

Violence basée sur le
genre touchant les
enfants et les jeunes
migrants

Manuel de formation





Cette publication a été financée par le Programme Droits, Égalité et Citoyenneté de l'Union européenne (2014-2020).

© projet BRIDGE 2019

Avis de non-responsabilité

Le contenu de ce manuel ne représente que le point de vue de l'auteur et relève de sa seule responsabilité. La Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.



Sommaire

Remerciements.....	4
Introduction et contexte du cours	4
Objectifs du cours	5
Préparation à la formation et check-list.....	6
Adaptations locales	6
Énergisants.....	6
Réflexions de fin de journée.....	7
Évaluations de fin de journée.....	7
Jour 2 Récapitulatif.....	7
Évaluation pré- et post-test et évaluation de la formation.....	8
Autres documents de référence	8
Programme de la formation.....	9
Module 1 : Introduction	11
Module 2 : Violence basée sur le genre et Enfants et jeunes migrants	14
Module 3 : Protection de l'enfance et sauvegarde	19
Module 4 : Signes et impact de la violence basée sur le genre	23
Module 5 : Prévention de la violence basée sur le genre - Évaluation des risques et renforcement de la protection.....	31
Module 6 : Atténuation des risques et planification des mesures à prendre	34
Fin du Jour 1	35
Jour 2 : Bienvenue	36
Module 7 : Réagir à la violence basée sur le genre	37
Module 8 : Gestion de cas, renvoi vers les bons intervenants et signalement.....	46
Module 9 : Traumatisme indirect et secondaire et prendre soin de soi.....	49
FIN	52
Annexe 1 : Matériel de l'animateur.....	54
Annexe 1.0 : Récits d'enfants et de jeunes migrants	55
Annexe 1.1 : Étude de cas sur la VBG	58
Annexe 1.2 : Marche du pouvoir	60
Annexe 1.3 : Signes de la VBG, conséquences et résilience - Étude de cas.....	66
Annexe 1.4 : Croyances et attitudes fondamentales.....	67
Annexe 1.5 : Mesure pré et post-test de la formation.....	69



Annexe 1.6 : Évaluation de la formation.....	71
Annexe 2 : Documents pour les participants.....	73
Document 2.0 : Programme de la formation.....	74
Document 2.1 Définitions.....	76
Document 2.2 : Protection de l'enfance et sauvegarde.....	81
Document 2.3 : VBG : Quels sont les signes ? Quelles en sont les conséquences ?.....	84
Document 2.4 : Prévention de la violence basée sur le genre Évaluation des risques et analyse du contexte	87
Document 2.5 : Outil d'évaluation des risques de VBG pour les enfants et les jeunes	89
Document 2.6 : Risques de VBG et atténuation/prévention.....	100
Document 2.7 : Réflexions à la fin du jour 1	102
Document 2.8 : Réagir à la violence basée sur le genre	103
Document 2.9 : Principes de signalement de la VBG	106
Document 2.10 : Étude de cas.....	110
Document 2.11 : Jeu de rôle.....	111
Document 2.12 : Gestion de cas, renvoi vers les bons intervenants et signalement.....	113
Document 2.13 : Cartographie des services	114
Document 2.14 : Traumatisme indirect/secondaire et prendre soin de soi.....	118
Document 2.15 : Ressources.....	123



Remerciements

Ce manuel a été préparé dans le cadre du projet BRIDGE (Building Relationships through Innovative Development of Gender-Based Violence Awareness in Europe). Le projet BRIDGE est un projet de deux ans mis en œuvre sous la direction du Bureau régional de Terre des hommes pour l'Europe en partenariat avec Arsis - Association pour le soutien social des jeunes (Grèce), Défense des Enfants International - DEI Belgique, Fedasil (Belgique), Kopin (Malte) et Terre des hommes Roumanie. Le projet BRIDGE est financé par le Programme Droits, Égalité et Citoyenneté de l'Union européenne (2014-2020)

Le projet BRIDGE a été développé afin de renforcer la réponse légale à la violence basée sur le genre (VBG) touchant les enfants et les jeunes migrants dans les pays de l'Union européenne. Des études existantes font état d'informations alarmantes sur la violence basée sur le genre qui touche les réfugiés et les enfants et les jeunes migrants dans l'Union européenne. Traite des êtres humains, exploitation sexuelle, abus sexuels et travail forcé font partie des expériences que subissent les migrants. Dans le même temps, le manque considérable de données, de connaissances et de coordination des professionnels, d'une part, et le manque de sensibilisation des enfants et des jeunes migrants eux-mêmes, d'autre part, rendent le problème de la violence basée sur le genre difficile à résoudre.

Le projet BRIDGE vise à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Améliorer la disponibilité de données précises sur la violence basée sur le genre dont sont victimes les enfants et les jeunes migrants ;
- Développer les connaissances et les capacités des professionnels des services de soins pour sensibiliser, identifier et traiter les formes spécifiques de violence basée sur le genre chez les enfants et les jeunes migrants ;
- Soutenir et promouvoir la collaboration entre agences et l'apprentissage en matière de violence basée sur le genre exercée à l'encontre des enfants et des jeunes migrants parmi la communauté régionale de pratiques ;
- Donner aux enfants et aux jeunes migrants les moyens d'établir des relations positives, de prendre conscience de ce qu'est la violence basée sur le genre et de les aider à la signaler, la prévenir, l'atténuer et y remédier.

Nous tenons à remercier le Programme Droits, Égalité et Citoyenneté de l'Union européenne (2014-2020) pour son soutien et son financement du projet. Nous aimerions également remercier tous les experts mondiaux en matière de violence basée sur le genre et de protection de l'enfance qui ont consacré du temps et des ressources à l'élaboration de ce manuel.

Introduction et contexte du cours

Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet BRIDGE qui vise à :

- ✓ Élaborer une méthodologie de collecte de données et un outil de collecte de données mobiles (MDC)
- ✓ Mettre en œuvre la collecte de données à l'aide de l'outil MDC dans les pays du projet
- ✓ Élaborer des programmes de formation et d'apprentissage mixte, y compris l'apprentissage en ligne
- ✓ Mener des campagnes de sensibilisation conçues et mises en œuvre dans chacun des quatre pays du projet



- ✓ Développer une communauté régionale de pratiques par l'intermédiaire du Child Protection Hub

L'objectif de cette formation est de renforcer les connaissances et les capacités des professionnels des services de soins de Grèce, Belgique, Malte et Roumanie pour prévenir, identifier et répondre aux actes de violence basée sur le genre dont sont victimes les enfants et les jeunes migrants. L'approche du projet en matière de formation des formateurs (FdF) permettra aux formateurs de former leurs pairs et offrira un plus grand potentiel de réplication au-delà des individus ciblés par le projet. Les professionnels auront acquis des compétences et des connaissances sur leur rôle légal spécifique dans la protection de l'enfance et sur leur capacité à impliquer les enfants, leur connaissance de la protection de l'enfance et des questions spécifiques concernant la violence basée sur le genre exercée à l'encontre des enfants. Ils serviront de « multiplicateurs » et de « modèles » au sein de leur profession. Le partenariat du projet favorisera l'inclusion du matériel de formation dans les programmes officiels de formation des professionnels dans les pays du projet. Les connaissances acquises par les professionnels des services de soins seront transférables au-delà de ce projet. D'autant plus en raison de la disponibilité de matériel de formation dans les langues locales et de son adaptation spécifique au contexte local.

Objectifs du cours

À la fin de la formation, les participants auront :

- ✓ Les connaissances et les capacités pour sensibiliser, identifier et traiter les formes spécifiques de violence basée sur le genre chez les enfants et les jeunes migrants ;
- ✓ Renforcé leurs compétences et connaissances concernant leur rôle légal spécifique dans la protection de l'enfance et la connaissance de la protection de l'enfance
- ✓ Conçu des stratégies de prévention de la violence basée sur le genre dans les établissements de soins
- ✓ La capacité d'identifier et de traiter la violence basée sur le genre chez les enfants et les jeunes migrants en utilisant des compétences psychosociales pour gérer les traumatismes
- ✓ Élaboré des approches pour donner aux enfants les moyens de signaler tout abus et de connaître les mécanismes d'orientation dans leur pays de projet
- ✓ Les approches créatives pour travailler avec de jeunes animateurs (formation des formateurs uniquement)
- ✓ Conscience de la façon d'utiliser la plateforme en ligne Child Hub
- ✓ Les compétences et le matériel pour dispenser la formation dans leur pays de projet

Profil des participants








L'objectif de la formation est de renforcer les connaissances et les capacités des professionnels des services de soins de Grèce, Belgique, Malte et Roumanie pour prévenir, identifier et répondre aux actes de violence basée sur le genre dont sont victimes les enfants et les jeunes migrants.

Comment utiliser ce manuel de formation ?

Chaque module du manuel de formation comprend des instructions sur la façon de donner le module. Les symboles suivants sont utilisés :

	Note pour l'animateur
--	------------------------------



	Calendrier
	Objectifs
	Matériel
	Travail à faire à l'avance par l'animateur
	PowerPoint
	Exercice de groupe
	Étude de cas


Méthodologie de la formation

La formation est conçue pour être extrêmement interactive et basée sur la pratique.

Utilisation de PowerPoint

Chaque module est associé à un PowerPoint et toutes les instructions sont incluses dans le manuel.

Préparation à la formation et check-list

	Travail à faire à l'avance par l'animateur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Informer les participants de la date, du lieu, de l'ordre du jour et des objectifs de la formation ✓ Préparer les documents à distribuer, les jeux de rôle, les devoirs et autres documents nécessaires pendant la formation ✓ Rassembler toutes les informations nécessaires en un seul endroit ✓ Organiser tout le matériel ✓ Avoir des énergisants à portée de la main ✓ Préparer les certificats ✓ S'assurer que les aspects logistiques sont organisés, y compris la pause de midi et les pauses café
---	---	--

Adaptations locales

Veuillez adapter les exercices si nécessaire pour vous assurer qu'ils sont culturellement et contextuellement appropriés.

Énergisants

Comme l'utilisation des énergisants est souvent culturellement différente, nous vous suggérons d'introduire l'idée des énergisants au début de la formation. Si le groupe souhaite les utiliser, vous pouvez demander à des volontaires d'utiliser des dispositifs énergisants qui leur sont familiers. Vous



aurez besoin de 4 énergisants par jour (un le matin, un après la pause du matin, un après le repas de midi et un après la pause de l'après-midi). S'il n'y a pas de volontaires mais que le groupe aimerait des énergisants, vous serez responsable de les créer.

Réflexions de fin de journée

À la fin de chaque journée, demandez au groupe de penser à une réflexion. Demandez-leur de réfléchir à ce qui suit :

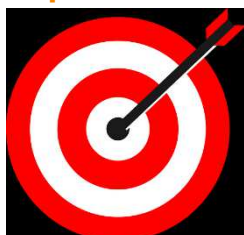
<p>Émotions pendant la journée</p> 	<p>Du stress ou des défis ?</p> 	<p>Comment ont-ils géré le stress ?</p> 
--	---	---

Le but de ce moment de réflexion est d'initier les participants aux outils de prise de conscience de soi.

Évaluations de fin de journée

Il peut être utile à la fin de la journée de faire une rapide évaluation/vérification du déroulement de la formation. Voici quelques suggestions :

En plein dans le mille



Comme c'est la fin de la journée, remerciez les participants pour leur temps et leur attention. Pour savoir si la formation est sur la bonne voie, dessinez une cible sur une feuille de papier. Expliquez le concept d'être « dans le mille » et que vous aimeriez savoir si la formation répond à leurs attentes et s'ils apprennent.

Avant que les participants ne partent, demandez à chacun de marquer la cible pour indiquer s'il estime que la formation est « dans le mille » ou « à côté de la cible ».

Envoyer un SMS à un ami

Demandez aux participants d'imaginer qu'ils envoient un SMS à un ami au sujet de la formation. Qu'est-ce qu'ils diraient ? Demandez-leur d'écrire le SMS sur un post-it et de l'afficher sur un tableau à feuilles mobiles.

Un mot/une action

Formez un cercle. Chaque personne dit un mot ou fait 1 action qui représente ce qu'elle a pensé de la formation ce jour-là.

Jour 2 Récapitulatif

Commencez le 2ème jour par un récapitulatif de la veille. Demandez aux participants de dire ce dont ils se souviennent du premier jour. Cela permet de rappeler au groupe les concepts importants acquis la veille.

Si le groupe participe volontiers, vous pouvez aussi lui demander de partager ses réflexions de fin de journée du jour 1 :

<p>Émotions pendant la journée</p> 	<p>Du stress ou des défis ?</p> 	<p>Comment ont-ils géré le stress ?</p> 
--	---	---

Évaluation pré- et post-test et évaluation de la formation

Afin de mesurer l'apprentissage, l'animateur devra organiser un pré-test et un post-test pour évaluer l'amélioration des connaissances à la suite de la formation. Une évaluation finale de la formation sera également effectuée à la fin.

Autres documents de référence

D'autres documents de référence se trouvent à l'annexe 2 : Documents pour les participants

Avis de non-responsabilité

Le contenu de ce manuel ne représente que le point de vue de l'auteur et relève de sa seule responsabilité. La Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.



Programme de la formation





Formation : Jour 1

Calendrier	Module
09h00-10h30	Module 1 : Accueil et introduction Module 2 : Violence basée sur le genre et Enfants et jeunes migrants
Pause	
10h45-13h00	Module 2 : Violence basée sur le genre et Enfants et jeunes migrants - suite Module 3 : Protection de l'enfance et sauvegarde
Lunch :	
14h00-15h30	Module 4 : Signes et impact de la violence basée sur le genre Module 5 : Prévention de la violence basée sur le genre Évaluation des risques et renforcement de la protection
Pause	
15h45-17h00	Module 6 : Atténuation des risques et planification des mesures à prendre Réflexions de fin de journée
Fin de la journée	


**Formation : Jour 2**

Calendrier	Module
09h00-10h30	Accueil et récapitulatif du jour 1 Module 7 : Réagir à la violence basée sur le genre
Pause	
10h45-13h00	Module 7 : Réagir à la violence basée sur le genre - suite Module 8 : Gestion de cas, renvoi vers les bons intervenants et signalement
Lunch :	
14h00-15h30	Module 9 : Traumatisme indirect et secondaire et prendre soin de soi
Pause	
15h45-17h00	Synthèse et prochaines étapes Utilisation du Child Hub Post-test et évaluation
Fin de la journée	




**Module 1 : Introduction**

<p>Durée et thèmes</p> 	<p>60 minutes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Accueil et présentations 1.2 Logistique, Accords de Groupe, Objectifs et Programme 1.3 Pré-test 1.4 Prendre soin de soi
	<p>Objectifs</p> <p>À la fin du module, les participants auront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une vue d'ensemble du programme et de la formation, et connaissance de l'expérience et du contexte des autres participants • Accepté un accord sur la confidentialité pendant la formation ainsi que des accords de groupe
	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Documents à distribuer ✓ Tableau à feuilles mobiles et marqueurs ✓ Post-it
	<p>Travail à faire à l'avance par l'animateur</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. S'assurer que la salle est aménagée correctement et que les documents ont été imprimés 2. Dessiner un arbre sur une feuille du tableau à feuilles mobiles 3. Imprimer le pré-test 4. Imprimer le document 2.0 Programme de la formation

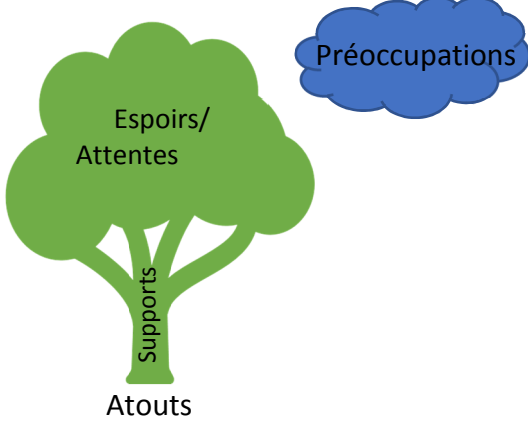


Instructions pour l'animateur

 <p>Module 1 Slides 1-3</p>	<p>1.1 Accueil et présentations : Marchez dans mes pas (15 minutes)</p> <p>Étape 1 : Accueillir tous les participants à la formation et présenter le(s) animateur(s).</p> <p>Étape 2 : Dire aux participants que nous allons commencer la formation par faire connaissance.</p> <p>Étape 3 : Demander à chaque personne d'enlever une de ses chaussures si elle est à l'aise avec cette idée. S'ils ne sont pas à l'aise, ils peuvent simplement montrer leur chaussure au groupe.</p> <p>Étape 4 : Dire aux participants qu'ils vont se présenter à l'aide de leur chaussure. Ils diront au groupe :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Leur nom et l'endroit d'où ils viennent pour participer à la formation (organisation et lieu) 2. Leur rôle au sein de leur organisation 3. Leur expérience de travail avec des enfants et des jeunes migrants 4. Leur expérience de travail avec la violence basée sur le genre 5. La durée de leur voyage pour se rendre à la formation 6. Un de leurs meilleurs souvenirs dans cette chaussure <p>L'animateur commence les présentations pour modéliser l'activité. Une fois les présentations terminées, expliquez au groupe que dans cette formation, nous nous</p>
--	--







	<p>concentrerons sur la compréhension de l'expérience des enfants et des jeunes lorsqu'ils se déplacent et migrent et sur la façon dont ils sont victimes de la violence basée sur le genre (VBG).</p>
 <p>Module 1 Slide 4</p>	<p>Logistique, Accords de Groupe, Objectifs et Programme (10 minutes)</p> <p>Logistique (Slide 4)</p> <p>Donnez au groupe une vue d'ensemble de la logistique de la formation, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none">- Emplacement des installations (toilettes, etc.)- Horaires des pauses et des repas- Sorties de secours <p>Accords de groupe (Slide 4)</p> <p>Étape 1 : Expliquez aux participants qu'il est important d'avoir des accords de groupe afin d'assurer la sécurité et le confort de tous pendant la formation.</p> <p>Étape 2 : Faites un brainstorming avec le groupe pour déterminer ce que devraient être les accords et notez-les sur un tableau à feuilles mobiles. Renforcez avec le groupe le concept de Confidentialité.</p> <p>Il est important que le groupe accepte de garder confidentiels tous les récits personnels qui sont partagés pendant la formation.</p> <p>Étape 3 : Collez les accords de groupe au mur de la salle de formation pour le reste de la formation.</p> <p> Note pour l'animateur :</p> <p>Les accords devraient inclure :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Téléphones mobiles éteints ou en mode silencieux✓ Pas d'ordinateurs portables : il s'agit d'une formation très interactive et les participants recevront des documents et du matériel pour prendre des notes✓ Calendrier : soyez à l'heure, car il l'horaire est important✓ Respect : respect de tous les points de vue et absence de jugement✓ Participation : chacun est encouragé à participer activement✓ Questions : toutes les questions sont les bienvenues
 <p>Module 1 Slide 5</p>	<p>Objectifs et attentes d'apprentissage (20 minutes)</p> <p>Étape 1 : Expliquez que vous aimeriez avoir une idée plus claire des objectifs d'apprentissage des participants. Avant de commencer cet exercice, l'animateur aura dessiné un arbre sur une grande feuille de papier comme ci-dessous.</p>





	 <p>Atouts Demandez au groupe de réfléchir sur les atouts qu'ils apportent à la formation. Au fur et à mesure que le groupe nomme ses atouts, notez les mots à la racine de l'arbre. Faites remarquer qu'en tant que groupe, nous rassemblons de nombreux atouts et ressources sur lesquels nous pourrions nous appuyer pendant la formation.</p> <p>Supports Demandez au groupe de réfléchir à ce qui les aide à apprendre. Notez les mots pour illustrer les supports dans le tronc de l'arbre. Discutez de la façon dont nous avons tous besoin de soutien dans notre apprentissage pour tirer le meilleur parti d'une formation.</p> <p>Espoirs, attentes Demandez au groupe ce qu'il attend de la formation. Qu'est-ce qu'ils espèrent ? Notez ces mots dans les feuilles de l'arbre. Tout comme les fruits, notre apprentissage grandira et se transformera en quelque chose que nous pourrions emporter avec nous et dont nous pourrions profiter.</p> <p>Préoccupations Demandez aux membres groupe de discuter de toute préoccupation qu'ils auraient au sujet de la formation. Notez ou dessinez ces préoccupations dans les nuages. Discutez : parfois, nous avons des préoccupations et des inquiétudes qui nous entourent et nous espérons que la formation nous permettra d'y remédier.</p> <p>Programme Une fois que le groupe a présenté ses réflexions, distribuez le programme (Document 2.0) et passez en revue le programme et les objectifs d'apprentissage.</p>
 <p>Module 1 Slide 6</p>	<p>1.3 Pré-test (15 minutes)</p> <p>Avant le début de la formation, nous devons effectuer un court pré-test. À la fin de la formation, nous passerons ensuite un post-test, ce qui nous aidera à mesurer les savoirs acquis durant la formation.</p>
 <p>Module 1 Slide 7</p>	<p>1.4 Prendre soin de soi pendant la formation (1 minute)</p> <p>Terminez ce premier module en expliquant aux participants que l'information discutée peut parfois être pénible et les récits difficiles à entendre. Le(s) animateur(s) sera (seront) disponible(s) tout au long de la formation pour en discuter et parler de toute difficulté qui pourrait survenir.</p>

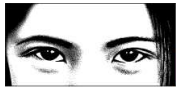






Module 2 : Violence basée sur le genre et Enfants et jeunes migrants

<p>Durée et thèmes</p> 	<p>150 minutes</p> <p>2.1 Qui sont les Enfants et jeunes migrants ?</p> <p>2.2 Qu'est-ce que la violence basée sur le genre ?</p> <p>2.3 Dans quelle mesure les enfants et les jeunes migrants sont-ils affectés par la violence basée sur le genre ?</p>
	<p>Objectifs</p> <p>À la fin du module, les participants pourront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier qui sont les Enfants et jeunes migrants • Démontrer une prise de conscience des défis auxquels sont confrontés les enfants et les jeunes lorsqu'ils migrent • Définir la violence basée sur le genre et les types de VBG qui touchent les enfants et les jeunes migrants
	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Documents à distribuer ✓ Tableau à feuilles mobiles et marqueurs ✓ Post-it
	<p>Travail à faire à l'avance par l'animateur</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Préparer des récits d'enfants et jeunes migrants (voir l'annexe 1.0) 2. Imprimer l'annexe 1.1 : Étude de cas sur la VBG 3. Imprimer le document 2.1 Définitions

Instructions pour l'animateur





 <p>Module 2</p> <p>Slides 8-17</p>	<p>2.1 Qui sont les Enfants et jeunes migrants (10 minutes)</p> <p>La première partie du module sera axée sur la présentation des données sur les enfants et les jeunes migrants.</p> <p>L'animateur présente les informations des slides 8-16 pour mettre l'accent sur l'ampleur du nombre d'enfants migrants.</p> <p>Les points clés à mettre en évidence sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les chiffres ✓ Sexe et arrivées : en général, il y a 4 garçons pour 1 fille ✓ Âge moyen des enfants accompagnés et non accompagnés ✓ Pays d'origine des enfants accompagnés et non accompagnés ✓ Itinéraires de migration ✓ Où vont les enfants
 <p>Exercice de groupe</p>	<p>2.1 Exercice de groupe : Récits d'enfants et jeunes migrants (10 minutes)</p> <p>Voir l'annexe 1.0</p> <p>Après la présentation des données, l'animateur demande au groupe de se lever et de former un cercle. L'animateur distribue ensuite des récits d'enfants et de jeunes migrants.</p>



<p>Slide 18</p>	<p>Demandez à plusieurs participants de se porter volontaires pour lire les récits et de discuter ensuite de ces récits avec le groupe.</p> <p>L'animateur peut demander :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Comment vous sentez-vous en entendant ces récits et ces données ?2. Étiez-vous au courant de l'ampleur et du nombre d'enfants et de jeunes migrants ? <p> Note pour l'animateur :</p> <p>Le principal point d'apprentissage de cette section est de fournir de l'information et des données sur les enfants et les jeunes migrants, ainsi que de commencer à donner vie à ces données au moyen des récits. Comme plusieurs des récits peuvent être difficiles à entendre pour les participants, il est important de rappeler aux participants qu'il faut prendre soin de soi et prévenir l'animateur s'ils trouvent l'information difficile à entendre.</p>
<p> Module 2 Slides 19-20</p>	<p>2.2 Qu'est-ce que la violence basée sur le genre (60 minutes)</p> <p>Cette section permet de mieux comprendre la différence entre le genre et le sexe, ainsi que de définir ce qu'est la violence basée sur le genre.</p> <p> Jeu sur le genre (10 minutes)</p> <p>Demandez au groupe de se lever et de désigner un côté de la salle Genre et un autre Sexe. Au fur et à mesure que vous lisez les énoncés suivants, demandez aux participants de se déplacer du côté Genre ou Sexe, selon ce qu'ils croient être les bonnes réponses. Les bonnes réponses se trouvent entre ().</p> <p>Question 1 : Les femmes peuvent donner naissance à des bébés ; les hommes pas (Sexe)</p> <p>Question 2 : Les femmes sont souvent moins bien payées que les hommes (Genre)</p> <p>Question 3 : Les filles sont gentilles et douces ; les garçons sont durs et aventureux (Genre)</p> <p>Question 4 : Les femmes ont leurs règles ; les hommes pas (Sexe)</p> <p>Question 5 : Les femmes aiment parler de leurs sentiments ; les hommes gardent leurs sentiments pour eux (Genre)</p> <p>Question 6 : Le rôle d'une femme est de s'occuper des enfants ; celui d'un homme est de travailler (Genre)</p> <p>Question 7 : Les femmes peuvent allaiter ; les hommes pas (Sexe)</p>
<p> Module 2 Slides 21-22</p>	<p>Après avoir terminé l'exercice, discutez avec le groupe des différences entre le sexe et le genre. Expliquez ensuite au groupe que les définitions sont :</p> <p>Définition du genre :</p> <p>Le genre est un concept qui décrit les différences socialement construites entre les femmes et les hommes tout au long de leur cycle de vie. Le genre, ainsi que des facteurs tels que l'âge, la race et la classe sociale, influencent, entre autres, les attributs, le comportement, les rôles, le pouvoir, les besoins, les ressources, les contraintes et les possibilités attendus pour les personnes dans toute culture. Le genre est également un outil d'analyse qui nous permet de mieux comprendre les facteurs de vulnérabilité en vue de mieux répondre aux besoins.¹</p> <p>Définition du sexe :</p> <p>Le terme sexe désigne les caractéristiques biologiques des hommes et des femmes. Ces</p>

¹ IFRC Sexual and Gender-based violence: A two-day psychosocial training: Training Guide. 2015






	<p>caractéristiques sont congénitales (c.-à-d. celles avec lesquelles on naît) et leurs différences se limitent aux fonctions physiologiques de reproduction.²</p>
 <p>Module 2 Slide 23</p>	<p>Définitions et types de violence basée sur le genre (20 minutes)</p> <p> Types de VBG : Exercice de groupe</p> <p>Étape 1 : Divisez le groupe en deux groupes et assignez un groupe Garçons et l'autre groupe Filles.</p> <p>Étape 2 : Demandez à chaque groupe de réfléchir aux types de violence basée sur le genre qu'ils pensent qu'il existe chez les garçons et chez les filles. Demandez au groupe de définir également ce qu'ils pensent être les définitions des types de VBG qu'ils ont définis.</p> <p>Étape 3 : Demandez au groupe d'indiquer également quels types de violence basée sur le genre sont les plus courants dans les zones où ils travaillent.</p> <p>Étape 4 : Réunissez le groupe et demandez-leur de présenter le résultat de leurs discussions à l'ensemble du groupe.</p>
 <p>Module 2 Slides 24-25</p>	<p>Définition et types de VBG (10 minutes)</p> <p>L'animateur présente ensuite la définition de la violence basée sur le genre ainsi que les types courants de violence basée sur le genre chez les enfants et les jeunes. Distribuez les définitions dans l'Annexe Documents à distribuer 2.1.</p> <p> Note pour l'animateur :</p> <p>L'objectif de cette section est de souligner que si nous nous concentrons souvent sur la violence basée sur le genre chez les femmes et les filles, elle existe aussi chez les garçons. Si les situations de crise ont de graves répercussions sur tous les enfants et adolescents, les adolescentes sont doublement menacées en raison de l'inégalité généralisée entre les sexes. Les conflits et les catastrophes amplifient les inégalités préexistantes de pouvoir et de valeur et c'est l'impuissance relative du fait d'être à la fois une femme et non un adulte qui entraîne un impact disproportionné de la crise sur les adolescentes. Les filles, c'est-à-dire les adolescentes, sont victimes de manière disproportionnée de la violence sexuelle et d'autres formes de violence basée sur le genre. La violence sexuelle à l'égard des garçons est beaucoup moins fréquente que celle des filles. Cependant, elle existe et, en raison de la stigmatisation et de l'opposition entre les normes genrées, la violence sexuelle et basée sur le genre à l'égard des garçons reste largement sous-déclarée, et les mécanismes de soutien aux victimes masculines sont rares. Il incombe aux acteurs de la protection de l'enfance de protéger à la fois les filles et les garçons contre la violence sexuelle et la violence basée sur le genre.³</p> <p>L'animateur donne un aperçu des définitions qui se trouvent dans le document à distribuer pour les types de violence basée sur le genre suivants et en discute avec le groupe. Dans la section suivante, nous nous concentrerons sur les vulnérabilités à la violence basée sur le genre et sur ce qui aide les enfants et les jeunes à être résilients.</p>

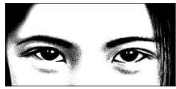
² Ibid

³ Normes et lignes directrices sur la violence sexuelle et basée sur le genre



	<pre>graph TD; A((Sexual Abuse Violence Rape)) --> B((Emotional & Physical Abuse)); B --> C((Trafficking & Forced Labour)); C --> D((Sexual Exploitation Forced Prostitution)); D --> E((FGM)); E --> F((Forced Marriage)); F --> A;</pre>
 <p>Module 2 Slide 26</p>	<p> Études de cas (voir annexe 1.1) (20 minutes)</p> <p>L'animateur demande ensuite aux participants de retourner par petits groupes et chaque groupe reçoit une étude de cas.</p> <p>Étape 1 : Chaque groupe lit l'étude de cas et décrit ensuite le type de violence basée sur le genre qu'il pense que l'enfant ou le jeune subit.</p> <p>Étape 2 : Les groupes lisent ensuite leur étude de cas à l'ensemble du groupe et présentent les types de violence basée sur le genre qu'ils pensent que l'enfant ou le jeune subit.</p>
 <p>Module 2 Slides 27-30</p>	<p>2.3 L'ampleur du problème (10 minutes)</p> <p>Pour terminer ce module, l'animateur explique que bien qu'il y ait un manque de données sur l'ampleur de la violence basée sur le genre chez les enfants et les jeunes migrants, il est important d'aborder cette question.</p> <p>L'animateur présente ensuite les données suivantes à l'aide des slides :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un rapport des Nations Unies de 2018 a révélé que, sur environ 1 300 entretiens avec des réfugiés et des migrants en Libye, « l'écrasante majorité » des femmes et des adolescentes plus âgées ont révélé avoir subi un viol collectif ou avoir vu d'autres femmes et filles être emmenées pour violences sexuelles.- Une étude réalisée en 2017 par les partenaires d'Oxfam en Sicile a révélé que 30 des 31 femmes migrantes interrogées ont déclaré avoir été violées en Libye.- L'UNICEF a indiqué que près de la moitié des 82 femmes réfugiées et migrantes interrogées en 2017 ont révélé avoir subi des violences ou des sévices sexuels le long de la route de la Méditerranée centrale.- Une ONG a constaté que, sur 125 femmes réfugiées et migrantes interrogées à bord du navire de recherche et de sauvetage Aquarius entre 2016 et 2017, 12 % ont déclaré avoir subi des violences sexuelles dans leur pays d'origine, 22 % pendant leur voyage et 42 % en Libye.- Selon l'OIM, environ 80 % des femmes nigérianes arrivées en Italie par la mer en 2016 ont été victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Sources : Nations Unies 2018, Oxfam 2017, UNICEF 2017, Non publié 2018, OIM 2017 <p>Autres statistiques à partager :⁴</p> <p>La violence sexuelle à l'encontre de tous les réfugiés et migrants - femmes, hommes, filles, garçons et personnes ayant une orientation sexuelle, une identité et une expression de genre ou des caractéristiques sexuelles diverses (SOGIESC) - semble être courante le long</p>

⁴ « More Than One Million Pains »: Sexual Violence Against Men and Boys on the Central Mediterranean Route to Italy. 2019. Women's Refugee Commission.



de la route de la Méditerranée centrale.

La violence sexuelle est perpétrée d'une manière qui implique et affecte à la fois les femmes et les hommes (et les garçons et les filles).

En Italie, certains adolescents réfugiés et migrants, garçons, jeunes hommes et personnes SOGIESC sont victimes d'exploitation et d'abus sexuels, bien que l'ampleur du phénomène soit inconnue.

L'animateur souligne ensuite qu'il y a un manque de signalements des cas de violence basée sur le genre car :

L'un des défis auxquels nous sommes confrontés, cependant, est le manque de signalements, afin de pouvoir offrir des services et de la sécurité. Le manque de signalements s'explique par :

- un manque d'information sur la façon de signaler de tels incidents ;
- l'absence de procédures efficaces pour identifier les cas ;
- la formation insuffisante du personnel chargé de l'identification des cas de violence basée sur le genre







Note pour l'animateur


L'objectif de cette formation est de sensibiliser les participants à tous ces éléments et de commencer à créer des environnements où les connaissances sur la violence basée sur le genre seront suffisantes, où les victimes sauront comment faire un signalement et quels services peuvent être disponibles. Cela permet d'offrir aux enfants et jeunes migrants un espace où ils se sentent suffisamment en sécurité que pour faire un signalement.





Module 3 : Protection de l'enfance et sauvegarde

<p>Durée et thèmes</p> 	<p>75 minutes</p> <p>3.1 Qu'est-ce que la protection de l'enfance et la sauvegarde ? 3.2 Marche du pouvoir 3.3 Normes minimales en matière de protection de l'enfance</p>
	<p>Objectifs</p> <p>À la fin du module, les participants pourront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les facteurs de vulnérabilité et de résilience chez les enfants et les jeunes • Définir la protection de l'enfance en ce qui concerne la violence basée sur le genre • Définir comment créer des espaces sûrs pour les enfants et les jeunes
	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Documents à distribuer ✓ Tableau à feuilles mobiles et marqueurs ✓ Post-it
	<p>Travail à faire à l'avance par l'animateur</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Imprimer l'annexe 1.2 marche du pouvoir 2. Imprimez le document 2.2 Protection de l'enfance et Sauvegarde



Instructions pour l'animateur

 <p>Module 3 Slides 31-37</p>	<p>3.1 Qu'est-ce que la protection de l'enfance ? 30 minutes</p> <p>Étape 1 : Lisez les énoncés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Convention relative aux droits de l'enfant protège chaque enfant, partout. Tous les enfants, quels que soient leur statut juridique, leur nationalité ou leur statut d'apatride, ont le droit d'être protégés du danger, d'obtenir des services essentiels comme les soins de santé et l'éducation, d'être avec leur famille et de voir leur intérêt supérieur guider les décisions qui les concernent. • La protection des enfants contre la violence, l'exploitation, la maltraitance et la négligence est une priorité urgente. <p>Étape 2 : Définition de la protection de l'enfance</p> <p>La définition de la protection de l'enfance, telle que convenue par le Groupe de travail sur la protection de l'enfance, est « la prévention de et la réponse à la maltraitance, à la négligence, à l'exploitation et à la violence dont sont victimes des enfants ».</p> <p>Étape 3 : Définition de la sauvegarde</p> <p>Terres des hommes définit la sauvegarde comme « la responsabilité qui incombe aux organisations de s'assurer que leur personnel, leurs opérations et leurs programmes ne</p>
--	--



	<p>nuisent pas aux enfants, c'est-à-dire qu'ils n'exposent pas les enfants à des risques de maltraitance et d'abus et que toute préoccupation de l'organisation concernant la sécurité des enfants dans les communautés où ils travaillent, soit signalée aux autorités appropriées ».</p> <p>Il s'agit à la fois d'actions préventives visant à réduire au minimum les risques de dommages et d'actions réactives visant à garantir que les incidents susceptibles de se produire soient traités de manière appropriée. La sauvegarde implique un devoir de protection plus large à l'égard des enfants plutôt que de se contenter de défendre leur droit à la protection (tel que défini dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, 1989) - mais elle concerne principalement la maltraitance et le bien-être, plutôt que la promotion et la protection des droits des enfants en général.</p> <p>Étape 4 : Posez la question</p> <p>Quels sont les obstacles à la protection des enfants et des jeunes migrants en Europe ?</p> <p>Réfléchissez en groupe pour déterminer quels sont les obstacles et notez les réponses sur le tableau à feuilles mobiles.</p> <p>Étape 5 : Examen de nos valeurs et attitudes</p> <p>Ensuite, nous allons examiner certaines de nos valeurs et attitudes par rapport aux enfants et aux jeunes migrants. Cela nous aidera à mieux comprendre les obstacles à la protection de l'enfance dans les communautés où nous travaillons.</p> <p>Visionnez la vidéo du slide 36. Discutez avec le groupe des conclusions de cette petite étude selon lesquelles nous avons parfois des préjugés envers les enfants et les jeunes en fonction de leur apparence.</p> <p> Petit exercice de groupe</p> <p>Divisez le groupe en petits groupes d'environ 5 personnes. Demandez à chaque groupe de discuter de ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Selon eux, quels préjugés leur pays nourrit-il à l'égard des enfants et des jeunes migrants ?2. Quels sont certains des défis qu'ils ont personnellement dû relever en travaillant à travers les cultures et les langues ? <p>Chaque groupe note ses réponses sur un tableau à feuilles mobiles et les présente au groupe.</p> <p>Après les présentations, soulignez que l'un de nos rôles en tant que professionnels des services de soins est de défendre et de veiller aux droits de l'enfant.</p> <p>Donnez au groupe le Document 2.2 Protection de l'enfance et Sauvegarde pour référence.</p>
 <p>Module 3 Slide 38</p>	<p>3.2 Marche du pouvoir (voir annexe 1.2) (30 minutes)</p> <p>L'animateur va maintenant expliquer au groupe que nous allons faire un exercice appelé marche du pouvoir pour illustrer certains des défis auxquels les enfants et les jeunes peuvent être confrontés.</p> <p>Étape 1</p> <p>L'animateur dirige la marche du pouvoir, tel qu'illustré à l'annexe 1.2.</p> <p>Discussion :</p> <p>L'objectif de la marche du pouvoir est d'illustrer la dynamique du pouvoir ainsi que les divisions et la vulnérabilité qui peuvent en résulter.</p>



	<p>Une fois la marche du pouvoir terminée, l'animateur indique au groupe que la prochaine étape consiste à examiner comment réduire la vulnérabilité et mettre en place des mesures et des espaces de protection.</p>
<p> Module 3 Slides 39-42</p>	<p>3.3 Normes minimales pour la protection de l'enfance et comment les atteindre (15 minutes)</p> <p> Note pour l'animateur <i>Il y a deux options dans cette section, selon le niveau d'anglais du groupe.</i></p> <p>Étape 1</p> <p>Option 1 : Vidéo sur la protection de l'enfance</p> <p>Si l'anglais du groupe est assez bon, passez la vidéo sur la protection de l'enfance qui décrit les principes et les normes minimums de protection. Bien qu'elle soit axée sur les situations d'urgence, elle illustre les principales normes de protection auxquelles nous devons prêter attention dans tous les contextes.</p> <p>Option 2 : Présentation des principes de protection de l'enfance</p> <p>Si l'anglais du groupe n'est pas assez bon, l'animateur présente les principes de protection qui sont décrits dans le document Normes minimales pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.</p> <p>À l'aide des diapositives PowerPoint, l'animateur discute de l'importance de mettre en place les principes de protection suivants :</p> <p>Principe 1 : Évitez d'exposer les individus à d'autres préjudices en raison de vos actions</p> <p>Principe 2 : Garantissez l'accès des individus à une assistance impartiale</p> <p>Principe 3 : Protégez les personnes contre tout dommage physique et psychologique résultant de la violence et de la coercition</p> <p>Principe 4 : Aidez les individus à faire valoir leurs droits, à accéder à des solutions et à se remettre à la suite d'un abus</p> <p>Principe 5 : Renforcez les systèmes de protection de l'enfance</p> <p>Principe 6 : Renforcez la résilience des enfants dans l'action humanitaire</p> <p>Étape 2</p> <p>Après avoir utilisé l'option 1 ou l'option 2, l'animateur abordera les normes de protection de l'enfance ciblant spécifiquement la violence basée sur le genre.</p> <p>La norme est :</p> <p>Tous les enfants sont informés et protégés contre la violence sexuelle et la violence basée sur le genre et ont accès à des services d'intervention adaptés à leur âge, leur sexe, leur stade de développement, leur handicap et leur contexte culturel/religieux.</p>



Étape 3

L'animateur dirige ensuite une discussion sur la façon dont le groupe pense que nous pouvons atteindre cette norme. Quelles mesures devons-nous prendre ?

L'animateur note les idées du groupe sur un tableau à feuilles mobiles et y inscrit les renseignements suivants tirés des Normes minimales pour la protection de l'enfance.

Les actions clés sur lesquelles il convient de se concentrer comprennent :

1. Préparation

- Collaborer et se coordonner avec les groupes de coordination et les acteurs de la VBG
- Collecter et analyser des informations sur les risques existants de violence basée sur le genre et de violence sexuelle
- Cartographier les types et les capacités des prestataires de services formels et informels existants

2. Réponse

A. Atténuation des risques

- Renforcer la capacité des communautés à identifier et à traiter les risques de VBG/VS
- Surveiller et traiter régulièrement les risques de VBG/VS

B. Réponse

- Élaborer/renforcer et mettre à jour régulièrement les voies d'orientation
- Renforcer la capacité des prestataires de services formels et informels à fournir des services adaptés aux enfants
- Services de gestion de cas complets et appropriés
- Assurer une protection de remplacement, conformément à la législation et aux politiques nationales
- Fournir des informations sur les droits et les possibilités de signalement

C. Prévention





- Autonomiser et soutenir les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux par le biais de l'éducation et de la formation
- Travailler avec les communautés, les familles et les jeunes pour s'attaquer aux normes sociales et culturelles qui sous-tendent la VBG/VS

Étape 4



Après avoir terminé la discussion, l'animateur indique au groupe que nous allons nous appuyer sur ces normes et explique comment nous pouvons les mettre en pratique dans les contextes où nous travaillons.



Module 4 : Signes et impact de la violence basée sur le genre

<p>Durée et thèmes</p> 	<p>90 minutes</p> <p>4.1 Risque et vulnérabilité</p> <p>4.2 Signes de violence basée sur le genre</p> <p>4.3 Conséquences de la violence basée sur le genre</p> <p>4.4 Force et résilience</p> <p>4.5 Centré sur la victime et fondé sur ses forces</p>
	<p>Objectifs</p> <p>À la fin du module, les participants pourront :</p> <ul style="list-style-type: none">• Définir les risques et la vulnérabilité auxquels les enfants et les jeunes migrants peuvent être confrontés• Décrire les signes de violence basée sur le genre• Décrire l'impact et les conséquences de la VBG• Détailler l'importance des principes de force et de résilience dans le travail avec les enfants et les jeunes migrants
	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Documents à distribuer✓ Tableau à feuilles mobiles et marqueurs✓ Post-it
	<p>Travail à faire à l'avance par l'animateur</p> <ol style="list-style-type: none">1. Préparer des feuilles de papier A4 à utiliser dans la section Conséquences de la violence basée sur le genre2. Imprimer l'Annexe 1.3 Signes de la VBG, conséquences et résilience - Étude de cas3. Imprimer le document 2.3 VBG - Quels sont les signes ? Quelles en sont les conséquences ?

Instructions pour l'animateur

 <p>Module 4 Slides 43-47</p>	<p>4.1 Risque et vulnérabilité (25 minutes)</p> <p>Étape 1</p> <p>L'animateur commence par lire la vidéo qui illustre le parcours d'une jeune fille migrante. Il n'y a pas d'exigence linguistique pour la vidéo.</p> <p> Étape 2 : Travail de groupe</p> <p>Après la lecture de la vidéo, divisez le groupe en 2 petits groupes.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Demandez aux groupes de dessiner l'image d'un enfant ou d'un jeune.2. Les groupes discuteront ensuite de ce qui, selon eux, rend l'enfant ou le jeune vulnérable et de ce qui le met en danger. Ils peuvent s'inspirer de ce qui a été présenté dans la
--	---



vidéo pour plus d'informations.

3. Le groupe dessine ou écrit ensuite des mots autour de l'image de l'enfant ou du jeune en détaillant ce qui met l'enfant ou le jeune en danger et ce qui le rend vulnérable.

Étape 3

Chaque groupe présente ensuite ses images et réflexions sur le risque et la vulnérabilité. Après la présentation, l'animateur complète les renseignements au besoin :

Le risque et la vulnérabilité peuvent être augmentés par :

1. Antécédents de santé mentale
2. Traumatisme antérieur et traumatisme en cours
3. Antécédents de violence et de négligence
4. Exploitation et VBG pendant la migration
5. Séparation des adultes protecteurs
6. Manque de services ou de services de soutien appropriés
7. Pauvreté, conflit et déplacement
8. Manque d'abri sûr

Ce sont là quelques-uns des aspects qui peuvent influencer sur les risques et la vulnérabilité et accroître la nécessité pour les enfants d'avoir accès à des services complets de protection de l'enfance.



Étape 4 : Qui est à risque ?

Pour terminer cette section, l'animateur distribue l'étude de cas de l'**Annexe 2.3** (Exercice : Qui est le plus à risque ?) en répondant aux questions :

1. Décidez si vous pensez que l'enfant est à risque, et pourquoi.
2. Classez l'ordre des scénarios en fonction du risque - du plus risqué au moins risqué.

Donnez au groupe environ 5 minutes pour faire cet exercice, puis passez en revue les questions avec le groupe, en identifiant qui est le plus à risque et pourquoi.



Module 4

Slides 48-51

4.2 Signes de violence basée sur le genre (20 minutes)

L'animateur discute du fait que maintenant que nous comprenons certains des risques et de la vulnérabilité d'un enfant ou d'un jeune migrant, nous examinerons certains des signes qui peuvent indiquer la présence de la violence basée sur le genre.

Vidéo facultative (Slide 48)

Si l'anglais du groupe est suffisamment bon, l'animateur commence cette section par la vidéo sur la vulnérabilité et les signes de violence basée sur le genre.

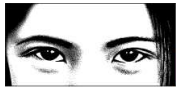
Étape 1 Signes avant-coureurs et aspects préoccupants

L'animateur demande au groupe quels sont, selon lui, les signes avant-coureurs ou les sujets préoccupants en matière de VBG.

En se basant sur les réponses du groupe, l'animateur souligne que les éléments suivants sont des signes avant-coureurs et des aspects préoccupants :

Soyez à l'affût de l'un ou l'autre des indicateurs suivants, car ils peuvent être un signe que l'enfant est en danger et a besoin de protection :

1. Dans toute situation où il y a un signe ou un signalement d'abus physique ou sexuel (par exemple ecchymoses, infections, etc.)
2. Lorsqu'un enfant semble avoir peur de ses parents ou d'autres adultes avec lesquels il voyage
3. Les enfants qui voyagent seuls ou en groupe, mais sans adultes



4. Les enfants qui voyagent avec des adultes avec lesquels ils n'ont aucun lien de parenté et qui n'ont pas de parent ou de tuteur officiel ou lorsqu'une fille voyage seule avec beaucoup d'hommes ou de garçons plus âgés
5. Lorsque les parents semblent ne pas se soucier de ou ne pas savoir où se trouvent leurs enfants, ou de leur bien-être
6. Les enfants qui ont faim ou qui n'ont pas de vêtements appropriés - et le parent n'essaie pas d'obtenir de l'aide
7. Les enfants malades dont le parent refuse le traitement médical
8. Les parents qui sont agressifs physiquement ou verbalement avec leurs enfants - surtout si l'enfant est plus jeune
9. Si un enfant demande à être séparé de sa famille
10. Si un enfant dit qu'il est malheureux / maltraité.

En plus de ces signes, il peut y avoir d'autres signes physiques, émotionnels et comportementaux qui indiquent qu'il peut y avoir maltraitance.



Étape 2 : Travail de groupe sur les signes de VBG

L'animateur divise ensuite le groupe en deux groupes :

1. Les enfants
2. Les jeunes

Chaque groupe réfléchit aux signes physiques, émotionnels, sociaux et comportementaux qu'un enfant ou un jeune peut montrer, puis les présente à l'ensemble du groupe.

Si nécessaire, l'animateur ajoute les informations ci-dessous :


Signes physiques

- Douleur, changement de couleur, plaies, coupures, saignements ou pertes dans les organes génitaux, l'anus ou la bouche ;
- Douleur persistante ou récurrente pendant la miction et/ou les selles ;
- Accidents d'incontinence non liés à l'apprentissage de la propreté ;
- Perte ou gain de poids ;
- Manque de soins personnels.
- Émotionnel et comportemental

Signes sociaux

- Un enfant voyageant avec des adultes qui ne semblent pas avoir de lien de parenté avec lui.
- Une fille voyageant avec un groupe d'hommes ou de garçons plus âgés.
- Des enfants se réunissant seuls avec un travailleur humanitaire à des moments bizarres.
- Un enfant ayant soudainement accès à de l'argent inexplicé, à des cadeaux, à de l'aide supplémentaire, etc. (cela pourrait indiquer qu'il a été victime de rapports sexuels forcés, transactionnels ou de survie)



	<p>Signes comportementaux et émotionnels : Enfants de 5 à 9 ans⁵</p> <ul style="list-style-type: none">• Pleurer, gémir, crier plus que d'habitude.• S'accrocher ou s'attacher de façon inhabituelle aux personnes qui s'occupent d'eux.• Refuser de quitter des lieux « sûrs ».• Difficulté à dormir ou, au contraire, dormir constamment.• Perte de la capacité de converser, perte du contrôle de la vessie et autres régressions développementales.• Manifester des connaissances ou de l'intérêt pour des actes sexuels inappropriés à leur âge.• Peur de certaines personnes, de certains lieux ou de certaines activités, ou d'être attaqué.• Se comporter comme un bébé (faire pipi au lit ou vouloir que les parents les habillent).• Refus soudain d'aller à l'école.• Le fait de toucher beaucoup leurs parties intimes.• Éviter la famille et les amis ou, de façon générale, se tenir à l'écart.• Refuser de manger ou vouloir manger tout le temps. <p>Signes comportementaux et émotionnels : Jeunes de 10 à 19 ans⁶</p> <ul style="list-style-type: none">• Dépression (tristesse chronique), pleurs ou engourdissement émotionnel.• Cauchemars ou troubles du sommeil.• Problèmes à l'école ou évitement de l'école.• Montrer de la colère ou exprimer des difficultés dans ses relations avec ses pairs, se battre avec les autres, désobéir ou manquer de respect à l'autorité.• Adopter un comportement d'évitement, y compris l'éloignement de la famille et des amis.• Comportement autodestructeur (drogues, alcool, auto-mutilations).• Évolution dans les résultats scolaires.• Avoir des problèmes d'alimentation, comme manger tout le temps ou ne pas vouloir manger.• Pensées ou tendances suicidaires.• Auto-mutilation• Parler d'abus, avoir des flashbacks d'abus.
 <p>Module 4 Slides 52-54</p>	<p>4.3 Conséquences de la violence basée sur le genre (15 minutes)</p> <p>Étape 1 : L'animateur discute avec le groupe du fait que la VBG peut avoir des conséquences à vie pour un enfant ou un jeune.</p> <p>Étape 2 : Afin d'illustrer les conséquences de la VBG, l'animateur propose l'exercice suivant.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Distribuez une feuille de papier A4 à chaque participant et demandez-lui de diviser la feuille de papier en 10 morceaux de taille égale2. Sur chaque feuille de papier, le participant note une chose importante ou significative pour lui. Il peut s'agir de choses qui leur appartiennent (un téléphone, une voiture, etc.), de principes tels que la liberté, les voyages, l'amour et la famille/les amis.3. Une fois que les participants auront écrit 1 élément sur chaque feuille de papier, ils retourneront les feuilles de papier pour ne pas voir ce qui a été écrit. <p>L'animateur lit ensuite ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Imaginez que vous êtes une fillette de 10 ans, que vous vivez votre vie normale lorsque

⁵ Caring for Child Survivors of Sexual Abuse Guidelines for health and psychosocial service providers in humanitarian settings (IRC) 2019.

⁶ Caring for Child Survivors of Sexual Abuse Guidelines for health and psychosocial service providers in humanitarian settings (IRC) 2019.



vous êtes informée qu'un coup d'État se produit et que vous devez vous préparer à quitter votre maison.

Instruction : Les participants ramassent et jettent ensuite deux de leurs morceaux de papier sans regarder les mots. Il doit leur rester 8 morceaux de papier.

2. Vous vous préparez à quitter la maison avec votre famille lorsqu'un groupe armé défonce votre porte et tire sur votre père. Ils vous emmènent ensuite, vous et votre mère, hors de la maison

Instruction : Les participants jettent alors deux morceaux de papier parmi le tas de leur voisin de droite sans regarder les mots. Il doit leur rester 6 morceaux de papier.

3. Vous et votre mère réussissez à échapper au groupe armé et votre mère entend parler d'un contrebandier qui peut vous aider à rejoindre l'Europe. Vous trouvez le contrebandier et il accepte de vous emmener, mais vous n'avez pas assez d'argent pour vous deux. Votre mère insiste pour que vous ailliez seul. Elle trouvera plus d'argent et vous rejoindra bientôt.

Instruction : Les participants jettent alors deux morceaux de papier parmi le tas de leur voisin de gauche sans regarder les mots. Il doit leur rester 4 morceaux de papier.

4. En arrivant en Europe, vous êtes pris en charge par un homme qui vous promet qu'il s'occupera de vous. Il vous emmène dans une maison où il vous prend tous vos biens et vous enferme dans une pièce. Après un certain temps, un homme arrive et vous agresse sexuellement.

Instruction : Les participants prennent deux de leurs morceaux de papier sans regarder les mots. Il doit leur rester 2 morceaux de papier.

5. Vous parvenez à vous échapper de la maison et à trouver un centre qui s'occupe des enfants. Vous avez peur de ce qui va vous arriver, alors vous choisissez de ne pas révéler ce qui s'est passé. Vous faites des cauchemars et vous ne parvenez pas à dormir.

Instruction : Les participants prennent leurs 2 derniers morceaux de papier sans regarder les mots et en choisissent 1 dont ils se débarrassent. Il doit leur rester 1 morceau de papier.

Les participants peuvent alors regarder le seul mot qu'il leur reste.

L'animateur demande au groupe de lire un par un ce qui leur reste.

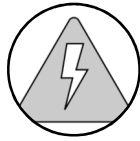
Réflexion :

L'animateur demande au groupe de réfléchir à ce qu'ils ont ressenti pendant l'exercice. Qu'avez-vous ressenti quand on vous a enlevé des choses qui avaient un sens pour vous ? Vous êtes-vous senti en colère, blessé, contrarié ?

Que pensez-vous de ce qu'il vous reste ?



L'animateur discute ensuite de l'impact de la violence basée sur le genre et des conséquences à long terme qu'elle peut avoir. Voici quelques-unes des conséquences possibles :



Commencer des actes de violence ou en être victime



Dépression



Risque élevé de comportements sexuels inappropriés



Consommation nocive de drogues et d'alcool

← Les adultes qui ont été maltraités ou négligés lorsqu'ils étaient enfants courent un risque plus élevé de →

Absence de divulgation

L'une des principales conséquences de la violence basée sur le genre est la perte de confiance, ce qui peut influencer sur la capacité et la volonté des victimes à signaler la maltraitance.

L'animateur souligne que souvent, les enfants ne divulguent pas la violence basée sur le genre pour les raisons suivantes :

- L'enfant peut craindre d'être stigmatisé par sa communauté.
- L'enfant peut craindre des représailles de la part de son agresseur.
- L'enfant peut ne pas être conscient qu'il est victime de violence.
- L'enfant peut craindre pour la sécurité de sa famille.
- L'enfant peut être en état de choc après un incident traumatique.
- L'enfant peut tout simplement avoir peur de "s'attirer des ennuis".
- L'enfant peut s'inquiéter de la perte de l'aide ou du soutien s'il signale un abus.
- L'enfant peut se faire du souci au sujet de la confidentialité.
- Il n'y a peut-être personne à qui signaler un abus.

L'animateur discute ensuite avec le groupe du fait que, tout en étant attentifs au risque et à la vulnérabilité, nous devons également être attentifs à la force et la résilience.



Module 4
Slides 55-57

4.4 Force et résilience (15 minutes)

Étape 1 : L'animateur demande au groupe de regarder l'image sur la diapositive.

Selon eux, qu'est-ce que la résilience et qu'est-ce qui rend cet enfant résilient ?



L'animateur définit ensuite ce qu'est la résilience.

La « résilience », telle que définie par l'équipe spéciale Interaction Child Protection Task, est la capacité des individus, des familles et des communautés à endurer et à se remettre des difficultés.



Étape 2 : Étude de cas, Annexe 1.3 Signes de la VBG, conséquences et résilience



	<p>L'animateur divise ensuite le groupe en petits groupes pour travailler sur une étude de cas réunissant l'apprentissage de ce module.</p> <p>Les groupes liront l'étude de cas et en présenteront ensuite les grandes lignes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Quels sont les risques et les vulnérabilités auxquels les enfants sont confrontés ?2. Quels sont les signes d'une VBG ?3. Quels sont certains points de résilience pour les enfants ? <p>Accordez aux groupes 10 minutes pour échanger et ensuite discuter des réponses avec tout le groupe.</p>
 <p>Module 4 Slides 58-60</p>	<p>4.5 Approche axée sur les victimes et fondée sur les forces (15 minutes)</p> <p>L'animateur termine ce module par un bref aperçu de deux des principes clés que nous devons suivre lorsque nous travaillons avec des cas de VBG et des enfants.</p> <p>Le premier principe consiste à adopter une approche axée sur la victime et le seconde consiste à adopter une approche fondée sur les forces.</p> <p>Étape 1 :</p> <p>L'animateur demande au groupe comment il définirait à la fois l'approche axée sur la victime et l'approche fondée sur les forces.</p> <p>L'animateur remplit ensuite les réponses en soulignant que :</p> <p>L'approche centrée axée sur la victime⁷ reconnaît le fait que chaque personne est unique, réagit différemment à la violence sexuelle et basée sur le genre, et a des besoins différents. Cette approche favorise le respect des droits des victimes en les plaçant au centre du système de soutien. L'approche axée sur les victimes devrait être appliquée par tous ceux qui sont en contact avec les victimes, quel que soit leur rôle dans la communauté ou leur position professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none">- Faites preuve de respect en témoignant d'attention, en traitant la victime avec dignité et en respectant les décisions de la victime.- Respectez la confidentialité.- Assurez la sécurité de la victime.- Appliquez ces principes sans discrimination. <p>Une approche fondée sur les forces se concentre sur les forces et la résilience des enfants et des jeunes, et pas seulement sur les défis et les risques auxquels ils ont été confrontés.</p> <p>Afin d'illustrer une approche fondée sur les forces et son impact, l'animateur lit l'étude de cas suivante :</p> <p> Étude de cas⁸</p> <p>Gajari a 16 ans et vient du Bangladesh. Elle est mineure non accompagnée, ses deux parents s'étant noyés lors de la traversée vers l'Europe. Pour survivre, elle a dû emménager dans une autre famille bangladaise, mais ils la traitent mal. Ils lui font faire tout le travail à la maison et la battent quand ils en ont envie. Un des hommes de la maison l'a violée à deux reprises. Récemment, la famille a commencé à organiser des réunions à la maison. Pendant ces réunions, ils obligent Gajari à avoir des rapports sexuels avec un homme qu'elle ne connaît pas. Elle soupçonne l'homme de payer la famille en échange de ces faveurs sexuelles. Gajari a trop peur pour refuser. Les habitants du quartier savent qu'elle est maltraitée. Un jour, une femme du même immeuble vient lui parler et tente de la convaincre d'aller voir la police. Elle lui dit que les abus ne</p>

⁷ Manuel de formation du HCR sur la prévention et la gestion de la violence sexuelle et basée sur le genre. 2016.

⁸ Adaptée du manuel de formation du HCR sur la prévention et la gestion de la violence sexuelle et basée sur le genre. 2016.



cesseront pas et qu'elle s'inquiète pour elle. Gajari nie que la famille la maltraite et dit que tout va bien.

Demandez aux participants de spéculer sur les raisons pour lesquelles Gajari refuse de l'aide.

Parmi les raisons, on peut citer les suivantes :

- Gajari peut avoir trop peur de s'exprimer ; elle peut être menacée d'autres actes de violence si elle parle à d'autres personnes de ce qui se passe.
- Elle ne fait pas confiance aux autorités pour l'aider et peut penser qu'elle n'a nulle part où aller.
- Elle peut s'inquiéter de savoir où elle ira si la famille la met à la porte.

Demandez aux participants ce que les personnes de la communauté pourraient faire pour aider Gajari

Résumez les réponses sur des post-it. Les exemples peuvent être par exemple :

- Ne pas la juger
- Continuer à prendre contact avec elle, essayer de mieux la connaître
- Lui donner un point de contact si elle souhaite obtenir de l'aide
- Ne pas lui dire ce qu'elle devrait faire, mais l'informer des options qui s'offrent à elle pour trouver de l'aide

Lisez la deuxième partie du récit

Gajari se sent isolée et effrayée et elle ne voit pas comment sortir de la violence. Son état de santé est mauvais et elle souffre de douleurs abdominales chroniques. Chaque fois qu'elle se rend au centre de santé, l'infirmière lui donne des antibiotiques et des analgésiques et la renvoie chez elle. L'infirmière soupçonne que quelque chose ne va pas, mais n'en parle pas.

Demandez aux participants quels pourraient être les obstacles qui empêchent Gajari de parler à l'infirmière ?

Assurez-vous que les points suivants sont énoncés.

- Il se peut qu'il n'y ait pas assez de confidentialité.
- La clinique peut ne pas être en mesure de fournir un espace permettant une conversation privée.
- Gajari ne sait peut-être pas qu'elle peut soulever cette question à la clinique.
- Elle n'osera peut-être pas parler à l'infirmière si c'est un homme.

Demandez aux participants ce que le prestataire de soins de santé peut faire pour aider Gajari





Assurez-vous que les points suivants sont énoncés.

- Interroger Gajari sur sa situation familiale.
- Demander à Gajari si elle subit des problèmes dont elle pourrait vouloir parler.
- Faire preuve d'empathie et essayer de gagner la confiance de Gajari.
- Ne pas porter de jugement.
- Donner des informations sur les différents services qui lui sont offerts.
- Fournir à Gajari des informations, par exemple, sur le processus de renvoi vers les bons intervenants, les services offerts et les règles de confidentialité.
- Demander à Gajari ce qui fonctionne bien dans sa vie et mettre à profit ses forces et sa résilience




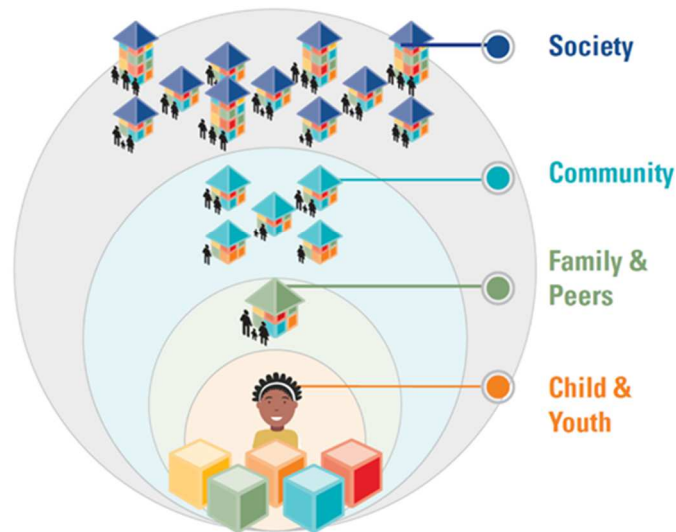
	<p>Discutez avec le groupe du fait qu'il s'agit là des principes d'une approche axée sur les victimes et fondée sur les forces.</p> <p>Concluez le module par une discussion sur les changements ou les adaptations qu'ils estiment devoir apporter là où ils travaillent pour assurer une approche axée sur les victimes et fondée sur les forces.</p>
--	---

Module 5 : Prévention de la violence basée sur le genre - Évaluation des risques et renforcement de la protection

	<p>Durée et thèmes 45 minutes</p> <p>5.1 Évaluation des risques et analyse du contexte 5.2 Évaluation des forces et protection de l'enfance</p>
	<p>Objectifs</p> <p>À la fin du module, les participants pourront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une évaluation des risques sur leur lieu de travail • Mieux comprendre le modèle social écologique et la façon d'évaluer les facteurs de risque et de protection
	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Documents à distribuer ✓ Tableau à feuilles mobiles et marqueurs ✓ Post-it
	<p>Travail à faire à l'avance par l'animateur</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Préparer le document 2.4 Préventions de la VBG : Évaluation des risques et analyse du contexte 2. Préparer le document 2.5 Outil d'évaluation des risques de VBG pour les enfants et les jeunes

Instructions pour l'animateur

<p style="text-align: center;"></p> <p>Module 5 Slides 61-62</p>	<p>5.1 Évaluation des risques et analyse du contexte (30 minutes)</p> <p>L'animateur dit au groupe que ce module va maintenant se concentrer davantage sur la compréhension des risques auxquels les enfants et les jeunes peuvent être confrontés dans les domaines où nous travaillons. Nous utiliserons un outil d'évaluation des risques pour évaluer le risque, puis un outil supplémentaire pour commencer à examiner les forces.</p> <p>Comme le soulignent le Modèle social écologique de l'UNICEF et le Cadre d'appui au bien-être de Terre des Hommes, il y a 4 niveaux de contexte qui doivent être compris et évalués afin d'offrir des programmes et un soutien efficaces et significatifs aux enfants. Ces niveaux comprennent l'individu, les relations, la communauté et la société.</p>
---	---



Grâce à des modèles comme celui-ci, nous pouvons commencer à explorer l'expérience complète de l'enfant et à mettre en œuvre des normes de protection qui porteront à la fois sur la prévention et l'intervention.

L'animateur souligne que le Modèle fournit également un cadre pour identifier les signes de risque, nous aidant à comprendre :

Au niveau individuel : Quels sont les antécédents personnels et les facteurs de risque qui peuvent augmenter la probabilité qu'un enfant ou un jeune soit victime de violence basée sur le genre ? Nous pouvons également évaluer les facteurs de protection et les forces/la résilience de l'individu.

Les **relations personnelles** telles que la famille, les amis, les partenaires intimes et les pairs peuvent influencer les risques de devenir une victime de violence basée sur le genre. Nous pouvons également évaluer les facteurs de protection et les forces/la résilience des relations personnelles.

Contextes communautaires dans lesquels il existe des relations sociales, comme les écoles, les quartiers et les lieux de travail, et qui influencent également la violence basée sur le genre. Les facteurs de risque peuvent inclure la pauvreté, la migration et l'existence d'un trafic d'êtres humains et d'exploitation. Nous pouvons également évaluer les facteurs de protection et les forces/la résilience de la communauté.

Facteurs sociaux et culturels : influencent le fait que la violence basée sur le genre est encouragée ou inhibée. Cela inclut l'existence de lois et législations en matière de VBG, de politiques économiques et sociales, ainsi que de normes sociales et culturelles telles que celles concernant la domination masculine sur les femmes, la domination parentale sur les enfants et les normes culturelles qui appuient la VBG.

Cet outil d'évaluation vous guidera à travers ces quatre niveaux avec une série de questions pour commencer à évaluer le risque de violence basée sur le genre qui est présent dans votre contexte.

Définir leur contexte





L'animateur divise le groupe en petits groupes. La composition du groupe dépend du pays ou du contexte dans lequel chacun travaille. Si tous les participants sont du même pays, divisez-les en groupes en fonction de leur profession. S'ils sont tous de la même profession ou de la même organisation, divisez-les en petits groupes aléatoires.




	<p>Document 2.4 Préventions de la VBG : Évaluation des risques et analyse du contexte et 2.5 Outil d'évaluation du risque de VBG pour les enfants et les jeunes. Ils procéderont à une évaluation des risques et à une analyse du contexte de la région où ils travaillent. Le groupe répond à toutes les questions décrites dans l'évaluation et remplit ensuite le document Analyse des risques de VBG. Comme il s'agit d'un exercice de longue haleine, l'animateur passe d'un groupe à l'autre pour évaluer si les groupes ont besoin de soutien ou ont des questions.</p> <p>Lorsque les groupes auront terminé leur analyse, ils présenteront leurs conclusions à l'ensemble du groupe.</p>															
<p>Module 5 Slide 63</p>	<p>5.2 Évaluation des forces et des ressources (15 minutes)</p> <p>Comme nous l'avons souligné dans le module précédent, nous devons également évaluer les forces et les ressources, ainsi que les risques. Après la présentation des risques, demandez aux groupes de retourner par petits groupes et de dresser la liste des forces et des ressources là où ils travaillent.</p> <p>Demandez à chaque groupe de présenter quelques-unes des forces et des ressources qu'il a trouvées.</p> <table border="1" data-bbox="427 896 1401 1198"><thead><tr><th>Groupe</th><th>Atouts</th><th>Ressources</th></tr></thead><tbody><tr><td>Individus</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Relations</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Communauté</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Société</td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Groupe	Atouts	Ressources	Individus			Relations			Communauté			Société		
Groupe	Atouts	Ressources														
Individus																
Relations																
Communauté																
Société																




Module 6 : Atténuation des risques et planification des mesures à prendre

<p>Durée et thèmes</p> 	<p>50 minutes</p> <ul style="list-style-type: none"> 6.1 Atténuation des risques 6.2 Planification des actions
	<p>Objectifs</p> <p>À la fin du module, les participants pourront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un plan d'atténuation des risques et de prévention de la VBG • Élaborer un plan d'action à rapporter sur leur lieu de travail
	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Documents à distribuer ✓ Tableau à feuilles mobiles et marqueurs ✓ Post-it
	<p>Travail à faire à l'avance par l'animateur</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Préparer le document 2.6 Risques de VBG et mesures d'atténuation/prévention


Instructions pour l'animateur

 <p>Module 6 Slides 64-65</p>	<p>6.1 Atténuation des risques (25 minutes)</p> <p>Le prochain module s'appuie sur tous les apprentissages de la journée et se concentre sur le développement d'un plan d'atténuation ou de prévention pour empêcher la violence basée sur le genre de se produire ou pour s'assurer que nos services et lieux de travail sont à la fois basés sur les forces et centrés sur les victimes.</p> <p>Demandez aux participants de retourner par petits groupes comme lors du module précédent et distribuez le document 2.6 Risques de VBG et atténuation/prévention.</p> <p>Le but de cet exercice est de leur permettre de :</p> <table border="1" data-bbox="427 1536 1401 1742"> <tr><td>1. Sélectionner un risque identifié</td></tr> <tr><td>2. Sélectionner une stratégie d'atténuation</td></tr> <tr><td>3. Élaborer un plan de mise en œuvre</td></tr> <tr><td>Étape 1</td></tr> <tr><td>Étape 2</td></tr> <tr><td>Étape 3</td></tr> </table> <p>Encouragez le groupe à faire preuve de créativité dans sa planification et dans sa présentation à l'ensemble du groupe.</p> <p>Demandez à chaque groupe de revenir et discutez ensuite de la façon dont ils vont agir lorsqu'ils retourneront au travail.</p>	1. Sélectionner un risque identifié	2. Sélectionner une stratégie d'atténuation	3. Élaborer un plan de mise en œuvre	Étape 1	Étape 2	Étape 3
1. Sélectionner un risque identifié							
2. Sélectionner une stratégie d'atténuation							
3. Élaborer un plan de mise en œuvre							
Étape 1							
Étape 2							
Étape 3							







 Module 6 Slide 66	6.2 Planification des actions (25 minutes) La dernière partie de la journée est consacrée à la planification des actions. Demandez à chaque participant de remplir la section Planification des actions du document. Ils détermineront comment : Prévenir le risque de VBG Mettre en œuvre une approche axée sur les victimes et fondée sur les forces Demandez à chaque personne de revenir et de discuter de son plan d'action.

Fin du Jour 1












 Fin du Jour 1 Slides 67-68	Fin du Jour 1 (25 minutes) Questions : Demandez aux participants s'ils ont des questions. Réflexion : Demandez aux participants de compléter leurs réflexions dans le document 2.7 Fin de la journée 1 Réflexions. Évaluation : À l'aide des outils de l'introduction, remplissez une évaluation de fin de journée. Rappelez au groupe l'heure de début du jour 2.
--	---



Jour 2 : Bienvenue





<p>Durée</p> 	<p>30 minutes</p>
	<p>Objectifs</p> <p>L'objectif de cette section est d'accueillir les participants au jour 2.</p>
	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Documents à distribuer ✓ Tableau à feuilles mobiles et marqueurs ✓ Post-it ✓ Ballon
	<p>Travail à faire à l'avance par l'animateur</p> <p>Aucun</p>

Instructions pour l'animateur


 <p>Bienvenue à cette 2e journée Slide 69</p>	<p>L'animateur souhaite la bienvenue au groupe au jour 2 et donne un aperçu de ce que la journée va couvrir.</p> <p>En guise d'échauffement, demandez au groupe de se tenir debout en cercle. Une personne prend le ballon et dit une chose qu'elle a apprise la veille. Elle lance ensuite la balle à un autre participant qui dit 1 chose qu'il a apprise. Continuez à faire le tour du cercle jusqu'à ce que tous les participants aient eu l'occasion de dire une chose qu'ils ont apprise.</p>			
 <p>Bienvenue à cette 2e journée Slide 70</p>	<p>Vérification concernant les émotions</p> <p>Comme certains documents sont extrêmement délicats et peuvent émouvoir, il est important de faire le point sur cet aspect avec les participants. L'animateur demande si quelqu'un aimerait parler de sa réflexion de fin de journée de la veille.</p> <table border="1" data-bbox="427 1615 1378 1794"> <tr> <td data-bbox="427 1615 735 1794"> <p>Émotions pendant la journée</p>  </td> <td data-bbox="735 1615 1066 1794"> <p>Du stress ou des défis ?</p>  </td> <td data-bbox="1066 1615 1378 1794"> <p>Comment avez-vous géré le stress ?</p>  </td> </tr> </table> <p>Discutez avec le groupe des émotions, du stress ou des défis qui ont surgi la veille, puis des stratégies de gestion du stress.</p> <p>L'animateur indique au groupe que la façon dont nous gérons notre stress est extrêmement importante lorsque nous travaillons avec de la violence basée sur le genre et qu'ils auront un module consacré aux traumatismes indirects et secondaires.</p>	<p>Émotions pendant la journée</p> 	<p>Du stress ou des défis ?</p> 	<p>Comment avez-vous géré le stress ?</p> 
<p>Émotions pendant la journée</p> 	<p>Du stress ou des défis ?</p> 	<p>Comment avez-vous géré le stress ?</p> 		



Module 7 : Réagir à la violence basée sur le genre

<p>Durée et thèmes</p> 	<p>150 minutes (2,5 heures avec pause)</p> <p>7.1 Principes directeurs pour le travail avec les victimes de violence basée sur le genre</p> <p>7.2 Croyances et attitudes fondamentales</p> <p>7.3 Travailler avec différentes cultures</p> <p>7.4 Créer un espace sûr</p> <p>7.5 Soutenir un enfant ou un jeune victime de violence basée sur le genre</p>
	<p>Objectifs</p> <p>À la fin du module, les participants pourront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les principes directeurs pour le travail avec les victimes de violence basée sur le genre • Examiner leurs croyances et attitudes fondamentales • Mieux comprendre comment travailler avec différentes cultures • Concevoir un plan d'action pour la création d'un espace sûr • Avoir les compétences et les aptitudes nécessaires pour soutenir les enfants ou les jeunes victimes de violence basée sur le genre
	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Documents à distribuer ✓ Tableau à feuilles mobiles et marqueurs ✓ Post-it
	<p>Travail à faire à l'avance par l'animateur</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Préparer l'annexe 1.4 Croyances et attitudes fondamentales 2. Préparer le document 2.8 Réagir à la violence basée sur le genre 3. Préparer le document 2.9 Principes de signalement de la violence basée sur le genre 4. Préparer le document 2.10 Étude de cas 5. Préparer le document 2.11 Jeux de rôle

Instructions pour l'animateur

 <p>Module 7 Slides 71-73</p>	<p>7.1 Principes directeurs pour le travail avec les victimes de violence basée sur le genre (10 minutes)</p> <p>Avant de commencer le module, distribuez le document 2.8 Réagir à la violence basée sur le genre et 2.9 Principes de signalement de la violence basée sur le genre</p> <p>L'animateur indique que ce module se concentre sur la meilleure façon de réagir et d'appuyer un signalement de la violence basée sur le genre.</p> <p>La première étape consiste à comprendre les principes de base du travail avec les victimes de violence basée sur le genre, à savoir :</p>
--	---



L'animateur explique au groupe les définitions de chaque catégorie et souligne ensuite que l'objectif est de renforcer la résilience des enfants et des jeunes.

Les définitions sont les suivantes :

1. Promouvoir l'intérêt supérieur de l'enfant ou du jeune

L'intérêt supérieur de l'enfant ou du jeune est essentiel à une bonne prise en charge. L'un des intérêts des enfants et des jeunes à prendre en compte en priorité est d'assurer leur sécurité physique et émotionnelle - en d'autres termes, leur bien-être - tout au long de leurs soins et de leur traitement. Toutes les mesures devraient faire en sorte que les droits des enfants et des jeunes à la sécurité et au développement continu ne soient jamais compromis.

2. Assurer sécurité et confort

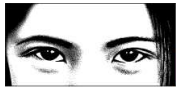
La sécurité, la sûreté et le confort de la victime sont la priorité numéro un. Les enfants et les jeunes qui signalent être victimes de violence basée sur le genre ont besoin de réconfort, d'encouragement et de soutien de la part des prestataires de services.



3. Garantir la confidentialité appropriée

Les renseignements sur l'expérience de violence vécue par un enfant ou un jeune devraient être recueillis, utilisés, partagés et conservés de façon confidentielle. Dans certains endroits où les prestataires de services sont tenus, en vertu de la législation locale, de signaler les cas de maltraitance d'enfants aux autorités locales, les procédures de signalement obligatoires devraient être communiquées aux enfants et à ceux qui prennent soin d'eux au début de la prestation des services. Dans les situations où la santé ou la sécurité d'un enfant est en danger, il existe des limites à la confidentialité afin de protéger l'enfant.

4. Décision

Les enfants et les jeunes ont le droit de participer aux décisions qui ont des répercussions sur leur vie. Le niveau de participation de l'enfant à la prise de décisions devrait être adapté à son degré de maturité et à son âge.



	<p>5. Non-discrimination et inclusivité</p> <p>Tous les enfants et les jeunes devraient bénéficier d'un traitement égal et équitable.</p> <p>6. Respect</p> <p>Nous devons en tout temps respecter les enfants et les jeunes.</p> <p>But = Renforcer la résilience des enfants et des jeunes</p> <p>Quand on travaille avec des enfants et des jeunes, il faut avoir la conviction qu'ils sont des individus résilients. En mettant en œuvre les principes ci-dessus, nous pouvons miser sur les capacités et les forces uniques de chaque enfant et de chaque jeune, et sur sa capacité de guérir. Il incombe aux prestataires de services d'identifier et de mettre à profit les forces naturelles de l'enfant et du jeune dans le cadre du processus de rétablissement et de guérison.</p>
 <p>Module 7 Slides 74-75</p>	<p>7.2 Croyances et attitudes fondamentales (15 minutes)</p> <p>Avant de travailler avec la VBG et des enfants et des jeunes, nous devons nous assurer que nous avons les bonnes attitudes.</p> <p>L'animateur guide le groupe à travers le processus de l'Exercice sur les attitudes et les croyances à l'annexe 1.4</p> <p>Une fois l'exercice terminé, l'animateur souligne ce qui suit :</p> <p>Avant de travailler avec des enfants, nous devons nous assurer que nous avons les bonnes attitudes. Il s'agit notamment de savoir que les enfants et les jeunes ont les droits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Développement sain.✓ Soins, amour et soutien.✓ Être entendus et impliqués dans les décisions qui les concernent.✓ Vivre une vie sans violence.✓ L'information communiquée devrait être partagée d'une manière qu'ils comprennent. <p>En outre, il existe des croyances spécifiques qui sont absolument vitales pour les prestataires de services lorsqu'ils travaillent avec des victimes de violence basée sur le genre. Ces prestataires doivent être convaincus que les enfants et les jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Disent la vérité concernant la VBG.✓ Ne sont pas en faute pour avoir été victimes de VBG.✓ Peuvent se rétablir et guérir de la VBG.✓ Ne doivent pas être stigmatisés, humiliés ou ridiculisés. <p>Les adultes, y compris les soignants et les prestataires de services, ont la responsabilité d'aider un enfant ou un jeune à guérir en les croyant et en ne les rendant pas responsables des actes de VBG qu'ils ont subis.</p>
 <p>Module 7 Slides 76-77</p>	<p>7.3 Travailler avec différentes cultures (20 minutes)</p> <p>Comme nous travaillons avec des enfants et des jeunes de différentes cultures, il est important que nous discutons de la façon la plus efficace de travailler avec d'autres cultures. L'animateur guide le groupe à travers les principes clés sous-tendant le travail avec différentes cultures.</p>



Lorsque nous travaillons avec différentes cultures, il est important de :

- **être attentif aux questions pratiques et aux besoins de base - nourriture, vêtements, etc.**

Cela peut être un moyen utile et concret d'instaurer et de développer la confiance avec les différentes cultures. Dans de nombreuses cultures, le fait d'offrir de la nourriture et l'hospitalité est un signe de respect.

- **être attentif au langage corporel, au ton de la voix, etc.** Par exemple, essayez de ne pas avoir l'air sévère et désagréable et évitez de vous tenir ensemble en groupes, car il peut être difficile pour autrui de s'approcher. Rappelez-vous que dans de nombreuses cultures, le contact physique entre hommes et femmes qui ne sont pas apparentés n'est pas considéré comme approprié. Pensez aussi à la tenue vestimentaire et à l'apparence et à la façon dont votre tenue pourrait être interprétée.

- **s'assurer qu'il y a des panneaux dans les langues locales et des images.** Avoir des photos (par exemple de vêtements, de nourriture, d'autobus, etc.) peut aider à communiquer avec autrui lorsqu'il y a des problèmes de langue et qu'aucun traducteur n'est pas disponible.

- **être attentif à l'ordre social.** Il est souvent important d'identifier les personnes clés au sein du groupe qu'il faut consulter ou auxquelles il faut d'abord prêter attention pour que les autres membres puissent parler. Par exemple, une femme plus âgée ou le chef de famille masculin.

- **collaborer avec les traducteurs** - Ne demandez pas seulement aux traducteurs de transmettre des messages, mais accompagnez-les pour que vous soyez inclus dans la discussion. Cela aide à développer les relations et à bâtir la confiance. Les traducteurs devraient également participer à la formation.

- **être proactif** - n'attendez pas toujours que les personnes demandent de l'aide. Aller à la rencontre de l'autre et demander si tout va bien est souvent compris intuitivement comme un désir d'aider.





- **se rappeler que les personnes qui sont différentes (de vous, les travailleurs) ne sont pas nécessairement les mêmes (entre elles)** - évitez de supposer que toutes les personnes du même pays, de la même famille ou culture locale suivent les mêmes règles de comportement, préférences etc. Assurez-vous de demander aux personnes ce qu'elles veulent et de respecter leurs choix.

- **être « maladroit » plutôt que « malin »** - bien que vous puissiez craindre d'insulter ou de bouleverser les enfants et les familles par manque de compréhension, il est plus sûr de demander que d'ignorer la signification des choses. Des questions comme « Pouvez-vous m'aider à comprendre pourquoi c'est important pour vous ? » peuvent aider à établir des relations de travail positives avec des personnes d'origines culturelles et ethniques différentes, car cela peut être perçu comme une façon de vouloir comprendre plutôt que de juger.

- **se rappeler que la culture ne doit jamais servir d'excuse à un abus** - ne présumez pas qu'un comportement particulier est une pratique culturelle et ne le sanctionnez donc pas comme étant acceptable. En cas de doute, demandez conseil à un collègue / superviseur ou à une agence spécialisée dans la protection de l'enfance.

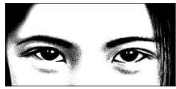
- **travailler de manière ouverte et transparente** - en cas de doute, posez la question ! Discutez de vos idées, de vos hypothèses et de vos défis avec vos collègues et vos supérieurs afin qu'ils vous soutiennent.



	<p> Travail de groupe</p> <p>L'animateur divise ensuite le groupe en petits groupes : Par petits groupes, les participants discuteront des questions suivantes :</p> <p>Qu'est-ce qui est le plus stimulant dans le travail avec différentes cultures ?</p> <p>Quel a été l'aspect le plus gratifiant de travailler avec différentes cultures ?</p> <p>Quelles stratégies ont-ils découvertes/élaborées pour travailler avec des personnes d'autres cultures ?</p> <p>En tant qu'homme - travailler avec des femmes, travailler avec des hommes, travailler avec des enfants</p> <p>En tant que femme - travailler avec des femmes, travailler avec des hommes, travailler avec des enfants</p> <p>Les groupes discuteront de leurs réponses aux questions et présenteront ensuite leurs réponses à l'ensemble du groupe pour discussion.</p>
<p></p> <p>Module 7</p> <p>Slides 78-79</p>	<p>7.4 Créer un espace sûr (15 minutes)</p> <p>La dernière section que nous examinerons avant de passer à la manière de soutenir le signalement des cas de violence basée sur le genre est la suivante : comment créer un espace sûr pour le signalement des cas de VBG ?</p> <p>Discutez avec le groupe du fait qu'il peut être extrêmement difficile pour les enfants de parler de VBG et qu'il est essentiel de créer un espace où la sécurité émotionnelle et physique des enfants est assurée.</p> <p> Travail de groupe</p> <p>Divisez le groupe en petits groupes et demandez-leur de discuter des sujets suivants :</p> <p>Dans la région où vous travaillez, que pourriez-vous faire pour créer un espace sûr pour les enfants et les jeunes ?</p> <p>Demandez à chaque groupe d'élaborer trois stratégies qu'ils pourraient mettre en œuvre à leur retour au travail et de les présenter à l'ensemble du groupe.</p>
<p></p> <p>Module 7</p> <p>Slides 80-85</p>	<p>7.5 Soutenir un enfant ou un jeune victime de VBG (90 minutes)</p> <p>Le reste de ce module se concentrera maintenant sur la façon de soutenir un enfant ou un jeune victime de violence basée sur le genre.</p> <p>Principes de signalement de la VBG^{9,10}</p> <p>L'information porte sur la meilleure façon de soutenir un enfant ou un jeune qui signale un cas de violence basée sur le genre. Il peut y avoir des cas où vous soupçonnez l'existence</p>

⁹ IRC Manual. Caring for Child Survivors of Sexual Abuse Guidelines for health and psychosocial service providers in humanitarian settings (2019).

¹⁰ Comment soutenir les victimes de violence basée sur le genre lorsqu'il n'y a pas d'acteur spécialisé dans la VBG dans votre région.



de violence basée sur le genre ou que quelqu'un d'autre vous l'a signalée. Dans ces situations, discutez du signalement avec un superviseur et suivez les lignes directrices en matière de signalement obligatoire dans la région où vous travaillez.

Soutenir un enfant ou un jeune victime de violence basée sur le genre

Les conseils suivants sont basés sur les principes des premiers secours psychologiques, les lignes directrices de l'IASC sur la façon d'aider les victimes de violence basée sur le genre, et les principes énoncés dans le guide de l'IRC intitulé « Care for Children Survivors ».

À l'aide de la présentation Powerpoint, l'animateur expose les principes suivants :



Regarder



Écouter



Faire le lien



Regarder

- Répondez aux besoins immédiats, comme les soins médicaux. Les enfants et les jeunes victimes de violence basée sur le genre peuvent également avoir besoin de vêtements après une agression pour se sentir en sécurité ou retrouver un sentiment de dignité. Parfois, le simple fait d'offrir un verre d'eau ou un mouchoir en papier peut être d'un grand réconfort.
- Portez attention à la communication non verbale ou au langage corporel de l'enfant ou du jeune.
- Demandez-vous si l'enfant/le jeune semble effrayé ou anxieux.
- Demandez-vous si l'enfant/le jeune semble souffrir ou être blessé.
- Soyez attentif à votre propre communication non verbale et à votre langage corporel. Si vous dites que vous êtes calme, mais que votre corps montre des signes de détresse et de colère, l'enfant sera moins susceptible de se sentir en sécurité.



Écouter

Aptitudes communicationnelles

La façon dont nous communiquons avec les enfants et les jeunes est fondamentale pour s'assurer qu'ils se sentent en sécurité pour signaler tout acte de violence basée sur le genre et qu'ils se sentent soutenus une fois la divulgation faite. Nous devons communiquer immédiatement que nous les croyons, notre attention et notre empathie afin que la victime de la VBG soit prête à s'engager davantage, aidant ainsi le prestataire à offrir les soins et le traitement appropriés.

Les principes directeurs qui guident les discussions avec les enfants et les jeunes sont les



suivants :

Instruire, réconforter, soutenir et rassurer l'enfant

- Restez aussi calme que possible. Autorisez l'enfant à partager et parler autant qu'il le souhaite.
- Laissez toujours l'enfant finir sa phrase avant de réagir, même si vous êtes très inquiet à son sujet.
- Posez des questions ouvertes afin de permettre à l'enfant d'utiliser ses propres mots pour décrire son expérience.
- Évitez les questions oui/non et les questions à choix multiples.

Utilisez des énoncés réconfortants tels que :

- ✓ Je te crois
- ✓ Ce n'est pas ta faute
- ✓ Je suis content que tu me l'aies dit
- ✓ Tu es très courageux de parler avec moi

Ne faites pas de mal

Ne vous mettez pas en colère contre un enfant, ne le forcez pas à répondre à une question à laquelle il n'est pas prêt à répondre, ne le forcez pas à parler de la violence basée sur le genre avant qu'il ne soit prêt, ou ne lui demandez pas de répéter plusieurs fois son récit d'abus à différentes personnes.

Exprimez-vous de façon à ce que les enfants et les jeunes comprennent

Veillez à vous adresser aux enfants et aux jeunes en fonction de leur âge et de leur stade de développement.

Soyez attentif à la communication non verbale

Soyez attentif aux signes qui indiquent que l'enfant ou le jeune est perturbé par la conversation. Cessez la conversation si l'enfant ou le jeune est perturbé. Son souhait doit être respecté s'il ne veut plus parler.

Valorisez l'enfant ou le jeune




- ✓ Respecter l'opinion, les croyances et les pensées de l'enfant ou du jeune
- ✓ Respectez toujours le droit de l'enfant de cesser de vous parler. Si un enfant souhaite mettre fin à la conversation, assurez-vous qu'il sait comment vous contacter et/ou donnez-lui des informations sur les ressources de soutien disponibles.
- ✓ Évitez de faire des promesses que vous ne pouvez pas tenir
- ✓ Expliquez à l'enfant ou au jeune que vous pourriez avoir besoin de partager certains renseignements afin d'assurer sa sécurité




Faire le lien

REMARQUE : en fonction de leur âge et de leur capacité à prendre des décisions, les enfants devraient participer à la prise de décisions sur ce qui se passe après un signalement de violence. Le poids des opinions de l'enfant devrait être établi au cas par cas en fonction de l'âge, du niveau de maturité, du stade de développement et des facteurs culturels, traditionnels et environnementaux.







	<p>Si un adulte ou un prestataire de soins n'était pas présent pendant la conversation, demandez à l'enfant ou au jeune s'il y a un adulte en qui il a confiance. Amenez cette personne jusqu'à l'enfant/au jeune ou accompagnez l'enfant/le jeune jusqu'à cette personne pour poursuivre la conversation et discuter de ce qui va se passer ensuite. S'il n'y a pas d'adulte protecteur ou de personne en qui il a confiance, suivez les directives de l'aide sociale concernant la protection immédiate du pays dans lequel vous travaillez. Gardez toujours à l'esprit la sécurité et l'intérêt supérieur de l'enfant.</p> <p>Suivez les directives de signalement de votre organisation et du pays dans lequel vous travaillez</p> <p>Si l'enfant ou le jeune demande des services ou indique qu'il peut avoir besoin d'une aide que vous ne pouvez pas lui apporter personnellement, utilisez votre Guide de ressources en matière de lutte contre la violence basée sur le genre créé lors du Module 6 pour fournir des informations pertinentes et actualisées sur les ressources appropriées disponibles. Vous pouvez renvoyer l'enfant/le jeune et/ou la personne qui s'occupe de lui vers ces ressources avec leur consentement.</p> <p>Après votre conversation, assurez-vous que l'enfant/le jeune reste avec un adulte en qui il a confiance ou faites appel aux services de protection de l'enfance si nécessaire. Ne le laissez pas seul.</p> <p>Prenez soin de l'enfant/du jeune après la divulgation</p> <p>Ce n'est peut-être pas votre rôle de prendre soin de l'enfant ou du jeune après une divulgation, mais il peut être utile de savoir de quoi un enfant ou un jeune peut avoir besoin. Une fois que les besoins immédiats de protection auront été comblés, il se peut qu'il ait besoin d'une protection à plus long terme :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Soutien psychologique✓ Soutien pour les besoins sociaux, par exemple s'assurer qu'il retourne à l'école ou qu'il participe à des activités communautaires et familiales✓ Soins tels qu'un foyer sûr s'il ne peut pas retourner dans leur foyer actuel
 <p>Module 7 Slide 86</p>	<p> Étude de cas</p> <p>Afin d'illustrer les principes qui viennent d'être exposés, divisez le groupe en petits groupes et travaillez sur le Document 2.10 Étude de cas.</p> <p>Demandez au groupe de discuter des questions après l'étude de cas, puis rassemblez les groupes pour une discussion en grand groupe :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Qu'est-ce qu'Ana Maria a bien fait dans cette situation ?2. A-t-elle suivi l'approche Regarder Écouter Faire le lien ?3. Qu'aurait-elle pu faire d'autre ?
 <p>Module 7 Slide 87</p>	<p>Démonstration du jeu de rôle</p> <p>L'animateur va maintenant faire une démonstration de la façon de parler à un enfant qui signale un cas de violence basée sur le genre.</p> <p>L'animateur explique au groupe qu'il va faire une démonstration de jeu de rôle en utilisant l'étude de cas avec Ana Maria et Aisha. L'animateur demande à un volontaire du groupe de jouer le rôle d'Aisha.</p>




	<p>L'animateur effectue ensuite une démonstration du soutien d'un enfant ou d'un jeune qui a signalé un cas de violence basée sur le genre en utilisant le modèle Regarder Écouter Faire le lien.</p> <p>Après avoir terminé le jeu de rôle, interrogez le groupe sur ce qu'il a observé. Qu'est-ce qui a bien été ? Qu'auraient-ils pu faire différemment ?</p>
 <p>Module 7 Slide 88</p>	<p>Jeu de rôle</p> <p>L'animateur divise ensuite le groupe en petits groupes de 3 si possible. Les groupes pratiqueront le modèle Regarder Écouter Faire le lien à l'aide du Document 2.11 Jeu de rôle.</p> <p>Instructions pour le jeu de rôle</p> <p>L'animateur dit au groupe qu'ils vont maintenant s'exercer à parler à un enfant ou à un jeune qui signale un cas de violence basée sur le genre. Dans votre groupe, il y a trois rôles :</p> <ol style="list-style-type: none">1. L'observateur : Observez le jeu de rôle et fournissez du feed-back à la personne à qui le signalement est fait. Ont-ils utilisé le modèle Regarder Écouter Faire le lien et utilisé des techniques de communication efficaces ?2. L'enfant/le jeune : Jouez le rôle selon les informations données.3. La personne à qui le cas de violence basée sur le genre est signalé : Fournissez un soutien à l'enfant ou au jeune en se basant sur ce que nous venons d'apprendre. Fournissez des liens vers des services conformément aux lois de signalement obligatoire de votre pays et aux lignes directrices de votre organisation. <p>Vous aurez l'occasion de jouer chaque rôle. Veuillez consacrer environ 15 minutes au jeu de rôle, puis 5 minutes au débriefing avec les commentaires de l'observateur.</p> <p>Divisez le groupe. Puis l'animateur se déplace d'un groupe à l'autre pour observer.</p> <p>Une fois que chaque membre du groupe a eu l'occasion de jouer les trois rôles, réunissez le groupe pour une discussion de groupe.</p> <p>L'animateur demande :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Qu'ont-ils appris des jeux de rôle ?2. Qu'ont-ils trouvé difficile ?3. Y a-t-il des questions ?



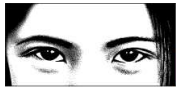
Module 8 : Gestion de cas, renvoi vers les bons intervenants et signalement

 Durée et thèmes	45 minutes 8.1 Principes de la gestion de cas 8.2 Renvoyer vers les bons intervenants 8.3 Signalement et signalement obligatoire
 Objectifs	À la fin du module, les participants pourront : <ul style="list-style-type: none">• Décrire les principes de gestion de cas lorsqu'on travaille avec la VBG et des enfants et des jeunes• Renvoyer les enfants et les jeunes qui ont été victimes de violence basée sur le genre vers les bons intervenants si nécessaire• Connaître les lignes directrices en matière de signalement obligatoire là où elles s'appliquent
 Matériel	<ul style="list-style-type: none">✓ Documents à distribuer✓ Tableau à feuilles mobiles et marqueurs✓ Post-it
 Travail à faire à l'avance par l'animateur	<ol style="list-style-type: none">1. Préparer le document 2.12 Gestion de cas, renvoi vers les bons intervenants et signalement2. Préparer le document 2.13 Cartographie des services

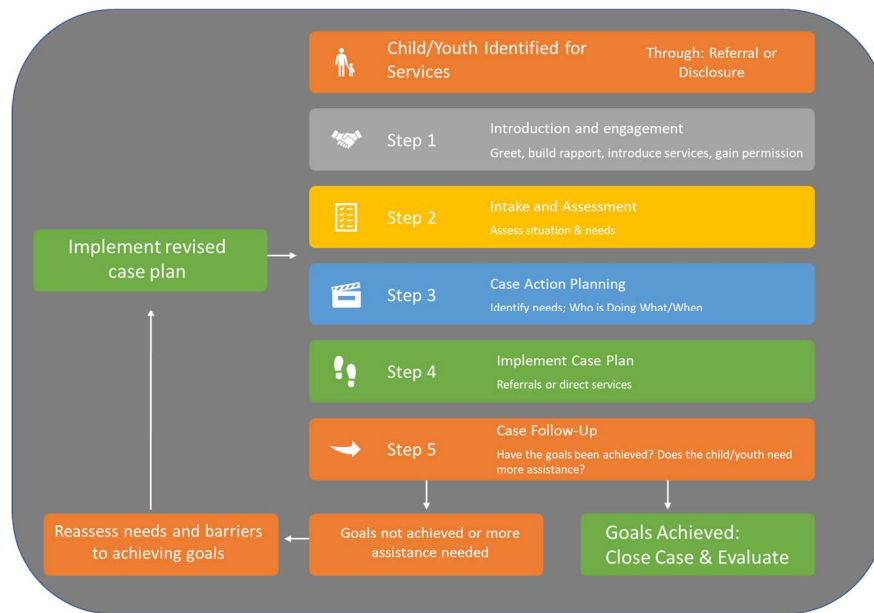
Instructions pour l'animateur

 Module 8 Slides 89-93	8.1 Principes de gestion des cas (25 minutes) Qu'est-ce que la gestion de cas ? <p>L'animateur explique au groupe que les définitions exactes de la gestion des cas varient légèrement d'un domaine de l'aide humanitaire à l'autre. La définition de la gestion de cas du travail social, qui est le principal modèle adapté par le secteur de la VBG dans les contextes d'aide humanitaire et utilisé par la National Association of Social Workers des États-Unis, est la suivante :</p> <p>« La gestion de cas en travail social est une méthode de prestation de services par laquelle un travailleur social professionnel évalue les besoins du client et de sa famille, le cas échéant, et organise, coordonne, surveille, évalue et défend un ensemble de services multiples pour répondre aux besoins complexes et spécifiques du client. »¹¹</p>
---	---

¹¹ National Association of Social Workers, http://www.socialworkers.org/practice/standards/sw_case_mgmt.asp#def.



Le processus¹²



Comment fonctionne la gestion de cas dans les différents pays ?

L'animateur demande au groupe s'il a de l'expérience en gestion de cas dans différents pays. À l'heure actuelle, cela n'est pas fait de façon efficace et c'est un domaine à améliorer pour faciliter la gestion de cas pour les enfants et les jeunes.

Quel est votre rôle dans la gestion de cas ?

La prochaine question à poser au groupe est : Quel est votre rôle dans la gestion des cas ? Ils peuvent ne pas jouer un rôle actif mais participer à certains éléments de la gestion de cas, surtout s'ils offrent des services à des enfants et des jeunes.

Gestion de cas - Étude de cas

Divisez le groupe en petits groupes.

Pour mettre en évidence le processus, demandez au groupe de revenir à l'étude de cas 2.10 et d'utiliser le document 2.12 **Gestion des cas, renvoi vers les bons intervenants et signalement**. Demandez au groupe d'élaborer un plan de gestion de cas pour Aisha. Demandez à chaque groupe de présenter son plan et de discuter des prochaines étapes possibles si :

1. Le plan ne fonctionne pas
2. Aisha décide de déménager dans un autre pays



Module 8
Slide 94

8.2 Renvoyer vers les bons intervenants (15 minutes)

Cette partie du module a pour but d'aider le groupe à déterminer vers qui il peut se tourner dans les domaines où il travaille. Distribuez au groupe le document 2.13 **Cartographie des services** et indiquez qu'il y a des tableaux où ils peuvent entrer des renseignements sur les intervenants de référence.

Si des participants travaillent dans la même organisation ou dans la même région, divisez le groupe en petits groupes et demandez-leur de voir vers qui ils pourraient rediriger les personnes. Ils peuvent dresser la liste des intervenants, puis compléter les coordonnées une fois de retour au travail.

¹² IRC Caring for Child Survivors of Sexual Abuse Guidelines for health and psychosocial service providers in humanitarian settings. 2019.



Module 8





Slide 95

8.3 Signalement et signalement obligatoire (5 minutes)



Pour terminer ce module, discutez avec le groupe du concept de signalement obligatoire. Savent-ils, là où ils travaillent, quelles sont les lignes directrices en matière de signalement pour leur organisation et pour leur pays ? Nous avons déjà abordé cela au cours de la formation, mais il est important de mettre l'accent sur cet aspect et de s'assurer que les participants sont au courant de leurs lignes directrices en matière de signalement et de signalement obligatoire.

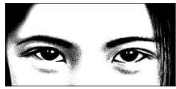


Module 9 : Traumatisme indirect et secondaire et prendre soin de soi

 Durée et thèmes	90 minutes 9.1 Qu'est-ce qu'un traumatisme indirect et secondaire ? 9.2 Bien-être et résilience
 Objectifs	À la fin du module, les participants pourront : <ul style="list-style-type: none">• Décrire les facteurs de stress auxquels ils sont actuellement confrontés dans leur rôle• Définir les traumatismes indirects et secondaires• Concevoir un plan de bien-être et de résilience
 Matériel	<ul style="list-style-type: none">✓ Documents à distribuer✓ Tableau à feuilles mobiles et marqueurs✓ Post-it
 Travail à faire à l'avance par l'animateur	<ol style="list-style-type: none">1. Imprimer le document 2.14 : Traumatisme indirect/secondaire et prendre soin de soi

Instructions pour l'animateur

 Module 9 Slides 96-98	9.1 Qu'est-ce qu'un traumatisme indirect et secondaire ? (30 minutes) Avant de commencer le module, distribuez le document 2.14 : Traumatisme indirect/secondaire et prendre soin de soi Traumatisme indirect et secondaire L'animateur explique aux participants que leur bien-être est essentiel à la gestion du stress et au renforcement de leur résilience. Pour ceux qui travaillent dans des environnements où ils sont exposés à des récits, des images ou des matériaux très traumatisants, le stress traumatique secondaire et le traumatisme indirect sont des risques réels. Vous pourriez éprouver des symptômes de traumatisme de la même ampleur que si vous aviez vécu directement l'événement, créant ainsi des difficultés pour vous et votre travail. Cela peut se traduire par le sentiment d'être coupé de soi-même et du monde qui nous entoure, des cauchemars liés au travail, un sentiment de désespoir et une vision du monde plus négative.  Exercice de groupe L'animateur divise le groupe en petits groupes. Chaque groupe discute et prépare une présentation sur les questions suivantes : <ol style="list-style-type: none">1. Quel stress subissez-vous actuellement en raison de votre travail ?2. Quel est l'impact de ce stress ? Demandez à chaque groupe de présenter ses résultats et d'en discuter.
---	--



Module 9

Slides 99-105

9.2 Bien-être et résilience (60 minutes)

Maintenant que nous comprenons les facteurs de stress auxquels nous sommes confrontés et leur impact, nous pouvons commencer à atténuer une partie de l'impact du stress que nous subissons en mettant en place un plan de bien-être solide.

Qu'est-ce que le stress ?

Discutez avec le groupe du fait que le stress peut être bon ou mauvais.



Qu'est-ce qu'un bon stress ?

Demandez aux participants ce qu'ils pensent être un bon stress

Le stress n'est pas toujours négatif. Parfois, la pression peut être bonne. Elle peut nous pousser à nous engager et à réussir. Nous pouvons avoir besoin de cette pression ou de ce stress pour nous motiver. Lorsque le stress nous aide à nous remettre en question et à être actifs, il peut être positif et nous maintenir dans notre **zone verte**.

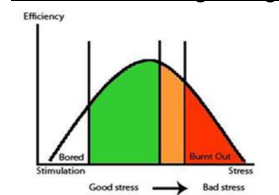
Qu'est-ce qu'un mauvais stress ?

Demandez au groupe quelques exemples de mauvais stress

Lorsque nous avons trop de stress dans notre vie, nous pouvons nous sentir surchargés, dépassés et épuisés. Cela menace notre capacité de faire face à la situation. Nous pouvons commencer à nous sentir épuisés (au lieu d'être énergisés) à la suite des événements suivants :

- Entendre des récits traumatisants et très pénibles
- Être témoin de la souffrance
- Forte augmentation de la charge de travail
- Nouvelle forte augmentation de la charge de travail
- Travailler tard
- Tensions dans l'équipe
- Départ d'un collègue clé
- Perte de financement
- Maladies ou blessures à répétition

Zones verte/orange/rouge



Présentez le concept des zones verte, orange et rouge

Discutez avec le groupe que si nous prenons bien soin de nous, nous sommes dans une zone verte. Un endroit où nous nous sentons bien et heureux.

Si le stress se prolonge, nous pouvons entrer dans une zone orange où le stress s'accumule. Si nous ne parvenons toujours pas à gérer notre stress, nous pouvons entrer dans une zone rouge et nous sentir épuisés ou malades.



Zone verte

Demandez aux participants de se reporter à la page 44 de leur Cahier d'activités.
Demandez au groupe de remplir la section sur la zone verte.

Discutez brièvement de ce qui maintient le groupe dans la zone verte.

Zone orange

Demandez au groupe de remplir la section sur la zone orange.

Discutez brièvement des facteurs de stress qui les poussent vers la zone orange.
Comment savent-ils quand ils sont stressés ?

Zone rouge

Demandez au groupe de remplir la section sur la zone rouge.

Discutez brièvement des facteurs de stress qui les poussent vers la zone rouge. Comment savent-ils qu'ils approchent du burn-out ?





Plan de bien-être et de résilience

Terminez la séance en demandant à chaque personne de commencer à compléter son plan de bien-être et de résilience. Qu'est-ce qu'ils vont s'engager à faire pour rester dans la zone verte ?








Terminez le module en demandant à chaque personne de présenter son plan et de dire une chose qu'elle fera pour s'occuper d'elle-même et rester dans la zone verte.





FIN

<p>Durée et thèmes</p> 	<p>75 minutes</p> <p>Synthèse et prochaines étapes Utilisation du Child Hub Évaluation Post-test</p>
	<p>Objectifs</p> <p>À la fin du module, les participants pourront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir quelles seront leurs prochaines étapes après la formation • Accédez au Child Hub pour consulter du matériel supplémentaire • Fournir du feed-back sur la formation
	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Documents à distribuer ✓ Tableau à feuilles mobiles et marqueurs ✓ Post-it
	<p>Travail à faire à l'avance par l'animateur</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Imprimer l'annexe 1.5 Évaluation des pré-test et post-test de la formation et 1.6 Évaluation de la formation. 2. Imprimer le document 2.15 Ressources 3. Préparer le document pour l'exercice final

Instructions pour l'animateur

 <p>Slide 106</p>	<p>Synthèse et prochaines étapes (10 minutes)</p> <p>L'animateur demande s'il y a des questions en suspens et fait savoir au groupe qu'il est maintenant temps de terminer.</p> <p>Une fois la formation terminée, les participants peuvent trouver de plus amples informations dans le document Ressources ainsi que sur le Child Hub</p>
 <p>Slide 107</p>	<p>Utilisation du Child Hub (10 minutes)</p> <p>L'animateur informe le groupe de l'existence de Child Hub, où il pourra accéder à un apprentissage supplémentaire.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">     </div>
 <p>Slide 108</p>	<p>Évaluation (15 minutes)</p> <p>L'animateur distribue l'évaluation de la formation au groupe.</p>



 Slide 109	Post-test (10 minutes) L'animateur distribue le post-test au groupe.
 Slide 110	Clôture (25 minutes) Une fois que tout le monde a terminé l'évaluation et le post-test, réunissez le groupe en cercle. Donnez à chaque personne un morceau de papier (de préférence du papier cartonné) et demandez-lui de tracer sa main. Collez ensuite la carte dans son dos. Demandez au groupe de faire le tour de la salle et d'écrire des mots d'appréciation sur la main collée dans le dos de la personne. Ce sont leurs messages d'affirmation et d'appréciation à transmettre dans le travail qu'ils accomplissent. Une fois que toutes les personnes ont signé les cartes des autres, retirez la carte du dos de chaque participant et accordez-lui quelques minutes pour lire les mots. Ensuite, demandez aux membres de groupe de reformer un cercle et d'indiquer l'apprentissage qui a été le plus important pour eux. Remerciez tous les participants d'être venus et terminez la formation !



Annexe 1 : Matériel de l'animateur

Annexe 1.0 : Récits d'enfants et de jeunes migrants

Annexe 1.1 : Étude de cas sur la VBG

Annexe 1.2 : Marche du pouvoir

Annexe 1.3 : Signes, conséquences et résilience de la violence basée sur le genre

Annexe 1.4 : Attitudes et croyances fondamentales - Exercice

Annexe 1.5 : Pré/post-test

Annexe 1.6 : Formulaire d'évaluation :



Annexe 1.0 : Récits d'enfants et de jeunes migrants

L'histoire d'Ibrahim*

« Je viens d'Afrique de l'Ouest. La vie n'y était pas facile. Mon frère aîné est arrivé en Europe en 2011, alors mon frère cadet et moi avons pensé que nous devrions essayer d'y aller. Il a fallu un an pour arriver en Italie. Le voyage d'Agadez [au Niger] à la Libye a été très difficile, de même que le passage de la frontière entre le Niger et la Libye. Tant de gens sont morts dans le désert, comme si c'était une rivière. « Nous étions un groupe de garçons et de filles voyageant ensemble. Nous avons passé 40 jours dans le désert. On a vu beaucoup de voitures abandonnées avec des morts à l'intérieur. Si tu essaies de voyager, tu meurs. Il y avait tant de faim et de souffrance. On rencontre beaucoup de gens qui sont sur le point de mourir. Les filles sont plus fortes que les garçons - elles doivent l'être pour s'en sortir. Nous avons été perdus pendant des jours dans le désert. Nous étions fatigués et affamés, et nous avons fini par nous disputer. Ça te fait te haïr. Quand nous sommes arrivés en Libye, beaucoup d'entre nous avaient été kidnappés. Certains d'entre nous ont eu de la chance parce que nous avons un bon chauffeur [contrebandier]. On ne sait pas s'ils sont bons ou méchants, mais il nous a tout dit à l'avance sur ce à quoi s'attendre pendant le voyage et il était honnête. « J'ai été coincé pendant sept mois en Libye. C'était très pénible. Nous avons vu notre amie se faire violer. C'était une très très mauvaise expérience. Nous avons vu et entendu beaucoup de choses terribles - nous avons vu des tortures et des meurtres. »

« Je suis finalement arrivé en Italie. Mon plus jeune frère ne s'en est pas sorti, mais je ne peux pas en parler. J'étais dans un mauvais camp [dans le sud de l'Italie]. Nous avons travaillé comme des esclaves, comme si nous étions des esclaves. C'est un autre monde. Je ne comprenais pas comment cela pouvait être l'Italie. Maintenant, j'ai mes papiers, mais je ne peux pas louer de maison. Un ami italien organise une rencontre avec un propriétaire, mais ensuite je me présente et ils ne veulent pas me louer l'appartement. Ils ne louent pas aux Africains, donc je n'ai pas d'endroit où vivre. Les gens pensent toujours du mal de moi. Dans le métro, je ne bouge pas, je ne touche personne. Tout le monde pense que nous sommes des criminels. La police nous attaque dans les camps. Dans un camp, la police est arrivée et a commencé à battre des gens - il y avait plus de 100 personnes qui y vivaient. C'était très mal. Ils ont poussé un garçon depuis le deuxième étage, et il était très gravement blessé. « Mon histoire est très douloureuse. J'ai l'air d'aller bien. Les gens pensent que je suis drôle et heureux, mais je dois fumer [de la marijuana] pour dormir. Je ne peux pas dormir, je ne peux pas être seul, je ne peux pas m'empêcher de penser à ces choses, surtout à mon avenir en Italie. »

*Édité à des fins de longueur, de cohérence et de confidentialité.

Source : <https://www.womensrefugeecommission.org/images/zdocs/Libya-Italy-Report-03-2019.pdf>

Des voyages pénibles

Source : Harrowing Journeys UNICEF, September 2017, Children and youth on the move across the Mediterranean Sea, at risk of trafficking and exploitation



Les enfants et les jeunes qui migrent pour échapper à un danger ou pour chercher un avenir meilleur trouvent peu de voies sûres et régulières. Les voies de migration régulières - rendues possibles par les visas humanitaires, les visas d'étudiant ou de travail, les programmes de regroupement familial ou de réinstallation des réfugiés - sont limitées et fermées à la plupart.

Nombreux sont ceux qui n'ont d'autre choix que de faire appel à des contrebandiers pour les aider à traverser les frontières. Poussés dans la clandestinité, les jeunes migrants et les réfugiés naviguent à travers une multitude de dangers - braver la chaleur du désert entassée dans des camionnettes, s'entasser sur le toit de trains de marchandises, traverser des mers agitées à bord de bateaux pas prévus pour accueillir autant de gens. Ils peuvent se retrouver coincés en transit, privés d'un abri sûr, d'eau potable, de soins de santé et d'éducation. Le désespoir lié à la migration peut les conduire à du travail d'exploitation.

Les adultes sur lesquels les enfants comptent pour les aider au cours de leurs voyages - comme les passeurs qu'ils peuvent engager - profitent parfois de leur vulnérabilité. Les enfants peuvent être victimes d'abus et de violence ou être victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle ou de travail forcé. Les auteurs vont de contrebandiers et de trafiquants, d'une part, à et des gardes-frontières, des milices ou la police, d'autre part.



« Nous étions comme des esclaves »



Les jumeaux Aimamo et Ibrahim, 16 ans, ont émigré seuls de Gambie, leur voyage étant rémunéré en échange d'une main-d'œuvre à leur arrivée en Libye. Ils ne s'attendaient pas à ce que ce travail s'apparente à de l'esclavage.

Avec 200 autres Africains subsahariens, ils ont passé deux Mois à travailler dans une ferme - et à endurer des passages à tabac et des menaces persistants. Quand la journée de travail était finie, ils étaient enfermés pour les empêcher de s'échapper. Après cette épreuve, monter sur le radeau gonflable fragile qui les a emmenés en Italie a été un soulagement. Un autre jeune migrant de Gambie, Sanna, 17 ans, a décrit qu'il était prêt à accepter n'importe quel travail pour obtenir l'argent dont il avait besoin pour continuer son chemin. « Mais les Libyens refusaient parfois de nous payer », dit-il, « et si nous en discussions avec eux, ils apportaient un fusil. Nous ne pouvions rien faire, nous étions comme des esclaves. »

Détenus



Lovette, 16 ans, qui a quitté le Nigéria et traversé la Libye, a raconté qu'elle avait été arrêtée avec les autres jeunes migrants de son groupe, et détenue pour ne pas avoir de papiers. Enfermées dans une cellule surpeuplée, les femmes et les filles n'étaient nourries que trois jours par semaine et battues par les gardiens si elles se plaignaient. Lovette et ses compagnes de cellule ont enfoncé une porte pour s'échapper. Elles se sont immédiatement enfuies et sont montées à bord d'un bateau pour l'Italie. Ahmed, 17

ans, un réfugié non accompagné de Qamishli, en République arabe syrienne, voyageant avec son frère de 16 ans, a décrit avoir été détenu dans un poste de police pendant des semaines à son entrée en Grèce, parce que les autorités n'ont pu lui trouver un autre endroit.



Annexe 1.1 : Étude de cas sur la VBG

Identifier le type de VBG présent (Adapté du document de l'UNICEF, « Un enfant est un enfant »)

Étude de cas 1

Aimamo, 16 ans, et son frère jumeau ont été forcés de travailler dans une ferme en Libye pendant deux mois pour payer leurs passeurs. Il l'a décrit comme une sorte d'esclavage : Si vous essayez de fuir, ils vous tirent dessus et vous mourez. Si vous arrêtez de travailler, ils vous battent. ... Une fois, je me suis reposé cinq minutes et un homme m'a frappé avec une canne. Après le travail, ils vous enferment à l'intérieur.

Étude de cas 2

Des enfants réfugiés comme Malik, 16 ans, de Herat, en Afghanistan, décrivent avoir été battus et blessés par la police des frontières en Hongrie. Un passage à tabac par la police a disloqué le genou de Malik.³⁸ Un autre réfugié afghan, Karim, 16 ans, de Maidan Wardak, raconte qu'il a été battu par la police avec des bâtons à chacune des quatre ou cinq fois où il a tenté de franchir la frontière pour entrer en Hongrie. « Nous savons que c'est illégal », dit Karim, « mais nous n'avons pas d'autre moyen. Nous savons que c'est leur devoir, mais ils n'ont pas à nous battre parce que nous sommes des humains, nous aussi. » Lui et d'autres enfants migrants décrivent aussi des policiers qui utilisent du spray anti-agression et font attaquer des enfants par leurs chiens.

Étude de cas 3

À 17 ans, Mary a quitté le Nigeria pour échapper à une vie sans perspectives et sans personne sur qui compter. Elle a été présentée à Ben, qui a dit qu'il connaissait des gens en Europe et qu'il pouvait l'aider à trouver du travail et même payer ses dépenses - 25.000 euros. Mais ce qui était si prometteur au départ s'est vite transformé en cauchemar.

Quand elle est arrivée en Libye, son point de départ pour l'Europe, Ben a montré son vrai visage. « Tout ce que Ben... disait - que nous serions bien traités et que nous serions en sécurité - était faux. C'était un mensonge », dit-elle. Beaucoup de filles détenues avec Mary pendant les trois mois qu'elle a passés au Gharyan ont été violées, y compris Mary elle-même. Ben a menacé de la livrer à quelqu'un d'autre et de la laisser en Libye. Puis, il l'a violée.

Son épreuve en Libye s'est poursuivie pendant des mois ; elle et les autres filles ont été emmenées à Tripoli, puis à Sabratha. Elles étaient détenues dans une maison, privées de nourriture, sans personne à contacter pour obtenir de l'aide. « Je voulais m'enfuir, mais je ne pouvais pas, je n'avais pas d'argent, pas de téléphone. Je ne savais même pas où m'échapper », dit-elle.



Enfin embarquées sur un bateau pour l'Italie, Mary et ses compagnes de captivité ont dû être secourues par les garde-côtes italiens. Une autre fille, qui avait déjà fait le voyage une fois et revenait après avoir été déportée, dit à Marie ce qui l'attendait maintenant. « Elle m'a dit qu'on allait nous utiliser comme prostituées. »

Étude de cas 4

Karim, 16 ans, de Maidan Wardak, Afghanistan, a manqué d'argent alors qu'il se rendait en Europe. Pour subvenir à ses besoins et financer son voyage, il a passé huit mois à fabriquer des t-shirts et des pantalons pour un fabricant de textile à Istanbul, en Turquie. Un ami, également enfant travailleur, lui avait parlé de l'entreprise. C'était un travail éreintant qui l'obligeait à soulever des caisses de 40 à 50 kg. Pour environ 30-40 liras par jour, il travaillait de 14 à 15 heures par jour, six jours par semaine, jusqu'à ce qu'il gagne les 3.000 euros dont il avait besoin pour poursuivre son trajet.



Annexe 1.2 : Marche du pouvoir ¹³

Remarques à l'attention de l'animateur

Le but de cet exercice est de mettre en lumière l'écart entre le pouvoir et la vulnérabilité et d'illustrer les vulnérabilités potentielles que peuvent avoir les enfants et les jeunes migrants.

Étape 1 :

- ✓ Donnez à chacun des participants un morceau de papier avec le nom d'un personnage écrit dessus. Les personnages sont énumérés à la section A. Assurez-vous d'avoir suffisamment de personnages pour chaque participant et un équilibre de personnages puissants et vulnérables. Il y a 25 personnages fournis, mais l'animateur peut ajouter et supprimer des personnages au besoin.
- ✓ Demandez aux participants de se déplacer vers un espace ouvert pour l'exercice.

Étape 2

- ✓ Demandez aux participants de faire la queue à l'arrière de cet espace. Cette ligne est le point de départ de l'exercice. Le participant doit se visualiser mentalement dans les rôles qui lui ont été donnés sur la fiche de personnage et imaginer à quoi pourrait ressembler sa vie. Expliquez que leurs personnages doivent rester secrets jusqu'à ce qu'on leur demande de le révéler. Demandez aux participants d'écouter les énoncés qui seront lus et pour chaque énoncé auquel leur personnage peut répondre OUI, ils doivent faire un pas en avant. Si la réponse est NON, ils ne doivent pas bouger.
- ✓ Demandez aux participants si les instructions sont claires.

Lisez les énoncés qui suivent :

1. Je peux influencer les décisions prises par le gouvernement
2. J'ai accès aux services de santé si j'en ai besoin
3. J'ai un endroit où je peux dormir la nuit
4. Je mange au moins deux repas complets par jour
5. Je ne risque pas d'être victime d'abus ou d'exploitation sexuelle
6. Je décide comment le revenu de mon ménage est dépensé
7. Je peux aller à l'école
8. Le chef de ma communauté écouterait ce que j'ai à dire
9. Je suis bien traité si je dois me rendre au poste de police ou à un bureau du gouvernement
10. Si j'avais faim, je pourrais acheter à manger
11. Si j'étais arrêté, je ne serais pas traité violemment ou brutalement
12. Si je voulais me plaindre de la façon dont la police m'a traité, je saurais à qui m'adresser pour obtenir de l'aide
13. Je sais lire et écrire
14. Je peux voyager librement si je le souhaite
15. Je peux décider qui je veux épouser (ou ne pas épouser)
16. Si quelqu'un me faisait du mal, je saurais où aller chercher de l'aide
17. Je ne compte pas sur les autres pour me nourrir ou m'abriter
18. Si je perdais mon emploi, il y aurait un filet de sécurité sociale qui m'aiderait
19. Si je perdais mon chez moi, je saurais à qui m'adresser pour obtenir de l'aide
20. Si je m'approchais d'une personne dans la rue pour lui demander de l'aide, elle m'aiderait

¹³ Adapté de l'UNICEF, ARC et Save the Children

Après avoir lu les énoncés :

1. Demandez aux participants de regarder autour d'eux. Que remarquent-ils ?
2. Demandez à chaque participant de lire le nom de son personnage.
3. Demandez aux participants à l'avant-plan de discuter de la raison pour laquelle ils sont à l'avant.
4. Demandez aux participants à l'arrière-plan de discuter des raisons pour lesquelles ils sont à l'arrière.

L'animateur posera ensuite les questions suivantes :

- Comment se sentaient les personnes à l'arrière quand les autres s'avançaient ?
 - Comment se sentaient les personnes devant lorsqu'ils devançaient les autres ?
 - Les participants qui n'ont pas avancé ou qui n'ont fait que quelques pas peuvent-ils faire entendre leur voix par ceux qui sont à l'avant ? Comment pouvaient-ils être entendus ?
 - Quelle est la position des filles, des garçons et des femmes par rapport aux autres dans la marche du pouvoir ?
 - La distance entre les participants symbolise les distances réelles ou les inégalités dans les communautés. Lesquelles sont-elles ? (socio-économique, culturel, rural/urbain, statut, etc.)
 - Quel est l'impact sur la protection de l'enfance ?
5. Discutez ensuite du fait que l'un de nos objectifs avec la Protection de l'enfance consiste à examiner l'espace entre les plus puissants et les plus vulnérables. Comment combler cet écart ?
 6. Demandez aux participants leurs idées sur ce que nous pouvons faire pour combler cet écart.
 7. Faites savoir aux participants que, lors de la prochaine section, nous discuterons des pratiques exemplaires en matière de protection de l'enfance et de ce que nous pouvons mettre en place pour accroître la sécurité et réduire l'impact de la vulnérabilité.



Personnages de la Marche du pouvoir

Hommes (6)

Travailleur social, homme, 55 ans	Propriétaire d'un magasin local et membre du gouvernement local, homme, 43 ans
Jeune migrant de Syrie, homme, 24 ans	Policier, homme, 60 ans
Étudiant universitaire, homme, handicapé et ayant besoin d'un fauteuil roulant, 20 ans	Homme sans abri qui vit dans la rue depuis plusieurs années, 35 ans



Femmes (6)

Femme médecin du Bangladesh, migrante, 35 ans	Enseignante, 62 ans
Mère célibataire veuve, mère de trois enfants âgés de 12, 6 et 2 ans, 44 ans	Femme Ministre de l'éducation, 32 ans
Chômeuse ayant des problèmes de santé à long terme, 50 ans	Diplômée universitaire récente, femme qui vient de commencer son premier emploi en tant que comptable, 24 ans



Garçons (6)

Enfant non accompagné en provenance du Cameroun, 13 ans	Garçon de la région, scolarisé et vivant dans une famille à revenu moyen, 7 ans
Garçon dont la mère est décédée récemment, fréquente l'école, 14 ans	Enfant fuyant la Syrie, garçon, voyage avec des membres de sa famille, 5 ans
Garçon d'une famille dont les parents sont au chômage et se battent pour fournir de la nourriture et des ressources à la famille, 15 ans	Enfant migrant d'Afghanistan, voyageant avec ses parents, garçon, 8 ans



Filles (6)

Fille en fuite d'Irak qui s'occupe de sa mère qui a subi un traumatisme important pendant la migration, 14 ans	Fille de Syrie, non accompagnée, victime de la traite des êtres humains, 15 ans
Fille d'école primaire, vit avec ses parents, famille à faible revenu, 10 ans	Fille migrante du Maroc, voyageant avec sa famille, 6 ans
Fille fuyant l'Afghanistan, mariée à un homme plus âgé, 13 ans	Fille de la région qui va à l'école et vit avec ses grands-parents qui sont une famille à revenu moyen, 7 ans



Annexe 1.3 : Signes de la VBG, conséquences et résilience - Étude de cas

Les groupes liront l'étude de cas et en présenteront ensuite les grandes lignes :

1. Quels sont les risques et les vulnérabilités auxquels les enfants sont confrontés ?
2. Quels sont les signes d'une VBG ?
3. Quels sont certains points de résilience pour les enfants ?

Étude de cas

Une famille est arrivée au centre d'accueil où vous travaillez. Il y a une mère, un père et quatre enfants ; un garçon de 14 ans, une fille de 13 ans, une petite fille de 4 ans et un petit garçon de 18 mois. La famille voyage en groupe avec sa famille élargie.

La famille vient de Syrie et ils ont payé un passeur pour les aider à se rendre en Europe. Ils indiquent que le voyage a été extrêmement difficile et qu'ils ont vu beaucoup de « choses horribles » en cours de route.

Une fois arrivée, la priorité de la famille était d'obtenir de la nourriture et des vêtements chauds. Maintenant que leurs besoins immédiats ont été satisfaits, les hommes sont partis à la recherche de plus d'informations sur les voyages, tandis que les femmes et les enfants sont allés se reposer dans un espace adapté aux enfants.

Le bébé de 18 mois rit et joue avec des jouets. Il sourit et échange avec ses frères et sœurs et les autres enfants. La petite fille de 4 ans est timide et ne semble parler à personne, même à sa famille. À un moment donné, sa mère sort pour parler à quelqu'un. La petite fille remarque que sa mère est partie et commence à paniquer. La mère revient et la fillette est réconfortée.

Le garçon de 14 ans semble s'ennuyer. Il parle un peu anglais et vous dit qu'il veut aller chercher son père.

La fille de 13 ans joue avec d'autres enfants. Puis elle se lève et demande si quelqu'un peut l'emmener aux toilettes. Les femmes répondent qu'elles sont fatiguées et qu'elle doit y aller seule. Elle a l'air nerveuse.



Annexe 1.4 : Croyances et attitudes fondamentales¹⁴

Cet ensemble de questions aide les participants à examiner leurs croyances et leurs attitudes à l'égard de la violence basée sur le genre chez les enfants et les jeunes.

Demandez au groupe de se lever et de désigner un côté de la salle comme étant d'accord et l'autre comme étant en désaccord.

Lisez les énoncés suivants :

Énoncé*	D'accord	Pas d'accord
Les enfants ont quelque chose à offrir à la communauté	X	
La violence basée sur le genre peut être la faute de la victime		X
Les enfants et les jeunes devraient garder le silence et ne pas parler de la VBG		X
La violence basée sur le genre est toujours la faute de l'agresseur	X	
Les enfants et les jeunes qui sont victimes de VBG sont sales et fichus		X
Il est de ma responsabilité de tenir les adultes et les prestataires de soins responsables lorsqu'ils font des reproches aux enfants et aux jeunes victimes de violence basée sur le genre	X	
L'abus sexuel ne cause pas l'homosexualité		X
Faire ressentir de la honte et de la culpabilité à un enfant victime de VBG est parfois acceptable		X
Je suis responsable de soutenir un enfant ou un jeune victime de VBG, peu importe ce que la communauté en pense	X	
Un enfant peut inventer délibérément des histoires sur la VBG		X
Les enfants peuvent être victimes d'abus sexuels de la part de proches parents	X	
Les enfants et les jeunes méritent de la gentillesse et des soins s'ils ont été victimes de VBG et c'est ma responsabilité	X	
Il est de ma responsabilité d'être conscient de mes attitudes et croyances envers les enfants et la VBG, et d'en parler à mon superviseur si je condamne ou juge	X	
Les enfants et les jeunes victimes de VBG NE PEUVENT PAS guérir, se rétablir et mener une vie normale		X

*La réponse espérée est marquée d'un X. Selon la position des participants, discutez de leurs pensées et de leurs sentiments sur les énoncés, et des raisons pour lesquelles ils ont choisi de se tenir où ils sont.

¹⁴ Adapté des lignes directrices de l'IRC « Caring for Child Survivors of Sexual Abuse Guidelines for health and psychosocial service providers in humanitarian settings ». 2019.



Terre des hommes

Helping children worldwide.



Annexe 1.5 : Mesure pré et post-test de la formation

Nom :	
Date :	
Pré/post-test :	

Veuillez placer un ✓ à côté de la bonne réponse pour chaque question.

En 2017, combien de mineurs non accompagnés sont arrivés en Grèce, en Italie et en Bulgarie ?	
33 000 <input type="checkbox"/>	20 000 <input type="checkbox"/>
45 000 <input type="checkbox"/>	10 000 <input type="checkbox"/>

Qu'est-ce qui peut rendre un enfant ou un jeune vulnérable à la violence basée sur le genre ?
<input type="checkbox"/> Antécédents de santé mentale
<input type="checkbox"/> Traumatisme antérieur ou continu
<input type="checkbox"/> Séparation des adultes protecteurs
<input type="checkbox"/> Tout ce qui précède

Le genre et le sexe signifient la même chose	
Vrai <input type="checkbox"/>	Faux <input type="checkbox"/>

Les garçons ne peuvent pas être des victimes de la violence basée sur le genre car elle ne s'applique qu'aux femmes et aux filles	
Vrai <input type="checkbox"/>	Faux <input type="checkbox"/>

Qu'est-ce que la violence basée sur le genre ?
<input type="checkbox"/> Violence à l'égard des femmes et des filles
<input type="checkbox"/> Tout acte nuisible qui cause ou est susceptible de causer un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques à une personne en raison de son sexe.
<input type="checkbox"/> Violence fondée sur les différences sexuelles entre les hommes et les femmes
<input type="checkbox"/> Tout ce qui précède

Qui sont les Enfants et jeunes migrants ?
<input type="checkbox"/> Toute personne âgée de moins de 24 ans qui a quitté volontairement son pays pour se rendre dans un autre pays
<input type="checkbox"/> Un enfant ou un jeune qui a migré pour diverses raisons, volontairement ou involontairement, à l'intérieur d'un pays ou d'un pays à l'autre, avec ou sans ses parents ou d'autres personnes s'occupant principalement de lui.
<input type="checkbox"/> Un enfant ou un jeune qui a été déplacé à la suite d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle ; un enfant qui se déplace avec ses parents ou qui migre seul ; et un enfant victime de la traite des êtres humains.
<input type="checkbox"/> Tout ce qui précède

Lorsque vous répondez à un enfant ou à un jeune victime de violence basée sur le genre, vous devez :



<input type="checkbox"/> Promettre la confidentialité pour protéger son intérêt supérieur
<input type="checkbox"/> Posez autant de questions que possible pour vous assurer de bien comprendre ce qu'il s'est passé
<input type="checkbox"/> Être soutenant, réconfortant, encourageant et valorisant pour l'enfant ou le jeune
<input type="checkbox"/> Ne signaler la VBG que si l'enfant vous en donne l'autorisation

Réponses

En 2017, combien de mineurs non accompagnés sont arrivés en Grèce, en Italie et en Bulgarie ?	
33 000 <input type="checkbox"/>	20 000 <input checked="" type="checkbox"/>
45 000 <input type="checkbox"/>	10 000 <input type="checkbox"/>

Qu'est-ce qui peut rendre un enfant ou un jeune vulnérable à la violence basée sur le genre ?
<input type="checkbox"/> Antécédents de santé mentale
<input type="checkbox"/> Traumatisme antérieur ou continu
<input type="checkbox"/> Séparation des adultes protecteurs
<input checked="" type="checkbox"/> Tout ce qui précède

Le genre et le sexe signifient la même chose	
Vrai <input type="checkbox"/>	Faux <input checked="" type="checkbox"/>

Faux : Le sexe fait référence aux différences biologiques telles que les chromosomes, les profils hormonaux, les organes sexuels internes et externes. Le genre décrit les caractéristiques qu'une société ou une culture définit comme étant masculines ou féminines.

Les garçons ne peuvent pas être des victimes de la violence basée sur le genre car elle ne s'applique qu'aux femmes et aux filles	
Vrai <input type="checkbox"/>	Faux <input checked="" type="checkbox"/>

Les garçons peuvent être victimes de la violence basée sur le genre, comme les femmes et les filles.

Qu'est-ce que la violence basée sur le genre ?
<input type="checkbox"/> Violence à l'égard des femmes et des filles
<input checked="" type="checkbox"/> Tout acte nuisible qui cause ou est susceptible de causer un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques à une personne en raison de son sexe.
<input type="checkbox"/> Violence fondée sur les différences sexuelles entre les hommes et les femmes
<input type="checkbox"/> Tout ce qui précède

Qui sont les Enfants et jeunes migrants ?
<input type="checkbox"/> Toute personne âgée de moins de 24 ans qui a quitté volontairement son pays pour se rendre dans un autre pays
<input type="checkbox"/> Un enfant ou un jeune qui a migré pour diverses raisons, volontairement ou involontairement, à l'intérieur d'un pays ou d'un pays à l'autre, avec ou sans ses parents ou d'autres personnes s'occupant principalement de lui.
<input type="checkbox"/> Un enfant ou un jeune qui a été déplacé à la suite d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle ; un enfant qui se déplace avec ses parents ou qui migre seul ; et un enfant victime de la traite des êtres humains.
<input checked="" type="checkbox"/> Tout ce qui précède

Lorsque vous répondez à un enfant ou à un jeune victime de violence basée sur le genre, vous



devez :

- Promettre la confidentialité pour protéger son intérêt supérieur
- Posez autant de questions que possible pour vous assurer de bien comprendre ce qu'il s'est passé
- Être soutenant, réconfortant, encourageant et valorisant pour l'enfant ou le jeune
- Ne signaler la VBG que si l'enfant vous en donne l'autorisation

La principale leçon à tirer de cette question est qu'il se peut que nous devons suivre les lignes directrices en matière de signalement obligatoire et que nous ne soyons pas en mesure de promettre la confidentialité. Cela souligne également que ce n'est peut-être pas notre rôle d'interroger l'enfant ou le jeune et d'obtenir de plus amples détails, car c'est le rôle d'un spécialiste.

Annexe 1.6 : Évaluation de la formation

Comme nous approchons de la fin de la formation, nous aimerions que vous participiez à une évaluation finale en répondant aux questions ci-dessous.

Veuillez entourer la réponse la plus appropriée à chacune des questions, sachant l'utilisation du code du visage souriant indique dans quelle mesure vous avez apprécié les éléments énumérés ci-dessous:

A. Objectifs de la formation				
1.	J'ai reçu suffisamment d'informations sur les objectifs de la formation avant mon arrivée			
2.	La formation a couvert les sujets sur lesquels j'avais besoin d'apprendre			
3.	Les objectifs de la formation ont été atteints			

B. Planification de la formation				
4.	Je pense que le contenu de la formation a pris en compte ce que les participants ont jugé important d'apprendre			

C. Méthodes de la formation				
5.	J'ai trouvé que les différentes méthodes de formation énumérées ci-dessous ont été pertinentes et de bonne qualité			
	a. Animation/PowerPoint			
	b. Travail de groupe			
	c. Discussion de groupe			



	d. Jeu de rôle			
	e. Modélisation			
	f. Vidéo			
	g. Énergisants/jeux			
	h. Examen/révision			
6.	Le langage utilisé lors de la session de formation était facile à comprendre			
7.	La traduction, le cas échéant, était exacte			

D. Ambiance de la formation

8.	L'ambiance pendant la formation a favorisé le processus d'apprentissage			
9.	La formation a favorisé le travail d'équipe et la coopération entre les participants			

E. Animateur(s):

10.	Le(s) animateur(s) possède(nt) des connaissances suffisantes			
11.	Le(s) animateur(s) communique(nt) bien			
12.	Le(s) animateur(s) est/sont ouvert(s), honnête(s) et équitable(s) envers tous			

Veillez écrire tout autre commentaire que vous pourriez avoir au sujet de la formation :



Annexe 2 : Documents pour les participants

- 2.0 Programme de la formation
- 2.1 Définitions
- 2.2 Protection de l'enfance et sauvegarde
- 2.3 VBG : Quels sont les signes ? Quelles en sont les conséquences ?
- 2.4 Prévention de la violence basée sur le genre - Évaluation des risques et analyse du contexte
- 2.5 Risques de VBG et atténuation/prévention
- 2.6 Réflexions de fin de journée
- 2.7 Réagir à la violence basée sur le genre
- 2.8 Gestion de cas, renvoi vers les bons intervenants et signalement
- 2.9 Traumatisme indirect/secondaire et prendre soin de soi

**Document 2.0 : Programme de la formation****Formation : Jour 1**

Calendrier	Module
09h00-10h30	Module 1 : Accueil et présentations Module 2 : Violence basée sur le genre et Enfants et jeunes migrants
Pause	
10h45-13h00	Module 2 : Violence basée sur le genre et Enfants et jeunes migrants - suite Module 3 : Protection de l'enfance et sauvegarde
Lunch :	
14h00-15h30	Module 4 : Signes et impact de la violence basée sur le genre Module 5 : Prévention de la violence basée sur le genre Évaluation des risques et renforcement de la protection
Pause	
15h45-17h00	Module 6 : Atténuation des risques et planification des mesures à prendre Réflexions de fin de journée
Fin de la journée	



Formation : Jour 2

Calendrier	Module
09h00-10h30	Accueil et récapitulatif du jour 1 Module 7 : Réagir à la violence basée sur le genre
Pause	
10h45-13h00	Module 7 : Réagir à la violence basée sur le genre - suite Module 8 : Gestion de cas, renvoi vers les bons intervenants et signalement
Lunch :	
14h00-15h30	Module 9 : Traumatisme indirect et secondaire et prendre soin de soi
Pause	
15h45-17h00	Synthèse et prochaines étapes Utilisation du Child Hub Post-test et évaluation
Fin de la journée	



Document 2.1 Définitions

Enfants et jeunes migrants

Qu'est-ce qu'un enfant ? L'article premier de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) définit l'enfant comme « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ». 4 Le Comité des droits de l'enfant, organe de surveillance de la Convention, a encouragé les États à revoir l'âge de la majorité si celui-ci est fixé au-dessous de 18 ans et à relever le niveau de protection pour tous les enfants de moins de 18 ans. Les mineurs sont considérés comme incapables d'évaluer et de comprendre les conséquences de leurs choix et de donner un consentement éclairé, en particulier pour les actes sexuels.¹⁵

Qu'est-ce qu'un jeune ? Un jeune est défini comme étant les personnes âgées de 16 à 24 ans.

Les enfants non accompagnés (également appelés mineurs non accompagnés) sont des enfants qui ont été séparés de leurs deux parents ou d'autres proches et qui ne sont pas pris en charge par un adulte qui, selon la loi ou la coutume, est responsable de cette mission.¹⁶

Enfants et jeunes migrants

Un enfant ou un jeune migrant est un enfant ou un jeune qui se déplace pour diverses raisons, volontairement ou involontairement, à l'intérieur d'un pays ou d'un pays à l'autre, avec ou sans ses parents ou d'autres personnes s'occupant principalement de lui. Il s'agit notamment des enfants déplacés par les conflits et les catastrophes naturelles, des enfants qui se déplacent avec leurs parents ou qui émigrent seuls (par exemple, pour avoir de meilleures perspectives de vie, chercher du travail ou des études ou échapper à des situations d'exploitation ou de violence dans leur foyer), et des enfants victimes de la traite des êtres humains.¹⁷

Qu'est-ce qu'un migrant ?

Le terme **migrant**, tel que défini par l'OIM, désigne « toute personne qui franchit ou a franchi une frontière internationale ou qui s'est déplacée à l'intérieur d'un État depuis son lieu de résidence habituelle, indépendamment (1) de son statut juridique ; (2) du caractère volontaire ou non du déplacement ; (3) des causes du déplacement ; ou (4) de la durée du séjour »¹⁸

Le **trafic illicite de migrants** est « un trafic en vue d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage financier ou autre avantage matériel de l'entrée illégale d'une personne dans un État partie dont elle n'est ni ressortissante ni résidente permanente ».130 La traite des êtres humains est « le

¹⁵ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action: Reducing Risk, Promoting Resilience and Aiding Recovery (2015), p. 323

¹⁶ International Committee of the Red Cross, Inter-agency Guiding Principles on Unaccompanied and Separated Children (2004), p. 13

¹⁷ Initiative for Child Rights in the Global Compacts, Recommendations for protecting, promoting and implementing the human rights of children on the move in the proposed global compacts, 2017.

¹⁸ IOM, Key Migration Terms (2011), <https://www.iom.int/key-migration-terms>.



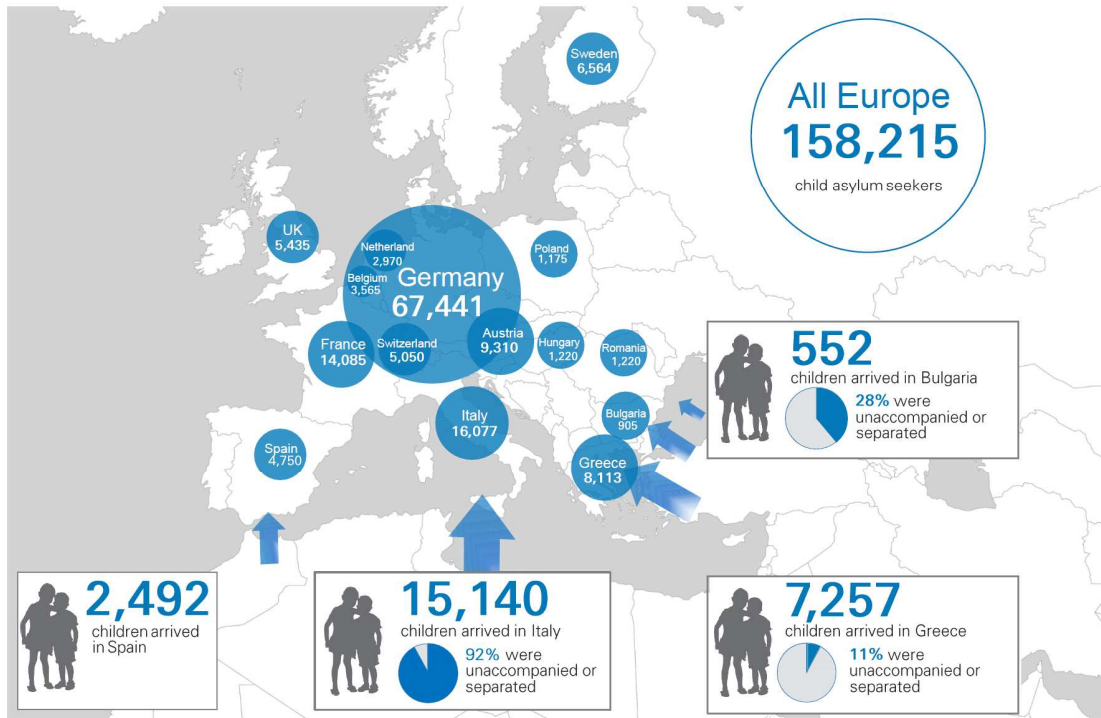
recrutement, le transfert ou l'accueil de personnes, par la force ou d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude ou par abus de pouvoir, en vue de l'exploitation ».¹⁹

Où vont-ils ?

Child Asylum Seekers in Europe by Country of Destination

January to September 2017

Refugee and Migrant Situation in Europe



Source: Eurostat, Hellenic Police; Italian Ministry of Interior; Bulgarian Ministry of Interior and Spanish Ministry of Interior.

Qu'est-ce que le genre ?

Définition du genre :²⁰



¹⁹ United Nations Office on Drugs and Crime, United Nations Convention Against Transnational Organized Crime and the Protocols Thereto (2003), p. 54.

²⁰ IFRC Sexual and Gender-based violence: A two-day psychosocial training: Training Guide. 2015



Définition du sexe :

Le terme sexe désigne les caractéristiques biologiques des hommes et des femmes. Ces caractéristiques sont congénitales (c.-à-d. celles avec lesquelles on naît) et leurs différences se limitent aux fonctions physiologiques de reproduction.²¹

Qu'est-ce que la violence basée sur le genre ?

La violence liée au genre désigne « tout acte perpétré contre la volonté d'une personne sur la base de normes genrées et de relations de pouvoir inégales. Elle englobe les menaces de violence et de coercition. Elle touche les femmes, les filles, les hommes et les garçons ».²²

La **violence basée sur le genre** est « un terme générique pour tout acte nuisible qui est perpétré contre la volonté d'une personne et qui est fondé sur des différences socialement attribuées (c.-à-d., le genre) entre les hommes et les femmes. L'expression « **violence basée sur le genre** » est principalement utilisée pour souligner le fait que les différences de pouvoir structurelles et genrées entre les hommes et les femmes dans le monde entier exposent les femmes à de multiples formes de violence. Comme convenu dans la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (1993), cela comprend les actes qui infligent un préjudice ou des souffrances physiques, mentales ou sexuelles, les menaces de tels actes, la contrainte et autres privations de liberté, que ce soit en public ou dans la vie privée. Le terme est également utilisé par certains acteurs pour décrire certaines formes de violence sexuelle contre les hommes et/ou de violence ciblée contre les populations LGBTI, dans les cas où il fait référence à la violence liée à des normes genrées de masculinité et/ou d'identité de genre inéquitables. »²³

Le terme VBG est le plus souvent utilisé pour souligner comment l'inégalité systémique entre les hommes et les femmes agit comme une caractéristique unificatrice et fondamentale de la plupart des formes de violence perpétrées à l'encontre des femmes et des filles. Ce terme est également de plus en plus utilisé par certains acteurs pour souligner les dimensions genrées de certaines formes de violence contre les hommes et les garçons, en particulier certaines formes de violence sexuelle commises dans le but explicite de renforcer les normes inéquitables de masculinité et de féminité. Enfin, ce terme est également utilisé par certains acteurs pour décrire la violence perpétrée contre les lesbiennes, les gays, les bisexuels, les transgenres, les intersexuels et les personnes qui s'interrogent (LGBTIQ). Violence qui, selon le HCDH, est « motivée par le désir de punir ceux qui sont considérés comme défiant les normes genrées ». ²⁴

Types les plus courants de VBG chez les enfants et les jeunes

L'**abus sexuel** désigne « l'intrusion physique de nature sexuelle, réelle ou menaçante, que ce soit par la force ou dans des conditions inégales ou coercitives ».²⁵

²¹ Ibid

²² UNHCR, <https://www.unhcr.org/sexual-and-gender-based-violence.html>

²³ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action: Reducing Risk, Promoting Resilience and Aiding Recovery (2015), p. 322.

²⁴ IASC, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Actions, 2015

²⁵ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 322



Le terme **abus pédosexuel** est généralement utilisé pour désigner toute activité sexuelle entre un enfant et un membre de sa famille proche (inceste) ou entre un enfant et un adulte ou un enfant plus âgé ne faisant pas partie de la famille. Elle implique soit la force ou la coercition explicite, soit, dans les cas où le consentement ne peut être donné par la victime en raison de son jeune âge, la force implicite.²⁶

La **violence psychologique ou psychologique** est le fait d'infliger une douleur ou une blessure mentale ou émotionnelle. Exemples : menaces de violence physique ou sexuelle, intimidation, humiliation, isolement forcé, exclusion sociale, harcèlement, harcèlement verbal, attention non désirée, remarques, gestes ou mots écrits de nature sexuelle et/ou menaçante, destruction d'objets chers, etc. Le « harcèlement sexuel » est inclus dans cette catégorie de VBG.²⁷

L'**exploitation sexuelle des enfants** comprend l'exploitation des enfants à des fins de prostitution, définie à l'article 2 du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (2000) comme « l'utilisation d'un enfant pour des activités sexuelles contre rémunération ou toute autre forme de contrepartie ». ²⁸

La **violence sexuelle** comprend « au moins le viol/la tentative de viol, l'abus sexuel et l'exploitation sexuelle ». La violence sexuelle est « tout acte sexuel, toute tentative d'obtenir un acte sexuel, tous commentaires ou avances sexuels non désirés ou tout acte de trafic de la sexualité d'une personne, en utilisant la contrainte, la menace de préjudice ou la force physique, par toute personne, quel que soit son lien avec la victime, dans tout contexte, notamment à la maison et au travail ». La violence sexuelle prend de nombreuses formes, notamment le viol, l'esclavage sexuel et/ou la traite des êtres humains, la grossesse forcée, le harcèlement sexuel, l'exploitation et/ou les abus sexuels et l'avortement forcé.²⁹

Mariage forcé et mariage d'enfants (aussi appelé mariage précoce). Le mariage forcé est le mariage d'une personne contre son gré. Le mariage d'enfants est un mariage formel ou une union informelle avant l'âge de 18 ans. Remarque : Même si certains pays autorisent le mariage avant l'âge de 18 ans, les normes internationales relatives aux droits de l'homme les classent dans la catégorie des mariages d'enfants, estimant que les moins de 18 ans ne sont pas en mesure de donner leur consentement éclairé. Par conséquent, le mariage d'enfants est une forme de mariage forcé car les enfants n'ont pas la capacité juridique d'accepter de telles unions.³⁰

Le **viol** est une pénétration physique forcée ou contrainte - même si la contrainte est légère - du vagin, de l'anus ou de la bouche avec un pénis ou une autre partie du corps. Il comprend également la pénétration du vagin ou de l'anus avec un objet. Le viol comprend le viol conjugal et le viol anal/sodomie. Cette tentative est connue sous le nom de tentative de viol. Le viol d'une personne par deux auteurs ou plus est connu sous le nom de viol collectif.³¹

²⁶ IFRC Sexual and Gender-based violence: A two-day psychosocial training: Training Guide. 2015

²⁷ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 321

²⁸ World Health Organization, Technical Brief

²⁹ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 322

³⁰ IFRC Sexual and Gender-based violence: A two-day psychosocial training: Training Guide. 2015

³¹ Ibid.



L'**agression sexuelle** est toute forme de contact sexuel non consensuel qui n'entraîne pas ou n'inclut pas la pénétration. Il peut s'agir, par exemple, d'une tentative de viol, d'un baiser, d'une caresse ou d'un toucher non désiré des organes génitaux et des fesses.³²

Le **harcèlement sexuel** consiste en des avances sexuelles non désirées, des demandes de faveurs sexuelles et d'autres comportements verbaux ou physiques de nature sexuelle.³³

La **mutilation génitale féminine (MGF)** renvoie à toutes les procédures impliquant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux féminins externes ou d'autres lésions aux organes génitaux féminins pour des raisons non médicales.³⁴

La **violence physique** est un acte de violence physique qui n'est pas de nature sexuelle. Par exemple, frapper, gifler, étouffer, couper, bousculer, brûler, tirer ou utiliser une arme, une attaque à l'acide ou tout autre acte qui cause de la douleur, de l'inconfort ou des blessures.³⁵

La **traite des êtres humains** est « ... le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus de pouvoir ou d'une situation de vulnérabilité ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre personne, à des fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues, la servitude ou le prélèvement d'organes. »³⁶

Déni de ressources, d'opportunités ou de services : Le déni de l'accès légitime aux ressources/biens économiques ou aux moyens de subsistance, à l'éducation, à la santé ou à d'autres services sociaux. Il peut s'agir, par exemple, d'une veuve empêchée de recevoir un héritage, d'un revenu pris de force par un partenaire intime ou un membre de la famille, d'une femme empêchée d'utiliser des contraceptifs, d'une fille empêchée d'aller à l'école, etc. L'abus économique est inclus dans cette catégorie. Certains actes de détention peuvent également relever de cette catégorie.³⁷

Le **travail domestique forcé** désigne les situations dans lesquelles des personnes sont contraintes de travailler par la violence ou l'intimidation, ou par des moyens plus subtils tels que l'accumulation de dettes, la rétention de papiers d'identité ou des menaces de dénonciation aux autorités d'immigration.³⁸

³² Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 322

³³ Ibid.

³⁴ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 321

³⁵ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 322

³⁶ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 322

³⁷ Inter-Agency Standing Committee, Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action, p. 321

³⁸ https://www.ilo.org/global/topics/forced-labour/news/WCMS_237569/.../index.htm

Document 2.2 : Protection de l'enfance et sauvegarde

Que sont les droits de l'enfant ?

L'accord international le plus important qui garantit les droits des enfants, y compris le droit à la protection, est la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE) de 1989.

Le document complet se trouve à l'adresse :

https://downloads.unicef.org.uk/wp-content/uploads/2010/05/UNCRC_united_nations_convention_on_the_rights_of_the_child.pdf?ga=2.269208754.210365770.1560956883-869678471.1560956883

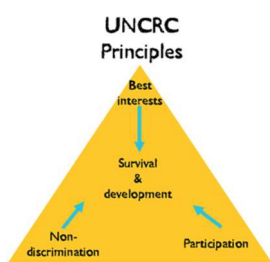
Qu'est-ce que la protection de l'enfance ?

La définition de la protection de l'enfance, telle que convenue par le Groupe de travail sur la protection de l'enfance, est « la prévention de la maltraitance, de la négligence, de l'exploitation et de la violence à l'égard des enfants, et les mesures prises pour y faire face. » Ainsi, la protection de l'enfance n'est pas la protection de tous les droits de l'enfant, mais renvoie plutôt à un sous-ensemble de ces droits.

La protection de l'enfance dans les situations d'urgence comprend des activités spécifiques menées par les acteurs de la protection de l'enfance, qu'ils soient nationaux ou communautaires, et/ou par le personnel humanitaire appuyant les capacités locales. Elle comprend également des activités dans d'autres secteurs humanitaires qui ont pour effet d'améliorer la sécurité des enfants, même lorsque ce n'est pas leur but spécifique.

Principes directeurs de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE)

Quatre grands principes (voir schéma ci-dessous) guident toute intervention auprès des enfants dans tous les contextes. Ils sont essentiels pour comprendre comment mettre pleinement en œuvre la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Ils fournissent les moyens par lesquels les articles de fond sont interprétés et réalisés. Conformément au principe de l'indivisibilité des droits de l'homme, chacun des principes directeurs doit être examiné parallèlement à chaque article.



Le respect de ces principes est particulièrement difficile lorsqu'il s'agit d'intervenir dans des contextes complexes, car c'est à ce moment qu'il y a de nombreuses priorités concurrentes et que la possibilité d'ignorer ces principes augmente.

Survie et développement

Les enfants ont le droit d'être protégés et d'avoir la possibilité de se développer mentalement, émotionnellement, physiquement et spirituellement.

Non-discrimination

Tout le monde doit être traité sur un pied d'égalité, indépendamment de facteurs tels que le sexe, la race, la religion ou l'appartenance ethnique.

Intérêt supérieur de l'enfant

L'intérêt supérieur de l'enfant est la préoccupation première, ce qui signifie qu'il faut penser d'abord aux enfants, dans toutes lois ou toutes actions.

Participation

Les enfants ont le droit d'être entendus et de faire connaître leurs opinions sur les questions qui les concernent.

Qu'est-ce que la sauvegarde ?

Terres des hommes définit la sauvegarde comme « la responsabilité qui incombe aux organisations de s'assurer que leur personnel, leurs opérations et leurs programmes ne nuisent pas aux enfants, c'est-à-dire qu'ils n'exposent pas les enfants à des risques de maltraitance et d'abus et que toute préoccupation de l'organisation concernant la sécurité des enfants dans les communautés où ils travaillent, soit signalée aux autorités appropriées ».

Il s'agit à la fois d'actions préventives visant à réduire au minimum les risques de dommages et d'actions réactives visant à garantir que les incidents susceptibles de se produire soient traités de manière appropriée. La sauvegarde implique un devoir de protection plus large à l'égard des enfants plutôt que de se contenter de défendre leur droit à la protection (tel que défini dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, 1989) - mais elle concerne principalement la maltraitance et le bien-être, plutôt que la promotion et la protection des droits des enfants en général.

Principes de la protection de l'enfance

Principe 1 : Évitez d'exposer les personnes à d'autres préjudices en raison de vos actions

Principe 2 : Garantissez l'accès des individus à une assistance impartiale

Principe 3 : Protégez les personnes contre les dommages physiques et psychologiques résultant de la violence et de la coercition

Principe 4 : Aidez les personnes à faire valoir leurs droits, à avoir accès aux recours disponibles et à se remettre des effets de la violence

Principe 5 : Renforcez les systèmes de protection de l'enfance

Principe 6 : Renforcez la résilience des enfants dans l'action humanitaire

Normes de protection contre la violence basée sur le genre

Tous les enfants sont informés et protégés contre la violence sexuelle et la violence basée sur le genre et ont accès à des services d'intervention adaptés à leur âge, leur sexe, leur stade de développement, leur handicap et leur contexte culturel/religieux.

Les actions clés sur lesquelles il convient de se concentrer comprennent :

3. Préparation

- Collaborer et se coordonner avec les groupes de coordination et les acteurs de la VBG
- Collecter et analyser des informations sur les risques existants de violence basée sur le genre et de violence sexuelle



- Cartographier les types et les capacités des prestataires de services formels et informels existants

4. Réponse

A. Atténuation des risques

- Renforcer la capacité des communautés à identifier et à traiter les risques de VBG/VS
- Surveiller et traiter régulièrement les risques de VBG/VS

B. Réponse

- Élaborer/renforcer et mettre à jour régulièrement les voies d'orientation
- Renforcer la capacité des prestataires de services formels et informels à fournir des services adaptés aux enfants
- Services de gestion de cas complets et appropriés
- Assurer une protection de remplacement, conformément à la législation et aux politiques nationales
- Fournir des informations sur les droits et les possibilités de signalement

C. Prévention

- Autonomiser et soutenir les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux par le biais de l'éducation et de la formation
- Travailler avec les communautés, les familles et les jeunes pour s'attaquer aux normes sociales et culturelles qui sous-tendent la VBG/VS



Document 2.3 : VBG : Quels sont les signes ? Quelles en sont les conséquences?

Exercice : Qui est le plus risque ?

Cette fiche contient un certain nombre de scénarios courts. Dans vos groupes, examinez chaque situation et :

1. Décidez si vous pensez que l'enfant est à risque, et pourquoi.
2. Classez l'ordre des scénarios en fonction du risque - du plus risqué au moins risqué.

Scénario :

1. Un garçon de 17 ans voyageant avec un ami âgé de 19 ans.
2. Un garçon de 13 ans voyageant avec son oncle et plusieurs autres jeunes hommes.
3. Une fillette sourde de 10 ans voyageant avec sa mère.
4. Une fillette de 3 ans voyageant avec son père et sa mère enceinte.
5. Une fillette de 3 ans voyageant avec son père et sa mère (qui n'est pas enceinte).
6. Un garçon de 7 ans qui a un handicap physique et qui voyage avec ses frères et sœurs, sa mère, son père et sa grand-mère.
7. Une fillette de 7 ans voyageant avec sa mère et d'autres membres de sa famille élargie et amis.
8. Une fillette de 15 ans voyageant avec son père seul.
9. Une jeune fille de 15 ans voyageant avec son père et plusieurs autres membres de sa famille, dont une tante.

Vulnérabilité et risque de VBG

La **VULNÉRABILITÉ** correspond aux caractéristiques ou circonstances qu'une personne possède ou dans lesquelles elle se trouve, et qui peuvent la rendre susceptible de subir un préjudice.

Le **RISQUE** est lié à la nature du préjudice lui-même et à la probabilité que le risque se manifeste. Cela inclut la prise en compte des influences protectrices.

Par exemple : Un enfant handicapé peut être très vulnérable aux mauvais traitements, mais s'il a une famille aimante et un bon réseau de soutien, il peut être à faible risque. Un enfant qui vit avec sa famille et va à l'école peut être considéré comme moins vulnérable, mais si son père boit et est violent, l'enfant risque fort d'être victime de violence et de négligence.

Il est important que toutes les personnes qui travaillent avec les enfants ou qui entrent en contact avec eux soient en mesure d'identifier rapidement les enfants qui risquent d'être maltraités ou qui ont besoin d'une évaluation ou d'un soutien supplémentaire.

Signes avant-coureurs

Soyez à l'affût de l'un ou l'autre des **indicateurs suivants**, car ils peuvent être un signe que l'enfant est en danger et a besoin de protection. Dans ces cas, vous devez consulter une organisation pour enfants plus spécialisée ou renvoyer vers un intervenant compétent afin qu'une évaluation plus détaillée de l'enfant puisse être faite :

1. Dans toute situation où il y a un signe ou un signalement d'abus physique ou sexuel (par exemple ecchymoses, infections, etc.)



2. Lorsqu'un enfant semble avoir peur de ses parents ou d'autres adultes avec lesquels il voyage
3. Les enfants qui voyagent seuls ou en groupe, mais sans adultes
4. Les enfants qui voyagent avec des adultes avec lesquels ils n'ont aucun lien de parenté et qui ne sont pas accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal
5. Lorsque les parents semblent ne pas se soucier de ou ne pas savoir où se trouvent leurs enfants, ou de leur bien-être
6. Les enfants qui ont faim ou qui n'ont pas de vêtements appropriés - et le parent n'essaie pas d'obtenir de l'aide
7. Les enfants malades dont le parent refuse le traitement médical
8. Les parents qui sont agressifs physiquement ou verbalement avec leurs enfants - surtout si l'enfant est plus jeune
9. Si un enfant demande à être séparé de sa famille
10. Si un enfant dit qu'il est malheureux / maltraité.

Signes de violence basée sur le genre

Chez les enfants et les jeunes, nous pouvons observer les signes physiques et sociaux de VBG suivants :

Signes physiques

- Douleur, changement de couleur, plaies, coupures, saignements ou pertes dans les organes génitaux, l'anus ou la bouche ;
- Douleur persistante ou récurrente pendant la miction et/ou les selles ;
- Accidents d'incontinence non liés à l'apprentissage de la propreté ;
- Perte ou gain de poids ;
- Manque de soins personnels.
- Émotionnel et comportemental

Signes sociaux

- Un enfant voyageant avec des adultes qui ne semblent pas avoir de lien de parenté avec lui.
- Une fille voyageant avec un groupe d'hommes ou de garçons plus âgés.
- Des enfants se réunissant seuls avec un travailleur humanitaire à des moments bizarres.
- Un enfant ayant soudainement accès à de l'argent inexplicé, à des cadeaux, à de l'aide supplémentaire, etc. (cela pourrait indiquer qu'il a été victime de rapports sexuels forcés, transactionnels ou de survie)

Signes comportementaux et émotionnels : Enfants de 5 à 9 ans³⁹

- Pleurer, gémir, crier plus que d'habitude.
- S'accrocher ou s'attacher de façon inhabituelle aux personnes qui s'occupent d'eux.

³⁹ Caring for Child Survivors of Sexual Abuse Guidelines for health and psychosocial service providers in humanitarian settings (IRC) 2019.



- Refuser de quitter des lieux « sûrs ».
- Difficulté à dormir ou, au contraire, dormir constamment.
- Perte de la capacité de converser, perte du contrôle de la vessie et autres régressions développementales.
- Manifester des connaissances ou de l'intérêt pour des actes sexuels inappropriés à leur âge.
- Peur de certaines personnes, de certains lieux ou de certaines activités, ou d'être attaqué.
- Se comporter comme un bébé (faire pipi au lit ou vouloir que les parents les habillent).
- Refus soudain d'aller à l'école.
- Le fait de toucher beaucoup leurs parties intimes.
- Éviter la famille et les amis ou, de façon générale, se tenir à l'écart.
- Refuser de manger ou vouloir manger tout le temps.

Signes comportementaux et émotionnels : Jeunes de 10 à 19 ans⁴⁰

- Dépression (tristesse chronique), pleurs ou engourdissement émotionnel.
- Cauchemars ou troubles du sommeil.
- Problèmes à l'école ou évitement de l'école.
- Montrer de la colère ou exprimer des difficultés dans ses relations avec ses pairs, se battre avec les autres, désobéir ou manquer de respect à l'autorité.
- Adopter un comportement d'évitement, y compris l'éloignement de la famille et des amis.
- Comportement autodestructeur (drogues, alcool, auto-mutilations).
- Évolution dans les résultats scolaires.
- Avoir des problèmes d'alimentation, comme manger tout le temps ou ne pas vouloir manger.
- Pensées ou tendances suicidaires.
- Auto-mutilation
- Parler d'abus, avoir des flashbacks d'abus.

Approche axée sur les victimes et fondée sur les forces

L'approche centrée axée sur la victime⁴¹ reconnaît le fait que chaque personne est unique, réagit différemment à la violence sexuelle et basée sur le genre, et a des besoins différents. Cette approche favorise le respect des droits des victimes en les plaçant au centre du système de soutien. L'approche axée sur les victimes devrait être appliquée par tous ceux qui sont en contact avec les victimes, quel que soit leur rôle dans la communauté ou leur position professionnelle.

- Faites preuve de respect en témoignant d'attention, en traitant la victime avec dignité et en respectant les décisions de la victime.

- Respectez la confidentialité.

- Assurez la sécurité de la victime.

- Appliquez ces principes sans discrimination.

Une approche fondée sur les forces se concentre sur les forces et la résilience des enfants et des jeunes, et pas seulement sur les défis et les risques auxquels ils ont été confrontés.

⁴⁰ Caring for Child Survivors of Sexual Abuse Guidelines for health and psychosocial service providers in humanitarian settings (IRC) 2019.

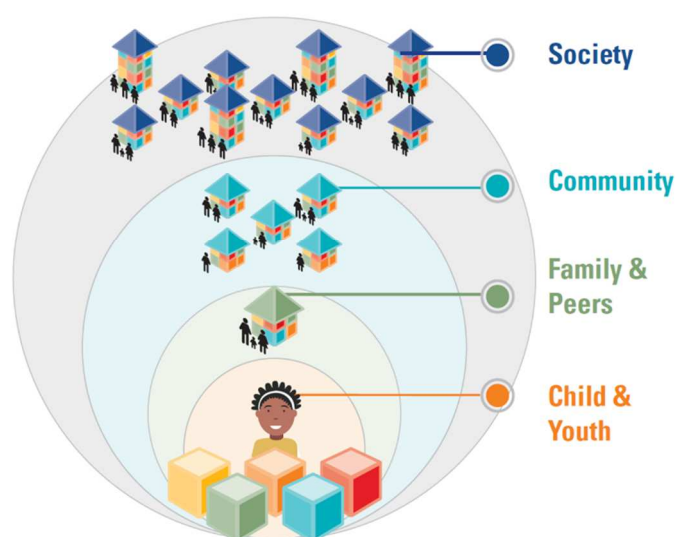
⁴¹ Manuel de formation du HCR sur la prévention et la gestion de la violence sexuelle et basée sur le genre. 2016.

Document 2.4 : Prévention de la violence basée sur le genre Évaluation des risques et analyse du contexte

Outil d'évaluation des risques de VBG⁴²

Cet outil est adapté du modèle social écologique de l'UNICEF et de la Commission des femmes migrantes : Urban Gender-Based Violence Risk Assessment Guidance : Identifying Risk Factors for Urban Migrants

1 Comme le soulignent le Modèle social écologique de l'UNICEF et le Cadre d'appui au bien-être de Terre des Hommes, il y a 4 niveaux de contexte qui doivent être compris et évalués afin d'offrir des programmes et un soutien efficaces et significatifs aux enfants. Ces niveaux comprennent l'individu, les relations, la communauté et la société.



Grâce à des modèles comme celui-ci, nous pouvons commencer à explorer l'expérience complète de l'enfant et à mettre en œuvre des normes de protection qui porteront à la fois sur la prévention et l'intervention.

Le Modèle écologique social fournit un cadre pour nous aider à identifier les signes de risques :⁴³

Au niveau individuel : Quels sont les antécédents personnels et les facteurs de risque qui peuvent augmenter la probabilité qu'un enfant ou un jeune soit victime de violence basée sur le genre ? Nous pouvons également évaluer les facteurs de protection et les forces/la résilience de l'individu.

Les **relations personnelles** telles que la famille, les amis, les partenaires intimes et les pairs peuvent influencer les risques de devenir une victime de violence basée sur le genre. Nous pouvons également évaluer les facteurs de protection et les forces/la résilience des relations personnelles.

⁴² Adapté de Women's Migrant Commission : Urban Gender-Based Violence Risk Assessment Guidance: Identifying Risk Factors for Urban Migrants

⁴³ <https://www.who.int/violenceprevention/approach/ecology/en/>



Les **contextes communautaires** dans lesquels il existe des relations sociales, comme les écoles, les quartiers et les lieux de travail, et qui influencent également la violence basée sur le genre. Les facteurs de risque peuvent inclure la pauvreté, la migration et l'existence d'un trafic d'êtres humains et d'exploitation. Nous pouvons également évaluer les facteurs de protection et les forces/la résilience de la communauté.

Les **facteurs sociaux et culturels** : influencent le fait que la violence basée sur le genre est encouragée ou inhibée. Cela inclut l'existence de lois et législations en matière de VBG, de politiques économiques et sociales, ainsi que de normes sociales et culturelles telles que celles concernant la domination masculine sur les femmes, la domination parentale sur les enfants et les normes culturelles qui appuient la VBG.

Cet outil d'évaluation vous guidera à travers ces quatre niveaux avec une série de questions pour commencer à évaluer le risque de violence basée sur le genre qui est présent dans votre contexte.



Document 2.5 : Outil d'évaluation des risques de VBG pour les enfants et les jeunes

Veillez répondre aux questions ci-dessous pour évaluer le risque de violence basée sur le genre dans les régions où vous travaillez.

Enfant/jeune

Questions	Réponse	Remarques
Quelles expériences les enfants/jeunes ont-ils vécues dans leur pays d'origine ou au cours de la migration qui ont pu les mettre en danger ?		
Y a-t-il des facteurs de risque individuels qu'il est important de noter ?		
Jeunes filles Dans quelle mesure la vie des jeunes filles migrantes dans votre région diffère de la vie des jeunes garçons migrants ?		

Relations (famille, amis, etc.)

Dans quelles circonstances les enfants migrants sont-ils laissés seuls à la maison (p. ex. lorsque les parents travaillent) ? <ul style="list-style-type: none">• Est-ce sûr ou dangereux pour eux ?• Y a-t-il des personnes en particulier qui sont		
---	--	--



dangereuses pour eux à proximité de l'endroit où ils vivent ? (p. ex. autres locataires, propriétaires, voisins, etc.)		
Les enfants/jeunes migrants sont-ils impliqués dans des amitiés/relations qui les mettent en danger ?		
Les enfants/jeunes migrants ont-ils des parents ou des personnes qui les prennent soin d'eux ?		

Communauté

Questions	Réponse	Remarques
<p>Dans quelles circonstances les enfants et/ou les jeunes migrants sortent-ils de chez eux ou de leur lieu de séjour ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Est-ce considéré comme sûr ou dangereux pour eux d'être à l'extérieur de leur logement ? Dans quelles circonstances ?• Est-ce différent pour les garçons et les filles ?		



<p>Les environs sont-ils plus dangereux pour les enfants et les jeunes migrants que pour les enfants de la communauté d'accueil ? Pourquoi ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Pourquoi les jeunes filles migrantes pourraient-elles être moins en sécurité que les jeunes filles de la communauté d'accueil ?		
<p>Les enfants et les jeunes migrants vont-ils à l'école ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Est-ce différent pour les garçons et les filles ?• Quelles sont les raisons pour lesquelles ils n'y vont pas ? <p>Pour ceux qui n'y vont pas : allaient-ils à l'école avant ? Désirent-ils retourner à l'école ?</p>		
<p>Les enfants et les jeunes migrants sont-ils moins en sécurité que les enfants et les jeunes de la communauté d'accueil à l'école (s'ils y vont) ? Pourquoi ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Sont-ils la cible de moqueries parce qu'ils sont des migrants ?• Les enseignants les traitent-ils de la même manière qu'ils traitent les élèves de la communauté d'accueil ? Est-ce		



<p>différent pour les garçons et les filles ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Que pourrions-nous faire pour rendre l'école plus sûre pour les filles et les garçons migrants ?• Comment se rendent-ils à l'école et en reviennent-ils, et sont-ils en sécurité pendant ces trajets ? Est-ce différent pour les garçons et les filles ?		
<p>Les enfants et les jeunes migrants ont-ils tendance à avoir un emploi ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Quels types d'emplois ont-ils tendance à occuper ? Sont-ils différents pour les garçons et les filles ?• Où sont ces emplois ? (p. ex. à l'extérieur ou à l'intérieur, dans des habitations, à l'usine ou dans des bureaux)• Qu'est-ce qui rend le travail dans ces emplois sûr ou dangereux pour eux ? Est-ce différent pour les garçons et les filles ?• Que pourrions-nous faire pour rendre ces emplois plus sûrs pour les filles et les garçons migrants ?		
<p>À quels programmes ou activités pour les enfants ou les jeunes participent-ils ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Qu'est-ce qu'ils aiment ou n'aiment pas dans ces activités ?• Qu'est-ce qui, le cas échéant, fait qu'ils se		



<p>sentent plus en sécurité ou mieux protégés dans le cadre de ces activités ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment se rendent-ils à ces activités et comment rentrent-ils chez eux ? Qu'est-ce qui fait qu'ils se sentent en sécurité, ou pas, lorsqu'ils y vont ou lorsqu'ils rentrent chez eux ?• Que pourrions-nous faire pour rendre les programmes et activités plus inclusifs pour les enfants et les jeunes migrants ?		
<p>Quels organismes ou services les jeunes filles consultent-elles le plus ?</p>		
<p>Comment les jeunes filles obtiennent-elles des informations sur les programmes et services destinés aux migrants ou aux enfants/jeunes migrants ?</p>		
<p>Quels sont certains obstacles ou freins à la participation des jeunes filles à ces services ?</p>		



<p>Les jeunes filles ont-elles accès à l'information sur la VBG et les questions de santé sexuelle et reproductive, y compris la grossesse et les menstruations ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment et où les filles peuvent-elles obtenir ces informations ?		
<p>Les jeunes filles connaissent-elles les organisations ou les activités qui fournissent des informations sur la VBG et la santé sexuelle et reproductive ?</p>		
<p>Les jeunes filles connaissent-elles des programmes ou des activités qui s'adressent spécifiquement aux jeunes filles - filles migrantes ou filles de la communauté d'accueil ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Y a-t-il des espaces sûrs réservés aux jeunes filles ?		



<p>À quel âge les filles de votre communauté ont-elles tendance à se marier ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Est-ce le même âge auquel elles se marieraient dans leur [pays d'origine] ?• Que pensent les filles de se marier à cet âge ?		
<p>Quels sont les comportements dans la communauté qui peuvent causer du tort aux enfants et aux personnes vulnérables ?</p>		



Culture/Société

Les informations ci-dessous vous aideront à évaluer l'environnement de risque et à déterminer quelles protections peuvent exister.

Ressources juridiques

Questions	Réponse	Remarques
Quels sont les organismes gouvernementaux, les organisations ou l'autorité légale responsables de la protection des enfants et des personnes vulnérables ?		
Existe-t-il une législation régissant le bien-être, la protection et la sauvegarde des enfants et des personnes vulnérables ?		
Quelles sont les conventions internationales (notamment la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant) dont le pays est signataire ou qu'il a ratifiées ?		
Quelle est la politique ou la position locale en matière d'enquêtes sur les agressions criminelles contre des enfants ou des personnes vulnérables, et quelle est la probabilité de poursuites pour de telles infractions ?		



Quel est l'âge légal du consentement dans le pays et législation en la matière ?		
--	--	--

Autres organisations

Questions	Réponse	Remarques
Quels sont les services de santé ou autres auxquels les victimes peuvent avoir accès ?		
Quelles ONG, autres organisations, organismes compétents ou réseaux professionnels s'occupent des questions de sauvegarde/protection ?		
Existe-t-il des institutions académiques travaillant sur les droits de l'enfant/des personnes vulnérables ?		



Analyse : Risques de VBG

Risques individuels de VBG : Filles

Enfant	Jeune

Risques individuels de VBG : Garçons

Enfant	Jeune

Risques liés à la famille

--

Risques liés à la communauté

--

Risques liés à la société

--



Forces et ressources

Quelles sont les forces et les ressources que vous avez identifiées au cours de cet exercice ?

Groupe	Forces	Ressources
Individus		
Relations		
Communauté		
Société		



Document 2.6 : Risques de VBG et atténuation/prévention

Nous allons maintenant travailler sur les risques que vous avez identifiés dans le module précédent en mettant en place un plan d'action pour atténuer ces risques.

En vous basant sur les risques que vous avez identifiés dans la section précédente, discutez avec votre groupe de la façon dont vous atténuez les risques et commencerez à miser sur vos forces et à mettre en place une protection de l'enfance.

Un aspect clé sur lequel nous devons nous concentrer lorsque nous mettons en place des mesures d'atténuation des risques est de trouver les forces et les ressources que les enfants et les jeunes migrants ont ou ont dans leurs relations ou dans leur communauté.

Pour cet exercice, nous nous concentrerons sur les mesures d'atténuation au niveau communautaire que vous pourrez peut-être mettre en place dans le cadre de votre travail.

Exercice de groupe

Étape 1 :

En groupe, discutez des risques que vous avez découverts, ainsi que des forces au niveau de la communauté relevées lors de l'exercice précédent.

Risques identifiés	
Forces identifiées	

Discutez de certaines stratégies d'atténuation ou de prévention que vous pourriez mettre en place pour tirer parti des forces et traiter les risques. Il peut s'agir de stratégies pour que vos activités soient mieux adaptées aux enfants et aux jeunes afin de les sensibiliser à la violence basée sur le genre.

Mesures d'atténuation possibles

--

Étape 2 :

Concevez la stratégie d'atténuation/prévention et un plan d'action sur comment mettre cela en place à votre retour au travail. Soyez créatif lors de cet exercice. Vous pouvez dessiner la stratégie ou l'écrire sous forme de plan.

Risque identifié	
Stratégie d'atténuation choisie	
Plan de mise en œuvre	
Étape 1	
Étape 2	
Étape 3	

Soyez prêt à présenter vos idées et votre stratégie à l'ensemble du groupe.



Plan d'action

Quels sont les principaux plans d'action que vous pourrez mettre en place lorsque vous retournerez sur votre lieu de travail ?

Prévenir le risque de VBG

- 1.
- 2.
- 3.




Mettre en œuvre une approche axée sur les victimes et fondée sur les forces

- 1.
- 2.
- 3.



Document 2.7 : Réflexions à la fin du jour 1

À la fin de la première journée, veuillez noter ce qui suit :

Émotions pendant la journée 	Du stress ou des défis ? 	Comment avez-vous géré le stress ? 

Document 2.8 : Réagir à la violence basée sur le genre

Principes directeurs pour le travail avec les enfants/jeunes victimes de violence basée sur le genre⁴⁴

La première étape pour travailler avec un(e) enfant et un(e) jeune victime de VBG est d'assurer une approche centrée sur la victime qui inclut :



1. Promouvoir l'intérêt supérieur de l'enfant ou du jeune

L'intérêt supérieur de l'enfant ou du jeune est essentiel à une bonne prise en charge. L'un des intérêts des enfants et des jeunes à prendre en compte en priorité est d'assurer leur sécurité physique et émotionnelle - en d'autres termes, leur bien-être - tout au long de leurs soins et de leur traitement. Toutes les mesures devraient faire en sorte que les droits des enfants et des jeunes à la sécurité et au développement continu ne soient jamais compromis.

2. Assurer sécurité et confort

La sécurité, la sûreté et le confort de la victime sont la priorité numéro un. Les enfants et les jeunes qui signalent être victimes de violence basée sur le genre ont besoin de réconfort, d'encouragement et de soutien de la part des prestataires de services.

3. Garantir la confidentialité appropriée

Les renseignements sur l'expérience de violence vécue par un enfant ou un jeune devraient être recueillis, utilisés, partagés et conservés de façon confidentielle. Dans certains endroits où les prestataires de services sont tenus, en vertu de la législation locale, de signaler les cas de maltraitance d'enfants aux autorités locales, les procédures de signalement obligatoires devraient être communiquées aux enfants et à ceux qui prennent soin d'eux au début de la prestation des

⁴⁴ Adapté du Guide GVB de l'IASC et du Guide de l'IRC sur les soins aux enfants victimes d'abus sexuels



services. Dans les situations où la santé ou la sécurité d'un enfant est en danger, il existe des limites à la confidentialité afin de protéger l'enfant.

4. Décision

Les enfants et les jeunes ont le droit de participer aux décisions qui ont des répercussions sur leur vie. Le niveau de participation de l'enfant à la prise de décisions devrait être adapté à son degré de maturité et à son âge.

5. Non-discrimination et inclusivité

Tous les enfants et les jeunes devraient bénéficier d'un traitement égal et équitable.

6. Respect

Nous devons en tout temps respecter les enfants et les jeunes.

But = Renforcer la résilience des enfants et des jeunes

Quand on travaille avec des enfants et des jeunes, il faut avoir la conviction qu'ils sont des individus résilients. En mettant en œuvre les principes ci-dessus, nous pouvons miser sur les capacités et les forces uniques de chaque enfant et de chaque jeune, et sur sa capacité de guérir. Il incombe aux prestataires de services d'identifier et de mettre à profit les forces naturelles de l'enfant et du jeune dans le cadre du processus de rétablissement et de guérison.

Principales croyances et attitudes adaptées aux enfants et aux jeunes

Avant de travailler avec des enfants, nous devons nous assurer que nous avons les bonnes attitudes. Il s'agit notamment de savoir que les enfants et les jeunes ont les droits suivants :

- ✓ Développement sain.
- ✓ Soins, amour et soutien.
- ✓ Être entendus et impliqués dans les décisions qui les concernent.
- ✓ Vivre une vie sans violence.
- ✓ L'information communiquée devrait être partagée d'une manière qu'ils comprennent.

En outre, il existe des croyances spécifiques qui sont absolument vitales pour les prestataires de services lorsqu'ils travaillent avec des victimes de violence basée sur le genre. Ces prestataires doivent être convaincus que les enfants et les jeunes :

- ✓ Disent la vérité concernant la VBG.
- ✓ Ne sont pas en faute pour avoir été victimes de VBG.
- ✓ Peuvent se rétablir et guérir de la VBG.
- ✓ Ne doivent pas être stigmatisés, humiliés ou ridiculisés.

Les adultes, y compris les soignants et les prestataires de services, ont la responsabilité d'aider un enfant ou un jeune à guérir en les croyant et en ne les rendant pas responsables des actes de VBG qu'ils ont subis.

Travailler avec des cultures différentes

Lorsque nous travaillons avec différentes cultures, il est important de :

- **être attentif aux questions pratiques et aux besoins de base - nourriture, vêtements, etc.** Cela peut être un moyen utile et concret d'instaurer et de développer la confiance avec les différentes cultures. Dans de nombreuses cultures, le fait d'offrir de la nourriture et l'hospitalité est un signe de respect.

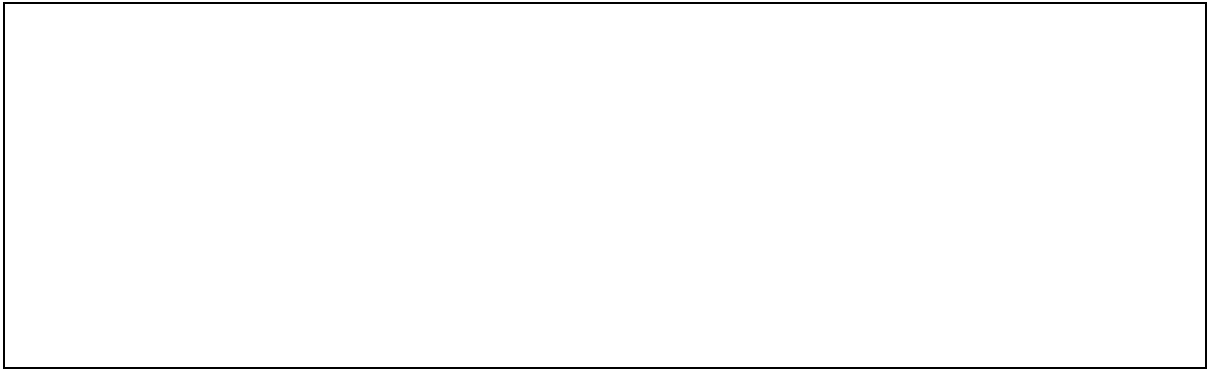


- être attentif **au langage corporel, au ton de la voix, etc.** Par exemple, essayez de ne pas avoir l'air sévère et désagréable et évitez de vous tenir ensemble en groupes, car il peut être difficile pour autrui de s'approcher. Rappelez-vous que dans de nombreuses cultures, le contact physique entre hommes et femmes qui ne sont pas apparentés n'est pas considéré comme approprié. Pensez aussi à la tenue vestimentaire et à l'apparence et à la façon dont votre tenue pourrait être interprétée.
- **s'assurer qu'il y a des panneaux dans les langues locales et des images.** Avoir des photos (par exemple de vêtements, de nourriture, d'autobus, etc.) peut aider à communiquer avec autrui lorsqu'il y a des problèmes de langue et qu'aucun traducteur n'est pas disponible.
- **être attentif à l'ordre social.** Il est souvent important d'identifier les personnes clés au sein du groupe qu'il faut consulter ou auxquelles il faut d'abord prêter attention pour que les autres membres puissent parler. Par exemple, une femme plus âgée ou le chef de famille masculin.
- **collaborer avec les traducteurs** - Ne demandez pas seulement aux traducteurs de transmettre des messages, mais accompagnez-les pour que vous soyez inclus dans la discussion. Cela aide à développer les relations et à bâtir la confiance. Les traducteurs devraient également participer à la formation.
- **être proactif** - n'attendez pas toujours que les personnes demandent de l'aide. Aller à la rencontre de l'autre et demander si tout va bien est souvent compris intuitivement comme un désir d'aider.
- **se rappeler que les personnes qui sont différentes (de vous, les travailleurs) ne sont pas nécessairement les mêmes (entre elles)** - évitez de supposer que toutes les personnes du même pays, de la même famille ou culture locale suivent les mêmes règles de comportement, préférences etc. Assurez-vous de demander aux personnes ce qu'elles veulent et de respecter leurs choix.
- **être « maladroit » plutôt que « malin »** - bien que vous puissiez craindre d'insulter ou de bouleverser les enfants et les familles par manque de compréhension, il est plus sûr de demander que d'ignorer la signification des choses. Des questions comme « Pouvez-vous m'aider à comprendre pourquoi c'est important pour vous ? » peuvent aider à établir des relations de travail positives avec des personnes d'origines culturelles et ethniques différentes, car cela peut être perçu comme une façon de vouloir comprendre plutôt que de juger.
- **se rappeler que la culture ne doit jamais servir d'excuse à un abus** - ne présumez pas qu'un comportement particulier est une pratique culturelle et ne le sanctionnez donc pas comme étant acceptable. En cas de doute, demandez conseil à un collègue / superviseur ou à une agence spécialisée dans la protection de l'enfance.
- **travailler de manière ouverte et transparente** - en cas de doute, posez la question ! Discutez de vos idées, de vos hypothèses et de vos défis avec vos collègues et vos supérieurs afin qu'ils vous soutiennent.

Créer un espace sûr où les enfants et les jeunes peuvent s'exprimer

Il peut être extrêmement difficile pour les enfants de parler de VBG et qu'il est essentiel de créer un espace où la sécurité émotionnelle et physique des enfants est assurée.

Dans la région où vous travaillez, que pourriez-vous faire pour créer un espace sûr pour les enfants et les jeunes ?

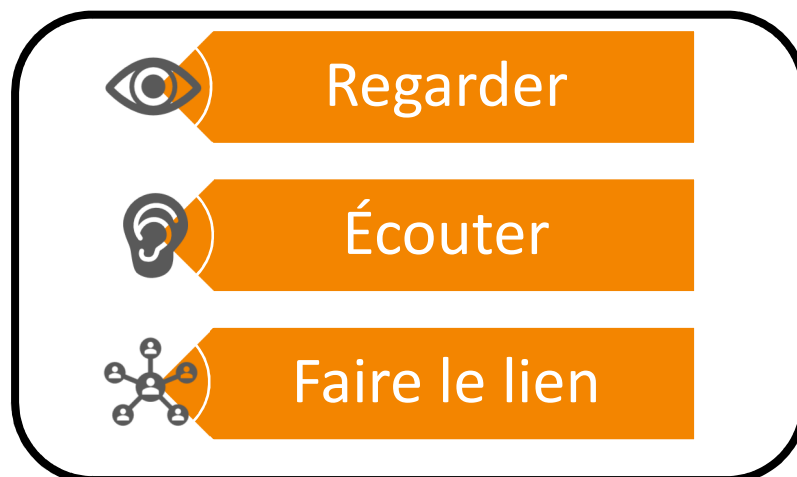


Document 2.9 : Principes de signalement de la VBG⁴⁵⁴⁶

Les informations ci-dessous portent sur la meilleure façon de soutenir un enfant ou un jeune qui signale un cas de violence basée sur le genre. Il peut y avoir des cas où vous soupçonnez l'existence de violence basée sur le genre ou que quelqu'un d'autre vous l'a signalée. Dans ces situations, discutez du signalement avec un superviseur et suivez les lignes directrices en matière de signalement obligatoire dans la région où vous travaillez.

Soutenir un enfant ou un jeune victime de violence basée sur le genre

Les conseils suivants sont basés sur les principes des premiers secours psychologiques ainsi que sur les conseils de l'IASC sur la manière d'aider les victimes de la violence basée sur le genre.



Regarder

- Répondez aux besoins immédiats, comme les soins médicaux. Les enfants et les jeunes victimes de violence basée sur le genre peuvent également avoir besoin de vêtements après une agression pour se sentir en sécurité ou retrouver un

⁴⁵ IRC Manual. Caring for Child Survivors of Sexual Abuse Guidelines for health and psychosocial service providers in humanitarian settings (2019).

⁴⁶ Comment soutenir les victimes de violence basée sur le genre lorsqu'il n'y a pas d'acteur spécialisé dans la VBG dans votre région.



sentiment de dignité. Parfois, le simple fait d'offrir un verre d'eau ou un mouchoir en papier peut être d'un grand réconfort.

- Portez attention à la communication non verbale ou au langage corporel de l'enfant ou du jeune.
- Demandez-vous si l'enfant/le jeune semble effrayé ou anxieux.
- Demandez-vous si l'enfant/le jeune semble souffrir ou être blessé.
- Soyez attentif à votre propre communication non verbale et à votre langage corporel. Si vous dites que vous êtes calme, mais que votre corps montre des signes de détresse et de colère, l'enfant sera moins susceptible de se sentir en sécurité.



Écouter

Aptitudes communicationnelles

La façon dont nous communiquons avec les enfants et les jeunes est fondamentale pour s'assurer qu'ils se sentent en sécurité pour signaler tout acte de violence basée sur le genre et qu'ils se sentent soutenus une fois la divulgation faite. Nous devons communiquer immédiatement que nous les croyons, notre attention et notre empathie afin que la victime de la VBG soit prête à s'engager davantage, aidant ainsi le prestataire à offrir les soins et le traitement appropriés.

Les principes directeurs qui guident les discussions avec les enfants et les jeunes sont les suivants :

Instruire, réconforter, soutenir et rassurer l'enfant

- Restez aussi calme que possible. Autorisez l'enfant à partager et parler autant qu'il le souhaite.
- Laissez toujours l'enfant finir sa phrase avant de réagir, même si vous êtes très inquiet à son sujet.
- Posez des questions ouvertes afin de permettre à l'enfant d'utiliser ses propres mots pour décrire son expérience.
- Évitez les questions oui/non et les questions à choix multiples.

Utilisez des énoncés réconfortants tels que :

- ✓ Je te crois
- ✓ Ce n'est pas ta faute
- ✓ Je suis content que tu me l'aies dit
- ✓ Tu es très courageux de parler avec moi



Ne faites pas de mal

Ne vous mettez pas en colère contre un enfant, ne le forcez pas à répondre à une question à laquelle il n'est pas prêt à répondre, ne le forcez pas à parler de la violence basée sur le genre avant qu'il ne soit prêt, ou ne lui demandez pas de répéter plusieurs fois son récit d'abus à différentes personnes.

Exprimez-vous de façon à ce que les enfants et les jeunes comprennent

Veillez à vous adresser aux enfants et aux jeunes en fonction de leur âge et de leur stade de développement.

Soyez attentif à la communication non verbale

Soyez attentif aux signes qui indiquent que l'enfant ou le jeune est perturbé par la conversation. Cessez la conversation si l'enfant ou le jeune est perturbé. Son souhait doit être respecté s'il ne veut plus parler.

Valorisez l'enfant ou le jeune

- ✓ Respecter l'opinion, les croyances et les pensées de l'enfant ou du jeune
- ✓ Respectez toujours le droit de l'enfant de cesser de vous parler. Si un enfant souhaite mettre fin à la conversation, assurez-vous qu'il sait comment vous contacter et/ou donnez-lui des informations sur les ressources de soutien disponibles.
- ✓ Évitez de faire des promesses que vous ne pouvez pas tenir
- ✓ Expliquez à l'enfant ou au jeune que vous pourriez avoir besoin de partager certains renseignements afin d'assurer sa sécurité



Faire le lien

REMARQUE : En fonction de leur âge et de leur capacité à prendre des décisions, les enfants devraient participer à la prise de décisions sur ce qui se passe après un signalement de violence. Le poids des opinions de l'enfant devrait être établi au cas par cas en fonction de l'âge, du niveau de maturité, du stade de développement et des facteurs culturels, traditionnels et environnementaux.

Si un adulte ou un fournisseur de soins n'était pas présent pendant la conversation, demandez à l'enfant ou au jeune s'il y a un adulte en qui il a confiance. Amenez cette personne jusqu'à l'enfant/au jeune ou accompagnez l'enfant/le jeune jusqu'à cette personne pour poursuivre la conversation et discuter de ce qui va se passer ensuite. S'il n'y a pas d'adulte protecteur ou de personne en qui il a confiance, suivez les directives de l'aide sociale concernant la protection immédiate du pays dans lequel vous travaillez. Gardez toujours à l'esprit la sécurité et l'intérêt supérieur de l'enfant.

Suivez les directives de signalement de votre organisation et du pays dans lequel vous travaillez

Si l'enfant ou le jeune demande des services ou indique qu'il peut avoir besoin d'une aide que vous ne pouvez pas lui apporter personnellement, utilisez votre Guide de ressources en matière de lutte contre la violence basée sur le genre créé lors du Module 6 pour fournir des informations pertinentes et actualisées sur les ressources appropriées disponibles. Vous pouvez renvoyer l'enfant/le jeune et/ou la personne qui s'occupe de lui vers ces ressources avec leur consentement.



Après votre conversation, assurez-vous que l'enfant/le jeune reste avec un adulte en qui il a confiance ou faites appel aux services de protection de l'enfance si nécessaire. Ne le laissez pas seul.

Prenez soin de l'enfant/du jeune après la divulgation

Ce n'est peut-être pas votre rôle de prendre soin de l'enfant ou du jeune après une divulgation, mais il peut être utile de savoir de quoi un enfant ou un jeune peut avoir besoin. Une fois que les besoins immédiats de protection auront été comblés, il se peut qu'il ait besoin d'une protection à plus long terme :

- ✓ Soutien psychologique
- ✓ Soutien pour les besoins sociaux, par exemple s'assurer qu'il retourne à l'école ou qu'il participe à des activités communautaires et familiales
- ✓ Soins tels qu'un foyer sûr s'il ne peut pas retourner dans leur foyer actuel



Document 2.10 : Étude de cas

Ana Maria travaillait depuis un certain temps dans un centre qui offrait des activités pendant la journée pour les enfants et les jeunes migrants. Le centre a travaillé beaucoup pour créer des espaces sûrs où les enfants et les jeunes pouvaient venir pendant la journée et participer à diverses activités.

Un jour, une fille, nommée Aisha, qui venait au centre depuis quelques semaines, s'est approchée d'Ana Maria. C'était une enfant qui avait fui la Syrie à l'âge de 12 ans et voyagé avec son frère aîné parce que ses parents n'étaient pas en mesure de quitter la Syrie. Aisha demande si elle peut parler à Ana Maria. Ana Maria emmène Aisha dans une pièce tranquille, loin du reste du groupe. Pendant qu'elles s'assoient, Ana Maria lui offre une tasse de thé ou un verre d'eau. Ana Maria remarque qu'Aisha a l'air extrêmement nerveuse et qu'elle semble physiquement malade. Ses vêtements sont très sales et on dirait qu'elle ne s'est pas douchée depuis un moment.

Ana Maria s'assure qu'elles sont assises dans un endroit confortable, à même hauteur et à une distance qui semble sûre et appropriée.

Ana Maria dit :

Merci d'avoir demandé à me parler. Mon travail ici est de te garder en sécurité et d'écouter tout ce dont tu voudrais peut-être me parler. Y a-t-il quelque chose que tu voudrais partager avec moi aujourd'hui ?

Après quelques hésitations, Aisha commence à dire à Ana Maria qu'elle se trouve dans une situation très difficile et qu'elle ne sait pas quoi faire. Elle dit aussi qu'elle ne sait même pas si Ana Maria la croira parce qu'il s'agit d'hommes du pays d'Ana Maria. Elle et son frère n'ont pas assez d'argent pour survivre et ils ont été approchés par un homme qui leur a dit qu'il pouvait les « aider ». Il y a quelques nuits, il est arrivé à l'endroit où ils dorment et a demandé à Aisha de venir avec lui. Il l'a emmenée dans un appartement à quelques rues d'ici où il y avait beaucoup d'hommes qui semblaient avoir bu. Aisha ne voulait pas entrer, mais l'homme l'a forcée. Une fois à l'intérieur de l'appartement, un des hommes l'a emmenée dans une pièce séparée et l'a forcée à avoir des rapports sexuels avec lui. Alors qu'elle raconte son récit, Aisha se met à pleurer et dit qu'elle ne peut plus parler.

Ana Maria dit à Aisha qu'elle a été si courageuse de lui dire et qu'elle croit tout ce qu'Aisha a dit. Elle lui dit qu'elle est désolée que cela lui soit arrivé et que ce n'est pas sa faute.

Ana Maria dit alors à Aisha que, pour la protéger, elle devra le dire à quelqu'un qui peut l'aider. Ils travaillent dans le bureau d'à côté. Ana Maria peut donc aller les chercher tout de suite. Elle explique qu'ils pourront alors aider Aisha et l'aider à rester en sécurité. Aisha est d'accord. Ana Maria demande aussi s'il y a un adulte en qui Aisha a confiance pour qu'ils puissent l'appeler. Aisha dit qu'il y a une femme avec qui ils ont voyagé qui est devenue comme une seconde mère pour elle et qu'elle aimerait l'appeler.

Au sein de votre groupe, discutez.

1. Qu'est-ce qu'Ana Maria a bien fait dans cette situation ?
2. A-t-elle suivi l'approche Regarder Écouter Faire le lien ?
3. Qu'aurait-elle pu faire d'autre ?



Document 2.11 : Jeu de rôle

Nous allons maintenant nous exercer à parler à un enfant ou à un jeune qui signale un cas de violence basée sur le genre. Dans votre groupe, il y aura trois rôles :

1. **Observateur** : Observez le jeu de rôle et fournissez du feedback à la personne à qui le signalement est fait. Ont-ils utilisé le modèle Regarder Écouter Faire le lien et utilisé des techniques de communication efficaces ?
2. **L'enfant/le jeune** : Jouez le rôle selon les informations données.
3. **La personne à qui le cas de violence basée sur le genre est signalé** : Fournir un soutien à l'enfant ou au jeune en se basant sur ce que nous venons d'apprendre. Fournissez des liens vers des services conformément aux lois de signalement obligatoire de votre pays et aux lignes directrices de votre organisation.

Vous aurez l'occasion de jouer chaque rôle. Veuillez consacrer environ **15 minutes au jeu de rôle**, puis **5 minutes** au débriefing avec les commentaires de l'observateur.

Jeu de rôle 1

Vous êtes un garçon afghan de 15 ans du nom d'Abdul et vous êtes venu ici sans être accompagné. Votre voyage a été extrêmement difficile et vous avez été témoin de beaucoup de violence pendant votre voyage. Lorsque vous êtes arrivé en Italie, vous avez été placé dans un centre de détention où de « mauvaises choses vous sont arrivées ». Vous avez pu passer de l'établissement au pays où vous vous trouvez maintenant, mais vous avez de nouveau vécu ces « mauvaises choses ».

Vous décidez d'aborder un travailleur dans un centre de jour où vous allez chercher de la nourriture car vous pensez qu'il peut être une personne sûre à qui parler. Vous êtes extrêmement hésitant à parler de ce qui vous est arrivé et vous restez silencieux au début. Finalement, vous partagez le fait que pendant votre séjour en Italie, un homme du centre de détention vous a fait sortir du centre en douce un soir et vous a emmené à son domicile. Il vous a forcé à coucher avec lui. Vous avez réussi à quitter le centre de détention et à poursuivre votre voyage. Vous n'avez pas d'argent, cependant, et un homme dans l'appartement où vous logez vous a dit que vous pouviez gagner de l'argent facilement. Aujourd'hui, on vous envoie tous les soirs dans la rue et on vous force à travailler comme travailleur du sexe. Vous avez extrêmement honte et vous craignez que quelqu'un dans votre communauté ne l'apprenne et ne le dise à votre famille au pays.

Jeu de rôle 2

Vous êtes une fillette iraquienne de 8 ans du nom de Rania et vous avez voyagé avec votre mère, votre père, deux frères et sœurs (âgés de 6 et 4 ans) ainsi qu'un ami de la famille que vous appelez votre oncle. Vous fréquentez un club parascolaire après l'école qui a été mis sur pied pour les enfants migrants et vous aimez aller au club. Il y a une personne en particulier avec qui vous vous sentez en sécurité et à l'aise et avec qui vous aimez parler. Votre vie familiale a été extrêmement difficile depuis que vous avez quitté l'Irak et vos parents se disputent et se crient souvent dessus. Votre père dit qu'il ne veut plus que vous ailliez à l'école parce que c'est un fardeau trop lourd et que vous devriez être à la maison pour aider votre mère à s'occuper des plus petits. Vous êtes très inquiète car vous aimez l'école et ne voulez pas arrêter d'y aller.



Vous décidez d'en parler à la femme en qui vous avez confiance. À cette occasion, vous décidez de partager d'autres choses qui se sont passées à la maison. Votre père vous bat régulièrement, vous et votre mère. Votre mère dit que c'est parce qu'il est frustré et en colère contre la situation et qu'il était tellement plus gentil à la maison. Il vous punit souvent en vous privant de nourriture et vous fait travailler de longues heures quand vous n'êtes pas à l'école. Vous décidez aussi de parler de votre oncle. Quand il n'y a personne à la maison, il vous touche d'une façon qui vous met mal à l'aise. Il vous frotte le dos, essaie de toucher vos parties intimes et dit qu'une fois que vous serez « assez grande », il demandera à votre père de l'épouser.

Vous avez très peur que la femme du club d'activités parascolaires n'appelle votre famille. Vous avez une tante qui vient d'arriver et vous pensez qu'elle peut vous aider.

Jeu de rôle 3

Vous êtes une jeune Nigériane de 12 ans du nom de Chinara et vous participez à un programme dans un centre communautaire local pour les jeunes migrants. Vous avez émigré du Nigeria avec votre mère, votre père et votre jeune sœur, âgée de 7 ans. Votre famille a rencontré d'autres migrants nigériens dans la ville et fait maintenant partie de la communauté. Votre père a aussi pu retrouver sa sœur et ils ont été réunis.

Vous souffrez beaucoup et vous avez des difficultés à marcher. Vous craignez d'avoir besoin de consulter un médecin, mais vous avez peur d'y aller à cause de ce qui vous est arrivé. Vous décidez de parler à l'un des travailleurs en qui vous avez confiance au centre communautaire.

Vous êtes extrêmement hésitante à parler de ce qui s'est passé et vous continuez de dire que vous n'êtes pas sûre de pouvoir « en parler ». Vous décidez finalement d'expliquer qu'il y a une semaine, des membres de la communauté ont été amenés dans votre maison et qu'ils ont pratiqué des mutilations génitales féminines (MGF) sur vous. C'était extrêmement douloureux. On vous a dit de ne le dire à personne, sinon vous auriez des ennuis. Vous craignez d'être en danger ou que quelque chose d'encore pire ne vous arrive. C'est votre père et votre tante qui ont organisé la MGF et votre mère ne s'en est aperçue qu'après. Elle était extrêmement en colère, mais elle a été gentille et vous a soutenue.

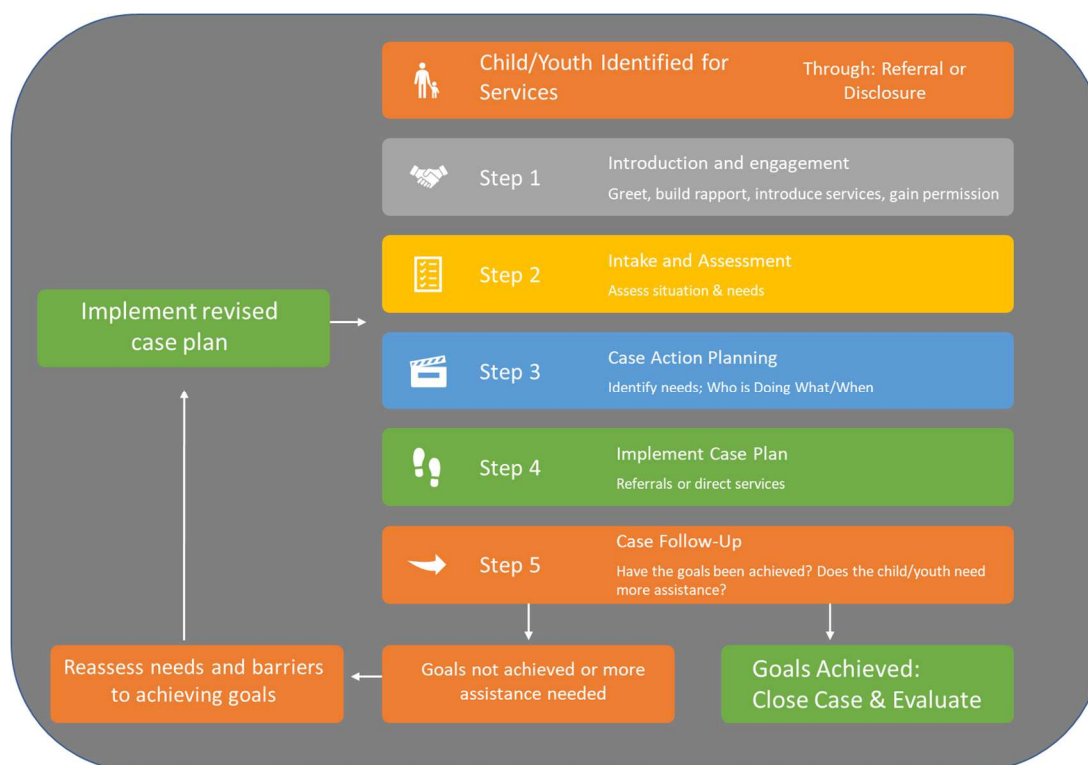
Document 2.12 : Gestion de cas, renvoi vers les bons intervenants et signalement

Gestion de cas

Les définitions exactes de la gestion des cas varient légèrement d'un domaine de l'aide humanitaire à l'autre. La définition de la gestion de cas du travail social, qui est le principal modèle adapté par le secteur de la VBG dans les contextes d'aide humanitaire et utilisé par la National Association of Social Workers des États-Unis, est la suivante :

« La gestion de cas en travail social est une méthode de prestation de services par laquelle un travailleur social professionnel évalue les besoins du client et de sa famille, le cas échéant, et organise, coordonne, surveille, évalue et défend un ensemble de services multiples pour répondre aux besoins complexes et spécifiques du client. »⁴⁷

Le processus de gestion des cas⁴⁸



⁴⁷ National Association of Social Workers, http://www.socialworkers.org/practice/standards/sw_case_mgmt.asp#def.

⁴⁸ IRC Caring for Child Survivors of Sexual Abuse Guidelines for health and psychosocial service providers in humanitarian settings. 2019.



Document 2.13 : Cartographie des services

Il s'agit d'un outil que vous pouvez rapporter dans votre milieu de travail pour commencer à cartographier tous les services pertinents pour le travail avec des enfants et des jeunes migrants.

Services de protection de l'enfance	
Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Services de santé	
Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Services de santé sexuelle et reproductive	
Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	



Vers qui se tourner pour des articles non alimentaires comme des trousse d'hygiène, des vêtements, etc. ?

Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Abri

Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Services et organisations pour les adolescents et les jeunes migrants

Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

**Alimentation et nutrition**

Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Services pour les personnes handicapées

Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Services pour les ménages dirigés par des enfants ou des femmes

Nom	
Numéro de téléphone	
Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Services pour les LGBTQ

Nom	
Numéro de téléphone	



Services pertinents fournis	
Que se passe-t-il après un renvoi vers ce type de service ?	
Que se passe-t-il pour l'enfant ?	

Document 2.14 : Traumatisme indirect/secondaire et prendre soin de soi

Traumatisme indirect et secondaire

Votre bien-être est essentiel pour gérer votre stress et renforcer votre résilience. Pour ceux qui travaillent dans des environnements où ils sont exposés à des récits, des images ou des matériaux très traumatisants, le stress traumatique secondaire et le traumatisme indirect sont des risques réels. Vous pourriez éprouver des symptômes de traumatisme de la même ampleur que si vous aviez vécu directement l'événement, créant ainsi des difficultés pour vous et votre travail. Cela peut se traduire par le sentiment d'être coupé de soi-même et du monde qui nous entoure, des cauchemars liés au travail, un sentiment de désespoir et une vision du monde plus négative. Cependant, en ayant un plan de bien-être solide, nous pouvons commencer à atténuer une partie de l'impact du stress auquel nous sommes confrontés.

Plan de bien-être

Qu'est-ce qu'un bon stress ?

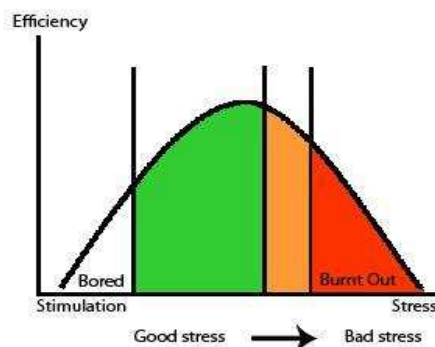
Le stress n'est pas toujours négatif. Parfois, la pression peut être bonne. Elle peut nous pousser à nous engager et à réussir. Nous pouvons avoir besoin de cette pression ou de ce stress pour nous motiver. Lorsque le stress nous aide à nous remettre en question et à être actifs, il peut être positif et nous maintenir dans notre **zone verte**.

Qu'est-ce qu'un mauvais stress ?

Lorsque nous avons trop de stress dans notre vie, nous pouvons nous sentir surchargés, dépassés et épuisés. Cela menace notre capacité de faire face à la situation. Nous pouvons commencer à nous sentir épuisés (au lieu d'être énergisés) à la suite des événements suivants :

- Forte augmentation de la charge de travail
- Nouvelle forte augmentation de la charge de travail
- Travailler tard, surtout après minuit
- Tensions dans l'équipe
- Départ d'un collègue clé
- Perte de financement
- Se faire du souci pour les proches laissés chez soi
- Maladies ou blessures à répétition

Lorsque la situation se prolonge, sans ajustements appropriés, notre capacité d'adaptation diminue, ce qui peut entraîner des symptômes désagréables, voire effrayants. En fin de compte, on peut se retrouver épuisés et malades, nous poussant dans la **zone rouge**.





Répondez à ces questions pour vous représenter une image de vous-même dans la **zone verte**.

Question	Réponse
Ce qui me donne de l'énergie :	
Ce qui me détend :	
Je prends soin de mon corps comme suit :	
Ce que j'aime le plus dans mon travail :	
Je me déconnecte du travail comme suit :	

Répondez à ces questions pour vous représenter une image de vous-même dans la **zone orange**.

Question	Réponse
Ce qui me fait vraiment commencer à stresser :	
La dernière fois que j'ai été vraiment stressé(e) :	
Quand je commence à être stressé(e), je deviens comme suit :	
Dans ma façon de penser :	
Dans mon corps :	
Dans ce que je fais :	
Dans mes sentiments :	
Les signes avant-coureurs que le stress devient mauvais pour moi sont :	
Quand je suis stressé(e), je me tourne vers les autres comme suit :	

Si vous entrez dans la **zone orange**, vous devez agir maintenant. N'attendez pas d'être dans la **zone rouge** où il est beaucoup plus difficile de récupérer.



Répondez à ces questions pour vous représenter une image de vous-même dans la **zone rouge**.

Question	Réponse
Avez-vous ressenti l'un des signes de stress suivants au cours des 6 derniers mois ou plus ?	
Cynisme, pessimisme et attitude négative envers la vie, soi-même et les autres.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Impression d'improductivité et d'inefficacité, avec le sentiment que votre travail ne fait aucune différence.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Sentiment de stagner dans tous les domaines de votre vie personnelle et professionnelle.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Traiter les gens envers qui vous étiez affectueux avec indifférence ou mépris.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Se réveiller le matin en se sentant fatigué et épuisé, même si vous avez eu suffisamment d'heures de sommeil (7-8 heures).	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Se sentir déconnecté des problèmes réels qui, dans le passé, auraient pu attirer votre attention.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Éviter les gens avec qui vous auriez aimé passer plus de temps auparavant.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Pensez-vous que vous avez vécu ou que vous vivez une période d'épuisement professionnel ?	
Quels signes d'épuisement professionnel pensez-vous avoir ressentis ?	

Si vous craignez de ressentir ces signes, veuillez parler à un supérieur hiérarchique ou à un conseiller du type de soutien dont vous pourriez avoir besoin.



Si vous vous trouvez dans la **zone orange** ou dans la **zone rouge**, voici quelques conseils pour vous aider à vous remettre sur les rails :

À faire :

- Reposez-vous - dormez si vous le pouvez, mais si c'est difficile, reposez-vous au moins
- Mangez des aliments sains - mettez-y un point d'honneur.
- Faites du sport, de l'exercice ou prenez le temps de marcher où vous pouvez.
- Restez en contact avec votre famille et vos amis.
- Soyez réaliste quant à vos attentes. Sont-elles trop élevées ou trop basses ?
- Vérifiez les zones d'incertitude. Clarifiez autant que possible.
- Confrontez les causes de stress liées au travail et mettez en place des solutions. Dites clairement à votre supérieur hiérarchique que vous voulez discuter de certaines choses.
- Regardez l'image de vous-même dans la zone verte et rétablissez ce qui est bon pour vous. Retrouvez le plaisir des bonnes choses.
- Prenez un congé si cela peut vous aider dès que vous le pouvez sans causer de pression injuste sur vos collègues. Ne laissez pas la situation dégénérer au point de devoir prendre un congé de maladie.
- Sollicitez l'aide appropriée de votre entourage. Si votre santé ou votre bien-être se détériore, consultez un médecin ou un autre professionnel de la santé.

À ne pas faire :

- Consommer des drogues ou de l'alcool pour faire face à la situation.
- Rejeter la faute sur les autres.
- Prendre des risques inutiles ou malavisés pour vous-même ou vos collègues.
- Violer les protocoles de sécurité.
- Négliger son hygiène personnelle.
- Prendre de la distance avec les personnes qui pourraient vous soutenir.
- Laisser les signes de stress que vous avez identifiés dans la zone orange s'enraciner dans des habitudes qui augmentent le risque d'épuisement professionnel, de dépression ou autre.



Plan de résilience

Nom	
Date	

Notre résilience est renforcée lorsque nous prenons bien soin de nous-mêmes, dans tous les aspects de notre vie. Elle s'améliore également lorsque nous avons une conscience bien aiguisée de notre santé mentale, de nos déclencheurs, de nos mécanismes d'adaptation et de ce qui nous aide à rester en bonne santé.

Veuillez répondre aux questions suivantes et gardez-les à portée de la main lorsque vous avez besoin d'un rappel sur la façon de prendre soin de vous et sur le soutien que vous pourriez avoir besoin d'obtenir des autres.

Les activités auxquelles je vais m'engager pour rester dans la zone verte sont :	
Quand je suis dans la zone orange, je...	
Quand je suis dans la zone rouge, je...	
De quel soutien avez-vous besoin ?	

Document 2.15 : Ressources

Ressources générales

Child Protection Hub

<https://childhub.org/en>

Le Child Protection Hub est une plate-forme interactive pour les professionnels où ils peuvent échanger des expériences et des connaissances, apprendre les uns des autres, offrir et recevoir un soutien. Il existe un large éventail de ressources sur les enfants et les jeunes migrants, la violence basée sur le genre et la protection.

Ressources sur les enfants et les jeunes migrants

Seuls et en danger

<https://media.ifrc.org/ifrc/document/alone-unsafe-children-migration-sexual-gender-based-violence/>

Cette étude vise à améliorer la compréhension des risques et des types de violence sexuelle et basée sur le genre auxquels sont confrontés les enfants qui émigrent seuls, ainsi que des lacunes malheureuses et répandues en matière de protection et d'assistance offertes à ces enfants.

Des voyages pénibles

https://www.unicef.org/publications/files/Harrowing_Journeys_Children_and_youth_on_the_move_a_cross_the_Mediterranean.pdf

Enfants et jeunes migrants traversant la Méditerranée, menacés de trafic et d'exploitation.

Données sur les enfants migrants

<https://www.unicef.org/eca/emergencies/latest-statistics-and-graphics-refugee-and-migrant-children>

Ce site fournit des statistiques à jour et des dates concernant les enfants et les jeunes migrants.

Destination inconnue

<https://destination-unknown.org/>

Destination inconnue est une campagne internationale de protection des enfants migrants menée par Terre des Hommes et mise en œuvre par ses membres.

Ressources sur la violence basée sur le genre

Lignes directrices de l'IASC sur la violence basée sur le genre

<https://gbvguidelines.org/en/>

L'objectif de ces lignes directrices est d'aider les acteurs humanitaires et les communautés touchées par les conflits armés, les catastrophes naturelles et autres urgences humanitaires à coordonner, planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions essentielles pour la prévention et l'atténuation des cas de violence basée sur le genre dans tous les secteurs de l'aide humanitaire.

Gender-Based Violence Area of Responsibility

<http://gbvaor.net/>

Le « Gender-Based Violence Area of Responsibility » (GBV AoR) est le forum mondial de coordination et de collaboration dans le cadre de l'approche globale de la prévention et de la réponse à la violence basée sur le genre dans les situations humanitaires. Ce site propose une sélection complète de ressources sur la violence basée sur le genre.



Soins aux enfants victimes d'abus sexuels

https://www.unicef.org/pacificislands/IRC_CCSGuide_FullGuide_lowres.pdf

Bonnes pratiques en matière de prise en charge des enfants qui ont révélé des cas de violence basée sur le genre et d'abus sexuels.

Prévention et bonnes pratiques en matière de violence basée sur le genre

Kit de formation sur la prévention et la réponse à fournir en cas de violence basée sur le genre et d'abus sexuels

<https://www.unhcr.org/583577ed4.pdf>

Le kit de formation est conçu pour aider les animateurs à donner une formation d'introduction interactive sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle et basée sur le genre (SGBV)

Actualités et récits sur les enfants réfugiés et migrants en Europe

<https://www.unicef.org/eca/news-and-stories-refugee-and-migrant-children-europe>

Ce site fournit des récits et des bonnes pratiques pour soutenir les enfants et les jeunes migrants

Outils d'évaluation et de prévention de la violence basée sur le genre

<https://www.womensrefugeecommission.org/gbv/resources/1353-urban-gbv-tools>

Ces outils aident les praticiens à évaluer les risques de violence basée sur le genre auxquels sont exposés les réfugiés urbains et à y répondre.

Animateur pour jeunes

Aptitudes à la vie quotidienne, leadership et potentiel illimité (LLLP) - Formation de trois jours à l'intention des animateurs pour jeunes

<https://childhub.org/en/child-protection-online-library/life-skills-leadership-and-limitless-potential-lllp-3-day-youth>

Les documents contiennent des conseils étape par étape et des notes méthodologiques pour une formation de trois jours d'animateur pour jeunes et un programme de 12 séances sur les aptitudes à la vie quotidienne et le leadership à l'intention des jeunes qui ont été victimes de violence sexuelle ou qui sont à risque.

Protection de l'enfance

Un enfant est un enfant

https://www.unicef.org/publications/index_95956.html

Parmi les millions d'enfants migrants dans le monde, beaucoup - y compris des centaines de milliers d'enfants et d'adolescents non accompagnés - entreprennent des voyages dangereux. Ce rapport montre combien l'absence de voies sûres et légales pour les enfants réfugiés et migrants alimente un marché en plein essor pour le trafic d'êtres humains et les expose à des risques de violence, d'abus et d'exploitation. S'appuyant sur de récentes propositions politiques de l'UNICEF, il définit des façons dont les gouvernements peuvent mieux protéger ces enfants vulnérables.

Protection de l'enfance en détresse

<https://spherestandards.org/resources/minimum-standards-for-child-protection-in-humanitarian-action-cpms/>



Terre des hommes

Helping children worldwide.

Les Normes minimales pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire - élaborées avec la participation de 400 personnes provenant de 30 organismes de plus de 40 pays - s'adressent à ceux qui travaillent dans le domaine de la protection de l'enfance ou dans des domaines connexes de l'action humanitaire.

Crise des réfugiés et des migrants : Réponse de la protection de l'enfance

<https://childhub.org/en/child-protection-online-library/refugee-migrant-crisis-child-protection-response>

Cet ensemble de mesures de renforcement des capacités a été élaboré dans le cadre de l'initiative du Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe centrale et orientale et la Communauté d'États indépendants (CEI), mise en œuvre par le Child Protection Hub pour l'Europe du Sud-Est et le Bureau régional de Terre des hommes pour l'Europe centrale et orientale (Tdh) dans son rôle de coordination du Child Hub.

Politique de sauvegarde de Terre des hommes

<https://www.terredeshommes.org/child-safeguarding-policy/>

La politique de sauvegarde de l'enfance de Terre des hommes fournit des bonnes pratiques pour assurer la sécurité des enfants et les protéger contre toutes les formes de maltraitance et d'abus.